

**can-am**

Série RENEGADE®

# GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend  
des informations  
sur la sécurité, le véhicule et son entretien

**NON**  
**1**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Lire ce guide au complet.

Il contient des informations sécuritaires importantes

Âge minimum recommandé : Conducteur : 16 ans.

Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

**2 1 9 0 0 2 0 9 5 \_ F R**

**Traduction des  
instructions originales**

## AVERTISSEMENT

**LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE PRÉSENTE DES RISQUES.** En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, veuillez lire attentivement et respecter tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES!** Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

## AVERTISSEMENT

Si vous ne tenez pas compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes de sécurité apposées sur le produit, vous vous exposez à des risques d'accidents graves ou mortels.

## AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut dépasser celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

### AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

 **AVERTISSEMENT** : Conduire et entretenir un véhicule hors route peut vous exposer à des produits chimiques, y compris le gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, des phtalates et du plomb, produits reconnus par l'État de Californie comme étant une cause de cancer, d'anomalies congénitales et autres dommages aux fœtus. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, visitez le [www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle](http://www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle).

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc. :

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP). Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Can-Am® D.E.S.S.<sup>MC</sup> DPS<sup>MC</sup> Renegade<sup>MC</sup> Rotax® TTi<sup>MC</sup> X<sup>MC</sup> XPS<sup>MC</sup>

– † Visco-Lok est une marque de commerce de GKN Viscodrive GmbH.

## Guide du conducteur 2021

Renegade 570  
Renegade 850  
Renegade X xc 650  
Renegade X xc 850  
Renegade X xc 1000R

|            |   |
|------------|---|
| Deutsch    | Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a> |
| English    | This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>   |
| Español    | Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                  |
| Français   | Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                               |
| Italiano   | Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                      |
| 中文         | 本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a> 查询。   |
| 日本語        | このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください：<br><a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>   |
| Nederlands | Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>  |
| Norsk      | Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                   |
| Português  | Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                 |
| Русский    | Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                           |
| Suomi      | Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                           |
| Svenska    | Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                     |

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un nouveau VTT Can-Am® ATV. Vous profiterez de la garantie limitée BRP et de tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés disposés à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et il a fait les derniers réglages avant la livraison. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

## Avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques de blessures ou de mort pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre véhicule tout-terrain et visionnez attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* disponible sur <https://can-am.brp.com/off-road/safety>.



Ce véhicule est prévu pour un usage hors route uniquement. On l'utilise principalement à des fins récréatives, mais on peut également l'utiliser à des fins utilitaires.

Veillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.

## Âge minimal recommandé

Ce véhicule est de catégorie S; il est donc important de suivre cette recommandation au sujet de l'âge :

- Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ce véhicule est conçu pour un usage récréatif par des conducteurs d'expérience seulement.



## AVERTISSEMENT

Il s'agit d'un VTT offrant un niveau de performance élevé. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce VTT dans certaines conditions de conduite.

## Formation

N'utilisez jamais ce véhicule sans avoir reçu la formation adéquate.

**Suivez une formation.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à une formation donnée par un instructeur certifié.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité en véhicule tout-terrain, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am autorisé, notamment concernant les formations offertes près de chez vous.

Aux États-Unis, communiquez avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.

## Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

### Le symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.

 **AVERTISSEMENT**

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures sérieuses ou la mort.

 **ATTENTION** Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures mineures ou graves.

**AVIS** Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

### À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir s'y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site **[www.operatorsguides.brp.com](http://www.operatorsguides.brp.com)**

Les informations figurant dans ce document étaient correctes au moment de la publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

***Cette page est  
vierge intentionnellement***

---

# TABLE DES MATIÈRES

|   |          |
|---|----------|
| <b>AVANT-PROPOS</b> .....               | <b>1</b> |
| AVANT DE PARTIR.....                    | 2        |
| ÂGE MINIMAL RECOMMANDÉ.....             | 2        |
| FORMATION.....                          | 2        |
| MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ.....           | 3        |
| À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR..... | 3        |

## ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

|   |           |
|---|-----------|
| <b>PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES</b> .....                    | <b>10</b> |
| ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE..... | 10        |
| ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS.....  | 10        |
| ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES.....      | 11        |
| ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS.....                     | 11        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ</b> ..... | <b>12</b> |
|--|-----------|

|  |           |
|--|-----------|
| <b>AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION</b> ..... | <b>15</b> |
|--|-----------|

|  |           |
|--|-----------|
| <b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)</b> ..... | <b>41</b> |
| ÉTIQUETTE MOBILE.....  | 41        |
| ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE.....  | 43        |
| ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....  | 46        |
| ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....                                       | 46        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)</b> ..... | <b>47</b> |
| ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE.....   | 47        |
| ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....   | 51        |
| ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....  | 51        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ</b> ..... | <b>52</b> |
|--|-----------|

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INSPECTION AVANT RANDONNÉE</b> ..... | <b>53</b> |
| LISTE D'INSPECTION AVANT RANDONNÉE..... | 53        |

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <b>CONDUITE DU VÉHICULE</b> ..... | <b>56</b> |
| ÉQUIPEMENT DE RANDONNÉE.....      | 57        |
| CONDUITE RÉCRÉATIVE.....          | 58        |
| ENVIRONNEMENT.....                | 59        |
| LIMITES DE CONCEPTION.....        | 60        |
| UTILISATION HORS ROUTE.....       | 60        |
| TECHNIQUES DE CONDUITE.....       | 60        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL</b> ..... | <b>70</b> |
| TRAVAILLER AVEC CE VÉHICULE.....             | 70        |
| TRANSPORT DE CHARGES.....                    | 70        |

## ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***

|  |           |
|--|-----------|
| <b>COMMANDES</b> .....                   | <b>76</b> |
| 1) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....           | 76        |
| 2) MANETTE DE FREIN GAUCHE.....          | 76        |
| 3) LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT..... | 77        |
| 4) PÉDALE DE FREIN.....                  | 77        |

|   |            |
|---|------------|
| 5) LEVIER SÉLECTEUR.....  | 78         |
| 6) CLÉS.....  | 79         |
| 7) INTERRUPTEUR MULTIFONCTION.....  | 80         |
| 8) SÉLECTEUR 2/4 ROUES MOTRICES ET MODES DE CONDUITE (SI ÉQUIPÉ).....                           | 82         |
| <b>AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO.....</b>   | <b>85</b>  |
| AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....   | 85         |
| TÉMOINS ET AVERTISSEURS LUMINEUX.....   | 86         |
| RÉGLAGES.....   | 87         |
| <b>ÉQUIPEMENT.....</b>  | <b>89</b>  |
| 1) SIÈGE.....   | 90         |
| 2) REPOSE-PIEDS.....  | 90         |
| 3) PRISE 12 VOLTS.....  | 91         |
| 4) ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE.....  | 91         |
| 5) TROUSSE D'OUTILS.....  | 91         |
| 6) CROCHET DE RÉCUPÉRATION.....   | 92         |
| 7) SUPPORT DE L'INDICATEUR.....   | 92         |
| 8) CONSOLE.....   | 92         |
| <b>ESSENCE.....</b>   | <b>94</b>  |
| SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE.....   | 94         |
| MÉTHODE DE REMPLISSAGE DU VÉHICULE.....   | 94         |
| <b>PÉRIODE DE RODAGE .....</b>  | <b>96</b>  |
| FONCTIONNEMENT PENDANT LE RODAGE.....   | 96         |
| <b>PROCÉDURES DE BASE.....</b>  | <b>97</b>  |
| DÉMARRAGE DU MOTEUR.....  | 97         |
| MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE.....  | 97         |
| CHOISIR UNE VITESSE.....  | 97         |
| ARRÊT DU MOTEUR ET STATIONNEMENT DU VÉHICULE.....   | 98         |
| <b>OPÉRATIONS SPÉCIALES.....</b>  | <b>99</b>  |
| QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....                                  | 99         |
| QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LE BOÎTIER DE FILTRE À AIR.....                                | 99         |
| QUE FAIRE EN CAS DE RETOURNEMENT DU VÉHICULE.....   | 100        |
| QUE FAIRE SI LE VÉHICULE EST SUBMERGÉ.....  | 100        |
| <b>PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE.....</b>  | <b>101</b> |
| RÉGLAGES DE LA SUSPENSION.....  | 101        |
| RÉGLAGE DU NIVEAU D'ASSISTANCE DU SYSTÈME DE SERVODIRECTION DYNAMIQUE (DPS) (MODÈLES X XC)..... | 103        |
| <b>TRANSPORT DU VÉHICULE.....</b>   | <b>105</b> |
| UTILISATION DE LA MOTORISATION DU VÉHICULE POUR MONTER SUR L'ÉQUIPEMENT DE REMORQUAGE.....      | 106        |
| UTILISATION D'UN TREUIL POUR TIRER LE VÉHICULE SUR UN ÉQUIPEMENT DE REMORQUAGE.....             | 106        |
| IMMOBILISATION DU VÉHICULE POUR LE TRANSPORT.....   | 107        |
| RETRAIT DU VÉHICULE DE LA REMORQUE.....   | 108        |

**ENTRETIEN**

|   |            |
|---|------------|
| <b>PROGRAMME D'ENTRETIEN.....</b>   | <b>110</b> |
| CONDITIONS POUSSIÉREUSES EXTRÊMES.....  | 111        |
| LÉGENDE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN.....   | 111        |
| PROGRAMME D'ENTRETIEN.....  | 111        |
| <b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....</b>  | <b>114</b> |
| FILTRE À AIR.....   | 114        |
| HUILE À MOTEUR.....   | 117        |
| FILTRE À HUILE.....   | 119        |
| RADIATEUR.....  | 120        |
| LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....   | 121        |
| PARE-ÉTINCELLES DU SILENCIEUX.....  | 124        |
| FILTRE À AIR DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....                                       | 125        |
| HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES.....  | 125        |
| CARTER DE PAPILLON.....   | 127        |
| CÂBLE D'ACCÉLÉRATEUR (SI ÉQUIPÉ).....   | 128        |
| BOUGIES.....  | 130        |
| COUVERCLE DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....  | 131        |
| INSTALLATION DU COUVERCLE DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....                          | 132        |
| COURROIE D'ENTRAÎNEMENT.....  | 133        |
| POULIES D'ENTRAÎNEMENT ET ENTRAÎNÉE.....  | 134        |
| BATTERIE.....   | 134        |
| FUSIBLES.....   | 134        |
| FEUX.....   | 137        |
| SOUFFLETS ET PROTECTEURS D'ARBRE DE TRANSMISSION.....                               | 138        |
| ROULEMENTS DE ROUE.....   | 138        |
| ROUES ET PNEUS.....   | 140        |
| DIRECTION.....  | 143        |
| SUSPENSION.....   | 143        |
| FREINS.....   | 144        |
| <b>SOINS DU VÉHICULE.....</b>   | <b>147</b> |
| SOINS D'APRÈS-UTILISATION.....  | 147        |
| NETTOYAGE DU VÉHICULE.....  | 147        |
| <b>ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....</b>                               | <b>149</b> |
| <b><i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i></b>   |            |
| <b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE.....</b>  | <b>152</b> |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV).....                                      | 152        |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR (NIM).....  | 152        |
| ÉTIQUETTE DE CONFORMITÉ.....  | 152        |
| SYSTÈME DE SÉCURITÉ À ENCODAGE NUMÉRIQUE RADIOFRÉ-<br>QUENCE (CLÉ D.E.S.S. RF)..... | 153        |

|  |     |
|--|-----|
| RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT (CANADA/ÉTATS-UNIS)..... | 154 |
| VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS).....   | 155 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE.....  | 156 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE.....                              | 157 |
| SPÉCIFICATIONS.....  | 158 |

### ***DÉPANNAGE***

|   |     |
|---|-----|
| LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE.....        | 170 |
| MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION..... | 176 |

### ***GARANTIE***

|   |     |
|---|-----|
| GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : 2021 CAN-AM® VTT.....   | 180 |
| GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.).....   | 184 |
| GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : 2021 CAN-AM® VTT.....   | 187 |
| GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET L'ESPACE ÉCONOMIQUE DE LA TURQUIE : 2021 CAN-AM® VTT..... | 192 |
| DOSSIERS DE MAINTENANCE.....  | 198 |

### ***RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT***

|   |     |
|---|-----|
| RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....         | 202 |
| NOUS JOINDRE.....                         | 203 |
| ASIE.....                                 | 203 |
| EUROPE.....                               | 203 |
| AMÉRIQUE DU NORD.....                     | 204 |
| OCÉANIE.....                              | 204 |
| AMÉRIQUE DU SUD.....                      | 204 |
| CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE..... | 205 |

# ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

---

# PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

## Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

## Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Ne remplissez jamais un bidon d'essence dans le véhicule. Une décharge d'électricité statique pourrait enflammer le combustible.
- Pour faire le plein, respectez strictement les instructions présentées dans la section *ESSENCE*.
- Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement votre médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

## **Éviter de se brûler avec des pièces chaudes**

Certains composants deviennent chauds lorsque le moteur tourne. Évitez tout contact avec ces pièces pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

## **Accessoires et modifications**

Toute modification ou ajout d'accessoires pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

N'effectuez aucune modification non autorisée et n'utilisez pas d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Ces modifications n'ont pas été testées par BRP et elles peuvent augmenter le risque de blessures ou de pertes de contrôle et rendre le véhicule illégal. Par exemple, modifier les dimensions des pneus peut influencer le comportement du véhicule et augmenter le risque de pertes de contrôle.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule.

---

# MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

## **CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.**

- Ce véhicule se manie différemment des autres véhicules, y compris les motocyclettes et les voitures. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

## **DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT** peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions :

- Lisez attentivement ce Guide du conducteur et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit et conformez-vous aux marches à suivre. Regardez la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* en étant attentif avant toute utilisation du véhicule.
- Il s'agit d'un VTT de haute performance destiné uniquement à une utilisation hors route. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule tout-terrain dans certaines conditions du terrain.
- Suivez toujours la recommandation d'âge : Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- N'utilisez jamais ce véhicule sans porter un casque approuvé de taille adaptée et d'autres vêtements de conduite nécessaires. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT DE RANDONNÉE* dans la section *CONDUITE DU VÉHICULE* pour des informations détaillées.
- Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule. Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. N'effectuez aucune modification et n'utilisez pas les porte-bagages pour transporter un passager. Les passagers agissent sur l'équilibre et la direction et augmentent le risque de perdre la maîtrise.
- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur des surfaces asphaltées; si vous devez emprunter de telles surfaces sur une courte distance, évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement les manettes d'accélérateur et de frein. Réduisez la vitesse.
- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur les routes et les autoroutes (c'est une pratique illégale dans la plupart des endroits). Toute circulation sur les routes ou les autoroutes présente un risque de collision avec un autre véhicule.
- Ne conduisez jamais le véhicule en cas de fatigue, de maladie ni sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Ces conditions augmentent le temps de réaction du conducteur et altèrent ses capacités de jugement.
- Ne faites jamais de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.

- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- Utilisez toujours les procédures de virage décrites dans *TECHNIQUES DE CONDUITE* du présent Guide du conducteur. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne jamais tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.
- Utilisez toujours les procédures d'ascension décrites dans *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Examinez le terrain attentivement avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable. Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse.
- Utilisez toujours les procédures de descente de pente et de freinage décrites dans *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Examinez le terrain attentivement avant de descendre une pente. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Évitez de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.
- Pour vous déplacer à flanc de colline, utilisez toujours les procédures décrites dans *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Éviter les pentes dont la surface est glissante ou friable. Ne tentez jamais un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage sur un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Procédez toujours de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand vous montez une colline. Pour éviter tout calage, choisissez la gamme appropriée et maintenez une vitesse constante en montée. En cas de calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, suivez la technique de conduite décrite dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE*.
- Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Ne tentez jamais de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Procédez toujours de la façon décrite dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* lorsque vous devez franchir un obstacle.
- Soyez toujours prudent quand le véhicule dérape, patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- N'utilisez jamais le véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort. Le niveau d'eau ne doit jamais dépasser la hauteur des repose-pieds. L'eau réduit la capacité de freinage. Testez vos freins une fois sorti de l'eau, de la boue ou de la neige. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les freins. Prévoir davantage de distance pour freiner.

- Gardez toujours à l'esprit que les conditions météorologiques et du terrain, le système de freinage, l'état des pneus, la vitesse du véhicule et son comportement ainsi que la charge, y compris une charge tractée, constituent certains des éléments qui influencent la distance de freinage. Ajustez votre conduite en fonction de ces éléments.
- Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés. Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée. Ralentissez et observez les instructions de ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation. Reportez-vous à *INSPECTION AVANT RANDONNÉE*. Observez toujours les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur. Reportez-vous à la section *ENTRETIEN*.
- Assurez-vous toujours que la pression des pneus est adéquate. Lors du remplacement des pneus, utilisez toujours le type et la taille de pneus recommandés. Pour plus d'informations, consultez la *FICHE TECHNIQUE*.
- Il est important de respecter les limites de vitesse pour prévenir les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! S'il venait à se renverser, son poids à lui seul pourrait vous emprisonner, entraînant des blessures.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut absorber entièrement l'énergie d'impacts tels que les sauts et il vous transmettra cette énergie. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.
- Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées.

## AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Ils doivent être inclus dans le Guide du conducteur de tous les véhicules tout-terrain ou VTT.

**REMARQUE :** Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

### AVERTISSEMENT



#### **DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sans avoir reçu la formation adéquate.

#### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le risque d'accident s'accroît beaucoup si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser adéquatement ce véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

#### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. Nous leur suggérons ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques de conduite décrites dans ce guide.

Pour plus de renseignements sur les cours de formation, contacter un concessionnaire Can-Am autorisé.

 **AVERTISSEMENT**



V00A1AQ

**DANGER POSSIBLE**

Non-respect de l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou la mort.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Transport d'un passager sur ce véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Importante réduction de vos capacités à maintenir l'équilibre et la maîtrise du véhicule.

Pourrait entraîner un accident causant des blessures au conducteur ou au passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais transporter de passager. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, le véhicule n'est pas conçu pour le transport de passagers.

 **AVERTISSEMENT**



V00A2DQ

**DANGER POSSIBLE**

Présence d'un passager à bord du véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

La présence d'un passager pourrait :

- Compromettre la stabilité du véhicule, ce qui pourrait mener à une perte de contrôle;
- Entraîner des blessures au passager à la suite d'un impact sur des surfaces dures.
- Entraîner un accident causant des blessures au conducteur ou au passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Risques de collision avec un autre véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

N'utilisez jamais ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.

 **AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Conduite du véhicule sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

- L'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Il est également recommandé de porter :

- Une protection oculaire (lunettes ou visière)
- Une mentonnière rigide
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

**! AVERTISSEMENT**



V00A07Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le jugement du conducteur peut être sérieusement compromis.

La vitesse de réaction peut être ralentie.

Le sens de l'équilibre et la perception du conducteur peuvent être compromis.

Un accident voire un décès pourraient survenir.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A08Q

**DANGER POSSIBLE**

Conduite du véhicule à une vitesse excessive.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Tentatives de cabrés, de sauts et autres cascades.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident, dont le renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais tenter d'effectuer des acrobaties, telles que cabrés et sauts notamment. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

 **AVERTISSEMENT**

**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et d'endommagement de l'équipement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours inspecter le véhicule avant toute utilisation pour vérifier s'il est en bon état de marche.

Observez toujours les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.

 **AVERTISSEMENT**

**DANGER POSSIBLE**

Conduite sur des cours d'eau gelés.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Passer à travers la glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

 **AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Retirer ses mains du guidon ou ses pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Ne pas tenir le guidon, ou ne le tenir qu'à une main, réduit la capacité à maîtriser le véhicule et risque d'entraîner une perte d'équilibre ou une chute du véhicule. Le non-maintien des pieds sur les repose-pieds peut provoquer des blessures ou un accident, les pieds ou les jambes risquant d'entrer en contact avec les roues arrière.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Le conducteur doit toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Conduite imprudente du véhicule en terrain inconnu.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le conducteur peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il ne pourrait réagir à temps.

Il risque de perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Conduire lentement et très prudemment en terrain inconnu.

Demeurer attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Conduite imprudente du véhicule en terrain très accidenté, glissant ou meuble.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident ou un renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Virage inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

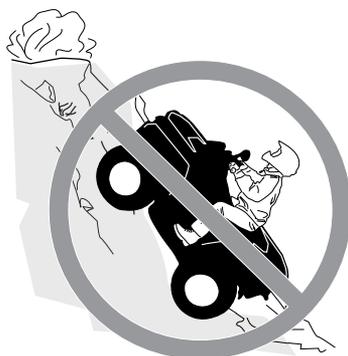
La perte de maîtrise du véhicule pourrait s'ensuivre, causant une collision ou un renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours observer les consignes relatives aux virages prescrites dans ce Guide du conducteur. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne jamais tourner à une vitesse excessive.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Monter les collines de façon inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours observer les consignes d'ascension prescrites dans ce Guide du conducteur.

Toujours examiner le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable.

Transférez votre poids vers l'avant.

Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

**! AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Méthode de descente inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours observer les consignes relatives aux descentes prescrites dans ce Guide du conducteur.

**REMARQUE :** Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférez votre poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

## ⚠ AVERTISSEMENT



### DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

### CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

### COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de faire demi-tour sur une pente avant d'avoir maîtrisé la technique du virage sur terrain plat telle que décrite dans le Guide du conducteur. Toujours procéder avec prudence lors de la négociation d'un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

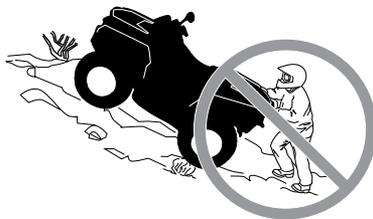
#### ***Lors d'un déplacement à flanc de colline :***

Toujours observer les consignes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

Éviter les pentes dont la surface est glissante ou friable.

Le conducteur doit transférer son poids vers le côté en amont du véhicule.

 **AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Choisissez la gamme appropriée et maintenez une vitesse constante en montant une côte.

***Si le véhicule cesse d'avancer :***

Maintenez votre poids vers l'amont. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Actionnez les freins graduellement.

Verrouillez le frein de stationnement après l'immobilisation.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

***Si le véhicule commence à reculer :***

Maintenez votre poids vers l'amont. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Actionnez les freins graduellement.

Une fois complètement arrêté, serrez les freins et verrouillez le frein de stationnement.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Faites demi-tour et reprenez place en suivant la procédure décrite dans ce Guide du conducteur.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Négociation inadéquate des obstacles.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou une collision.

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lors du franchissement d'obstacles, toujours observer les consignes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

 **AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Dérapiage ou glissement inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circuler très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.

**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser le véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

Vérifier la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les freins.

 **AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Risque de heurter un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Avant de passer en marche arrière, vérifier si la voie est libre derrière le véhicule. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passer en marche arrière et circuler lentement.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule, ou pression insuffisante ou inégale.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et accroître les risques d'accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours utiliser la taille et le type de pneus spécifiés dans ce Guide du conducteur pour ce véhicule.

Toujours maintenir la pression des pneus au niveau approprié tel que décrit dans ce Guide du conducteur.

Toujours remplacer les roues ou les pneus endommagés.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour toute question, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Ne JAMAIS installer de siège pour passager et ne jamais utiliser les porte-bagages pour transporter un passager.

Toute modification du véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés.

Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée.

Réduire vitesse et négocier les virages lentement lorsque le véhicule transporte un chargement. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Toujours suivre les instructions de ce Guide du conducteur pour transporter une charge ou tirer une remorque.



## AVERTISSEMENT



V03M01Q

### DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

### CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

### COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

## Canada et États-Unis Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et des étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité et les émissions.

|   |   |
|---|---|
| <p style="text-align: center;"><b>S</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MODÈLE SPORT</b></p> <p style="text-align: center;">CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU<br/>POUR UN USAGE RÉCRÉATIF<br/>PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.</p> <p style="text-align: center;">CONDUCTEUR SEULEMENT<br/>PAS DE PASSAGERS</p> <p style="text-align: center;">NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ<br/>MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p>CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT<br/>HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE<br/>SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE<br/>UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN<br/>CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES<br/>COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p>DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT<br/>DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION<br/>CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p>VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR<br/>INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU<br/>PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION<br/>DES VTT.</p> <p style="text-align: center;"><b>NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.</b></p> <p style="text-align: right;"><small>704903319</small></p> | <p style="text-align: center;"><b>AVERTISSEMENT</b></p> <p>L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en<br/>BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"></div> <p>Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés. <b>NE JAMAIS</b> conduire sur la voie publique.</p> <p><b>NE JAMAIS</b> transporter de passager.</p> <p><b>NE CONDUISEZ JAMAIS</b> après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.</p> <p><b>NE JAMAIS</b> conduire:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.</li><li>• à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.</li><li>• sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.</li><li>• avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.</li></ul> <p><b>TOUJOURS:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.</li><li>• éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.<br/>SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</b></p> |
|---|---|

TYPIQUE

**⚠ AVERTISSEMENT.** L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir davantage, visitez le [www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle](http://www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle)



704906872

**DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:**

XXXXX

**CERTIFICATION EPA**

NER (NIVEAUX D'ÉMISSION NORMALISÉS) =  X  
SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

**\*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.**



704901107

*TYPIQUE*

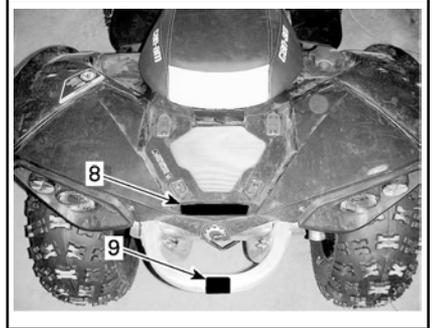
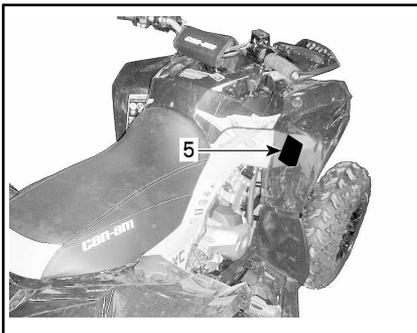
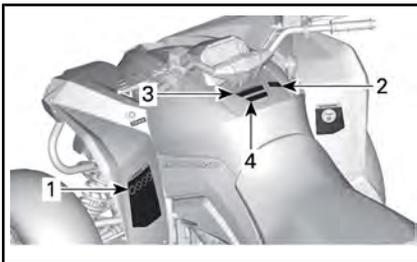
## Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur et des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

**REMARQUE :** En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



**⚠ AVERTISSEMENT**

**L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.**

**TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPRUVÉS**

**NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES**

**NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS**

**NE CONDUISEZ JAMAIS APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DES DROGUES OU DE L'ALCOOL**

**NE JAMAIS** conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable,
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite,
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule,
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmente le risque de perte de contrôle.

**TOUJOURS**

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussees passées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

Lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité, localisé et lire le guide du conducteur. Regarder la vidéo de sécurité en vous servant du code QR ou en visitant le site internet Can-am avant de conduire le véhicule.

**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

Browst - [www.browst.com/en/about-browst-patients.html](http://www.browst.com/en/about-browst-patients.html)

70490202

ÉTIQUETTE 1



ÉTIQUETTE 2



ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 5



ÉTIQUETTE 6

**AVERTISSEMENT**

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

**TOUJOURS** maintenir une bonne pression des pneus selon la charge sur le véhicule. Se référer au tableau.

**NE JAMAIS** régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur spécifiée. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

**NE JAMAIS** dépasser la capacité de charge totale de 141 kg (310 lb), y compris le poids du conducteur, le chargement et les accessoires.

**NE JAMAIS** excéder 110 km/h si la charge totale est supérieur à 114 kg (250 lb)

| PRESSION DES PNEUS FROIDS |                  |
|---------------------------|------------------|
| AVANT                     | 48.3 kPa (7 psi) |
| ARRIÈRE                   | 48.3 kPa (7 psi) |

704907621

ÉTIQUETTE 7 (REPORTEZ-VOUS AUX À LA FICHE TECHNIQUE POUR LES VALEURS)

**AVERTISSEMENT**

- NE JAMAIS transporter de passagers sur l'espace de cargo.
- CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 23 kg (50 lb) bien répartie.

704904742

ÉTIQUETTE 8

**AVERTISSEMENT**

NE JAMAIS attacher ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge.

Ceci pourrait faire renverser le véhicule.

**TOUJOURS** utiliser l'attache remorque ou le crochet de récupération pour tirer une charge.

704902778

ÉTIQUETTE 9



ÉTIQUETTE 10



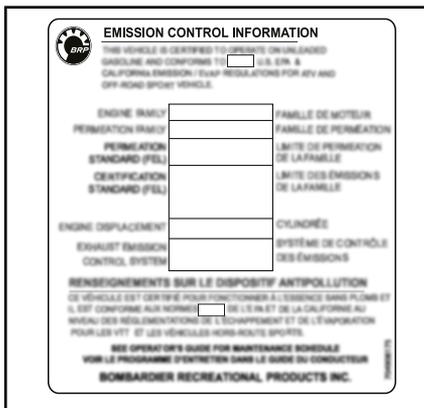
ÉTIQUETTE 11 - SUR LE RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

## Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent la conformité du véhicule.

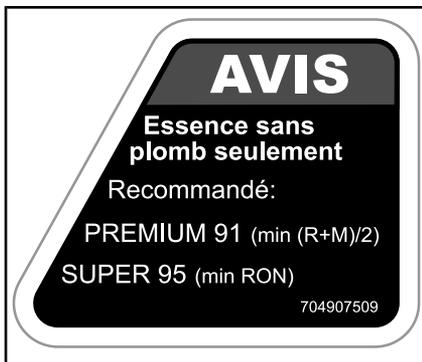


SOUS LE SIÈGE

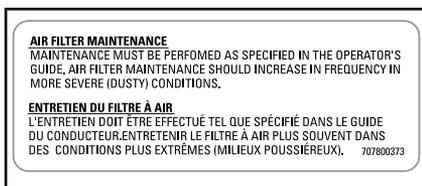


TYPIQUE - SOUS LE SIÈGE. APPLICABLE SI ÉQUIVALENT À UN MODÈLE CERTIFIÉ SELON LES NORMES DE L'EPA.

## Étiquettes de renseignements techniques



À PROXIMITÉ DU BOUCHON DE RÉSERVOIR DE CARBURANT DU MOTEUR 1000R



SOUS LE SIÈGE

# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)

*Tous les pays sauf Canada et États-Unis*

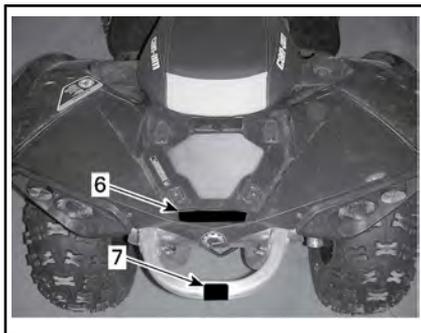
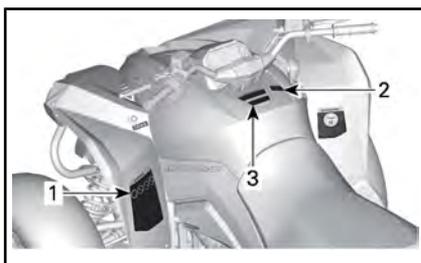
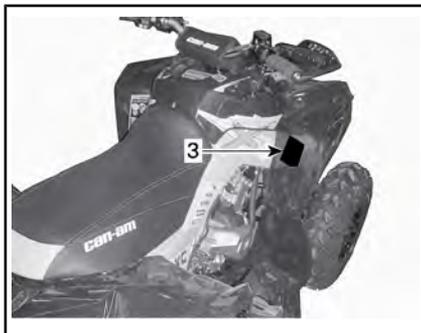
## Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule. Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur ou des passants.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur et des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

**REMARQUE :** En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.





## Étiquette 1

### AVERTISSEMENT

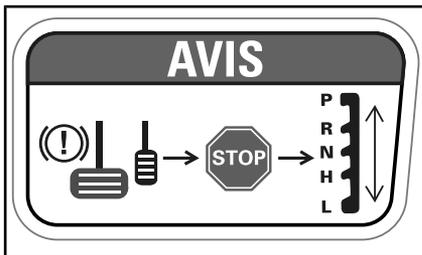
- Toujours porter un casque homologué et des vêtements de protection.
- Portez toujours une protection oculaire.
- Localisez et lisez le guide du conducteur. L'utilisation incorrecte d'un VTT peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT. Suivez toutes les instructions et tous les avertissements.
- N'utilisez jamais le véhicule sur la voie publique.
- Ne transportez jamais un passager.
- Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.



ÉTIQUETTE 1

### Étiquette 2

**AVIS** Ce véhicule doit être arrêté avant de changer la position du levier sélecteur. **TOUJOURS** appliquer le freinage principal pour passer de Stationnement (P) et du Point mort (N).

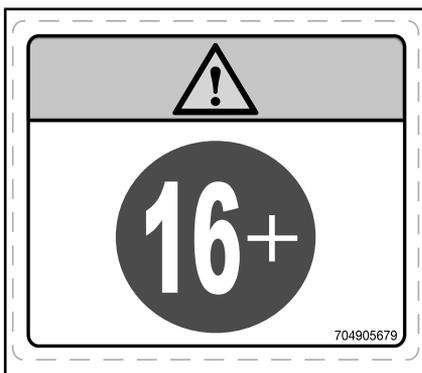


ÉTIQUETTE 2

### Étiquette 3

#### AVERTISSEMENT

L'utilisation de ce VTT si vous êtes âgé de moins de 16 ans augmente le risque de blessures graves ou mortelles au conducteur. L'utilisation de ce véhicule tout-terrain EST INTERDITE aux personnes de moins de 16 ans.

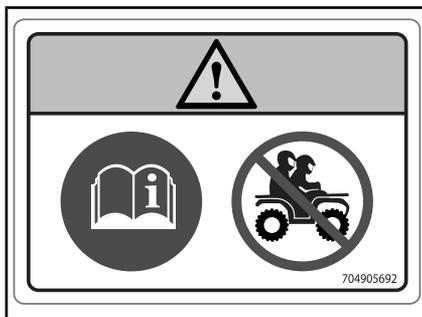


ÉTIQUETTE 3

### Étiquette 4

#### AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur.
- Ne transportez jamais un passager.

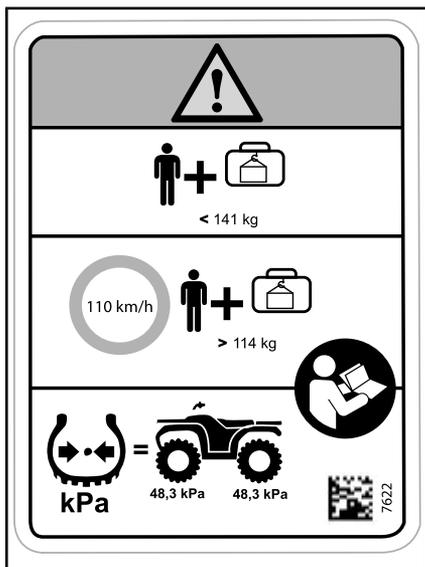


ÉTIQUETTE 4

### Étiquette 5

#### AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur. Une surcharge et une pression des pneus incorrecte peuvent entraîner une perte de maîtrise, entraînant des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.
- **TOUJOURS** s'assurer que la pression des pneus est adéquate.
- Ne dépassez **JAMAIS** la charge admissible de 141 kg incluant le poids du conducteur, du chargement et des accessoires (et le timon de remorque, selon le cas).
- **NE JAMAIS DÉPASSER** 110 km/h lorsque la charge totale (114 kg) est atteinte.

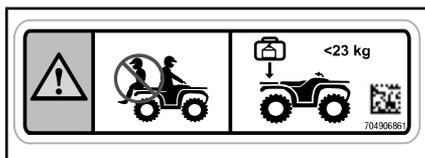


ÉTIQUETTE 5 (REPORTEZ-VOUS AUX À LA FICHE TECHNIQUE POUR LES VA-LEURS)

### Étiquette 6

**⚠ Avertissement**

- Ne JAMAIS transporter un passager sur ce véhicule.
- CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 23 kg Uniformément distribué (incluant le poids du timon de remorque le cas échéant)



ÉTIQUETTE 6

### Étiquette 7

**⚠ Avertissement**

N'attachez JAMAIS ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge. Cela peut entraîner le renversement du véhicule. Utilisez TOUJOURS l'attelage de la remorque (selon le cas) ou le crochet de récupération pour tirer une charge.



ÉTIQUETTE 7

### Étiquette 8



ÉTIQUETTE 8

### Étiquette 9

**⚠ Avertissement**

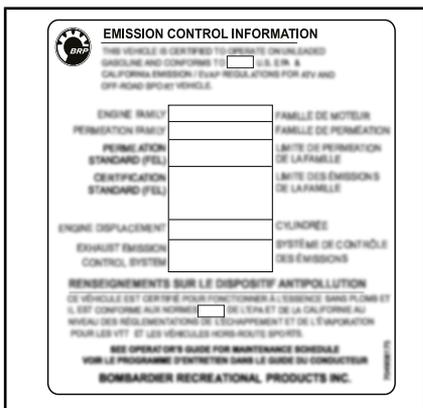
Ne pas ouvrir à chaud.



ÉTIQUETTE 9

## Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent la conformité du véhicule.

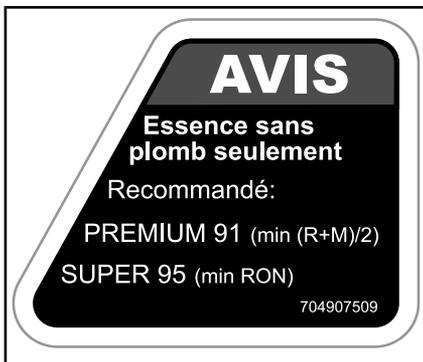


TIPIQUE : LE CAS ÉCHÉANT - SOUS LE SIÈGE

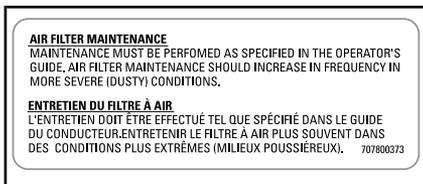


À PROXIMITÉ DU BOUCHON D'ESSENCE

## Étiquettes de renseignements techniques



À PROXIMITÉ DU BOUCHON DE RÉSERVOIR DE CARBURANT DU MOTEUR 1000R



SOUS LE SIÈGE

---

## RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Aux États-Unis, si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement la « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Si Transport Canada reçoit d'autres plaintes analogues, elle pourrait ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle pourrait exiger un rappel et une campagne de modification. Cependant, Transport Canada ne peut pas s'impliquer dans des situations particulières entre vous, le concessionnaire et Bombardier Produits Récréatifs Inc.

### POUR CONTACTER TRANSPORT CANADA :



819-994-3328 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)

Sans frais : 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD

330 Sparks Street

Ottawa, ON

K1A 0N5



<https://www.tc.gc.ca/recalls>

# INSPECTION AVANT RANDONNÉE



## AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant randonnée avant chaque utilisation pour détecter toute anomalie éventuelle pouvant survenir pendant son utilisation. L'inspection avant randonnée peut aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédiez à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste d'inspection avant randonnée qui suit.

## Liste d'inspection avant randonnée

### Avant de démarrer le moteur (système électrique hors tension)

| ÉLÉMENTS À INSPECTER              | INSPECTION À EFFECTUER   | ✓ |
|-----------------------------------|--|---|
| Huile à moteur                    | Vérifiez le niveau d'huile du moteur.  |   |
| Liquide de refroidissement        | Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.  |   |
| Liquide de frein                  | Vérifiez le niveau de liquide de frein.  |   |
| Fuites                            | Rechercher toute fuite sous le véhicule.   |   |
| Manette d'accélérateur            | Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.  |   |
| Frein de stationnement            | Serrez le frein de stationnement et vérifiez s'il fonctionne bien.   |   |
| Pneus                             | Vérifiez la pression et l'état des pneus Reportez-vous à la <i>FICHE TECHNIQUE</i> pour les valeurs et effectuez les réglages selon la charge.   |   |
| Roues                             | Vérifiez si les roues sont endommagées et s'il y a un jeu anormal. Vérifiez si les écrous de roue et les vis à anneau de retenue sont serrés. Reportez-vous à <i>ROUES ET PNEUS</i> dans la rubrique <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> pour connaître les couples de serrage indiqués. |   |
| Radiateur                         | Vérifier si le radiateur est propre.   |   |
| Soufflets d'arbre de transmission | Vérifier l'état des soufflets d'arbre de transmission et des protecteurs   |   |

| ÉLÉMENTS À INSPECTER                     | INSPECTION À EFFECTUER   | ✓ |
|--|--|---|
| Siège                                    | S'assurer que le siège conducteur est en place et qu'il est bien attaché.  |   |
| Chargement                               | Pour tout transport de charge, respecter la charge admissible du véhicule. Reportez-vous à <i>CHARGEMENT DES PORTE-BAGAGES</i><br>Assurez-vous que la charge est bien fixée au porte-bagages   |   |
|  | Si vous tirez une remorque ou tout autre équipement :<br>- Vérifiez l'état de l'attelage (selon le cas) et de la rotule de remorquage<br>- Respectez la charge admissible sur le timon (selon le cas) et la capacité de remorquage, comme indiqué sur l'étiquette apposée sur l'attelage ou reportez-vous à la <i>FICHE TECHNIQUE</i> .<br>- Assurez-vous que la remorque est bien attelée (selon le cas). |   |
| Châssis et suspension                    | Vérifiez le dessous du véhicule afin de détecter la présence de débris emprisonnés dans le châssis ou les composants de suspension et retirez-les.   |   |
| Filtre à air du moteur                   | Inspecter et nettoyer le filtre à air du moteur.   |   |
| Filtre à air de la boîte de vitesses CVT | Inspecter et nettoyer le filtre à air de la boîte CVT  |   |

### Avant de démarrer le moteur (système électrique sous tension)

| ÉLÉMENTS À INSPECTER     | INSPECTION À EFFECTUER   | ✓ |
|--------------------------|--|---|
| Indicateur multifonction | Vérifier le fonctionnement des témoins de l'indicateur multifonction (tout de suite après avoir mis la clé sur ON) |   |
|                          | Vérifier s'il y a des messages sur l'indicateur multifonction  |   |
| Feux                     | Vérifier le fonctionnement et la propreté des phares et du feu arrière.  |   |
|                          | Vérifier le fonctionnement des feux de croisement et de route  |   |
|                          | Vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt  |   |
| Niveau d'essence         | Vérifiez le niveau d'essence.  |   |

**Après avoir démarré le moteur**

| <b>ÉLÉMENTS À INSPECTER</b>     | <b>INSPECTION À EFFECTUER</b>  | ✓ |
|---------------------------------|--|---|
| Direction                       | S'assurer que la direction fonctionne adéquatement en tournant de gauche à droite et de droite à gauche  |   |
| Lever de changement de vitesse  | Vérifier le fonctionnement du levier sélecteur (positions P, R, N, H et L)   |   |
| Sélecteur 2 ou 4 roues motrices | Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices  |   |
| Freins                          | Avancer lentement sur quelques mètres puis serrer la manette des freins et la pédale de frein individuellement. Les freins doivent s'actionner à fond. La manette et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès que vous les relâchez. |   |
| Interrupteur d'arrêt du moteur  | Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur fonctionne normalement  |   |
| Borne de clé D.E.S.S. RF        | Vérifiez que la borne D.E.S.S. fonctionne correctement en retirant la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. pour couper le moteur.   |   |

---

# CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, vous DEVEZ suivre certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide, les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* disponible sur <https://can-am.brp.com/off-road/safety>. Vous y trouverez une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité de connaître les commandes et les autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Il s'agit d'un VTT de haute performance destiné uniquement à une utilisation hors route. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule tout-terrain dans certaines conditions du terrain.

Nous recommandons de respecter l'âge indiqué sur l'étiquette de sécurité apposée sur le véhicule. Même si la personne a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'elle ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions pouvant entraîner des blessures, voire le décès.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien vous familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de vous aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des marécages. Chaque surface peut exiger un niveau supérieur de vigilance et d'habileté. Faites preuve de jugement. Procédez toujours avec prudence. Évitez les risques inutiles pouvant générer une situation de détresse ou causer des blessures.

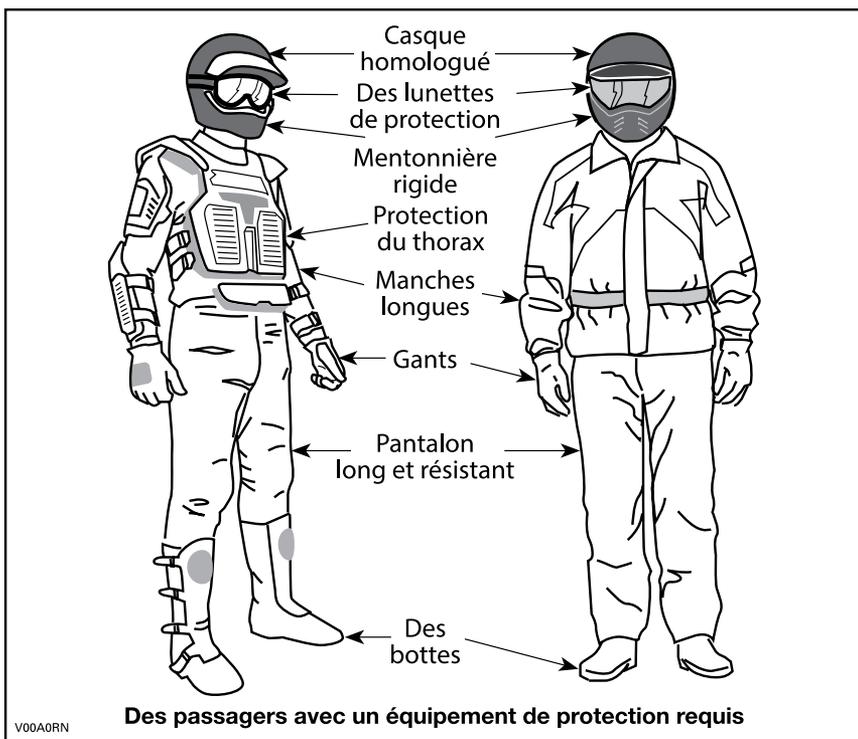
Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule commence à se renverser ou à basculer, il est conseillé de descendre immédiatement DU CÔTÉ OPPOSÉ au renversement!

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP agréé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP agréé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP agréé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour les accessoires disponibles qui pourraient être requis.

## **Équipement de randonnée**

Les conditions météorologiques devraient vous aider à décider comment vous habiller. Habillez-vous selon la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant. Il est cependant important que le conducteur porte toujours des vêtements protecteurs et un équipement approprié, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement protégera le conducteur de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Le conducteur doit éviter de porter des vêtements amples qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



## Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route. Cela inclut les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne supposez jamais qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à vous arrêter pour vous ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérez à un club de véhicules tout-terrain. Cela vous permet d'obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. Si aucun club n'existe dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique du véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter immédiatement. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils supplémentaires, d'eau, de nourriture et de matériel d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où il sera possible de vous approvisionner en essence et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu.

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Trousse de premiers soins | Clé à molette                                  |
| Téléphone cellulaire      | Couteau  |
| Ruban adhésif             | Lampe de poche                                 |
| Corde                     | Lunettes de protection avec lentilles colorées |
| Ampoules de recharge      | Carte des sentiers                             |
| Trousse d'outils fournie  | Collations                                     |

## Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables sur le plan environnemental. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide et de détruire le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des incendies de forêt par véhicule hors route si des débris s'accumulent à proximité de l'échappement ou d'autres points chauds du moteur et s'allument puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de rouler dans les zones humides, dans les tourbières ou les herbes hautes où les débris peuvent s'accumuler. Si vous avez roulé dans ces endroits, inspectez et enlevez tous les débris du moteur et les points chauds.

Il est interdit de pourchasser les animaux sauvages dans de nombreux endroits. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Respectez le principe : « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pouvez créer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de ses composants.

## Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'ajout d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

## Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque sa composition et son inclinaison exacte sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

## Techniques de conduite

Le présent guide ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Il est conseillé d'améliorer ses connaissances et de parfaire son habileté en suivant un cours de formation reconnu.

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots : prudence, expérience et habileté.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour aider tous ses usagers.

Deux choses sont importantes lorsque vous roulez sur des collines ou des pentes : soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles et ajustez constamment la position de votre corps.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, empruntez une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

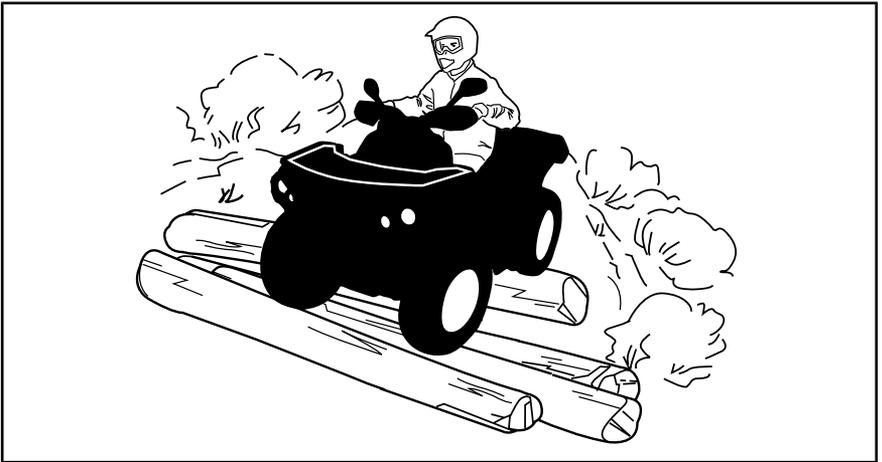
Lorsque vous êtes stationné ou à l'arrêt, assurez-vous de placer le levier en position PARK et serrez le frein de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente

raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Utilisez toujours des techniques de conduite adéquates pour éviter les renversements du véhicule sur les collines et les terrains accidentés et dans les virages.

### Position du corps

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique aux pieds sur les repose-pieds. Pour réduire les risques de blessures à vos jambes et à vos pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds à tout moment. Évitez d'orienter le bout de vos pieds vers l'extérieur ou d'étendre vos pieds pour faciliter les virages, car ils pourraient être heurtés ou bloqués par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré le fait que ce véhicule soit équipé d'une suspension, un terrain ondulé ou accidenté vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. L'adoption d'une position accroupie ou semi-accroupie est souvent nécessaire. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les chocs.

### Franchissement de routes

Lorsqu'il faut traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

### Virages

Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Gardez les mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds.

Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement dans le virage.

Pour réduire le risque de renversement :

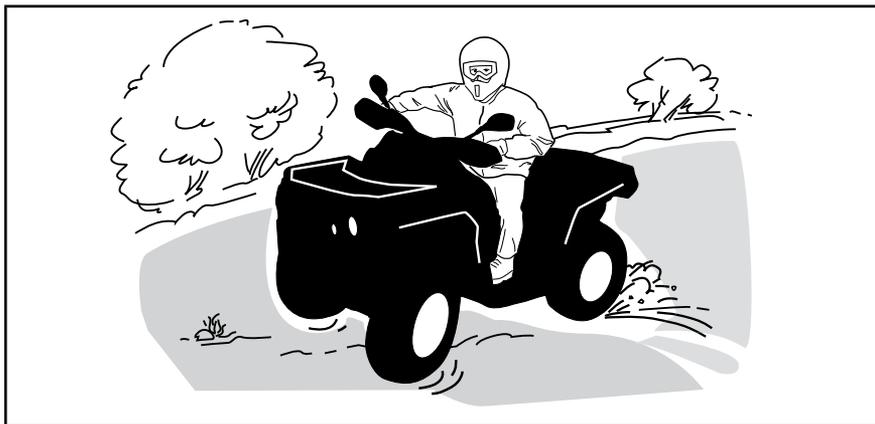
- Manœuvrer avec prudence dans les virages.
  - Ne tournez pas le guidon trop loin ou trop vite en fonction de la vitesse et du terrain. Ajustez l'effort exercé sur le guidon en conséquence.
  - Ralentissez avant d'entrer dans un virage. Évitez de freiner brusquement dans un virage.
  - Évitez d'accélérer soudainement et vivement, même lorsque le véhicule est arrêté ou circule à basse vitesse.
- Ne tentez jamais de faire un dérapage, un glissement inadéquat, des têtes à queue ou d'autres types de cascades. Si le véhicule dérape ou glisse, tournez le volant en direction du glissement ou du dérapage. Ne freinez jamais brutalement et ne bloquez pas les roues.
- Évitez les surfaces asphaltées. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes et il a plus de chance de se renverser. Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement l'accélérateur et le frein dans les virages.



## AVERTISSEMENT

Ne jamais tourner à une vitesse excessive.



Si le véhicule se met à glisser, tournez le guidon dans la direction du glissement jusqu'à la reprise de la maîtrise du véhicule. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.

## AVERTISSEMENT

Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. De plus, le véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). C'est pourquoi la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites sur une surface asphaltée.

### Freinage

Gardez les mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds pendant le freinage.

Exercez-vous à freiner pour vous familiariser avec les freins.

- Freinez d'abord à basse vitesse, puis à une vitesse plus élevée.
- Exercez-vous à freiner en ligne droite à différentes vitesses et intensités.
- Exercez-vous à freiner en cas d'urgence; le freinage est optimal en ligne droite, avec vigueur, sans faire bloquer les roues.

Rappelez-vous que la distance de freinage dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et du type de surface. De plus, l'état des pneus et des freins influence grandement la distance de freinage.

**REMARQUE :** Lorsque vous freinez alors que le véhicule se dirige en marche avant, le poids du véhicule se transfère aux roues avant. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant. Cela influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsque vous freinez vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsque vous freinez.

### Marche arrière

Avant de passer en marche arrière, assurez-vous que la voie est libre derrière le véhicule. Reculez lentement et évitez les virages serrés.

Nous vous recommandons de vous asseoir sur votre véhicule tout-terrain lorsque vous effectuez une marche arrière. Évitez de vous tenir debout. Votre poids pourrait se déplacer vers l'avant et s'appuyer contre la manette d'accélérateur, causant ainsi une accélération soudaine.

### Obstacles

Franchissez les obstacles rencontrés sur « le chemin » avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre d'élan et évitez « d'accélérer brusquement ». Tenez le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle. Assurez-vous que

les roues avant demeurent au sol. Tenez compte du fait que l'obstacle peut glisser ou se déplacer en le franchissant.

### Montée

Avant d'essayer de monter une colline, gardez ces choses en tête. Monter une côte ne devrait être tenté que par des conducteurs expérimentés. Commencez sur de faibles pentes. Conduisez toujours tout droit vers le haut et maintenez votre poids vers l'avant et vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les appuie-pieds, enclenchez un rapport de boîte de vitesses bas, puis accélérez avant d'entreprendre l'ascension. Essayez de maintenir une vitesse constante et actionnez doucement l'accélérateur pour éviter les accélérations. Une pente abrupte ou une variation de terrain ou le roulement d'une roue sur un obstacle pourrait avoir un impact important sur la stabilité, car il pourrait soulever l'avant du véhicule augmentant le risque de renversement. Certaines collines sont trop raides pour s'arrêter ou récupérer en toute sécurité après une tentative infructueuse d'escalade. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer lors de la montée de la colline. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou si le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas glisser et serrez le frein de stationnement. Descendez du véhicule par le côté gauche et utilisez ensuite la technique du virage en K (tout en marchant en arrière, à côté du véhicule sur le côté le plus élevé et avec une main sur la manette de frein, reculez lentement l'arrière du véhicule vers le haut de la colline, puis conduisez vers le bas). Marchez ou descendez toujours en amont de la pente et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse. Des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.

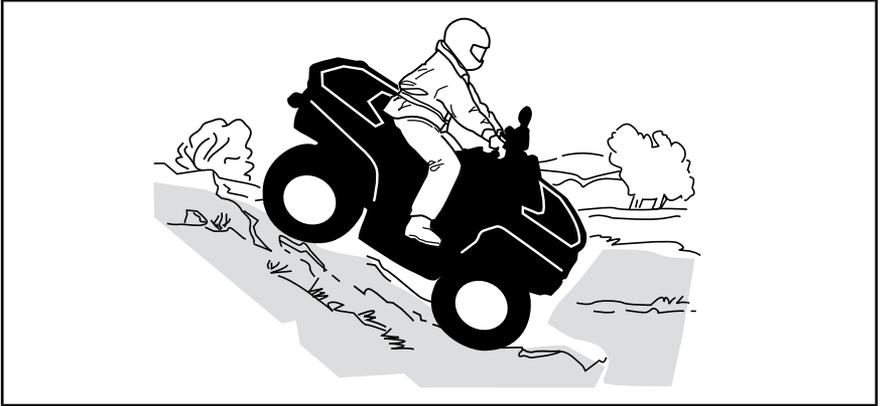


### Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes qui sont plus raides qu'il ne peut descendre en toute sécurité. Par conséquent, avant de monter une pente, assurez-vous qu'il est possible de la descendre en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle.

Maintenez le poids de votre corps vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne ralentissez pas avec la compression du moteur et ne mettez pas le véhicule au point mort. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer en descendant la pente.



### Déplacement à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Il est d'ailleurs recommandé de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si un tel déplacement est nécessaire, il est important que vous placiez TOUJOURS le poids de votre corps vers le haut de la colline et que vous soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne jamais tenter d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**

Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.



### AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ils peuvent influencer la stabilité du véhicule lors des déplacements à flanc de colline en tirant vers le bas et en augmentant le risque de renversement.



### **Escarpements**

Les amortisseurs du véhicule se « détendront » complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est abrupt ou profond, le véhicule piquera du nez et culbutera.

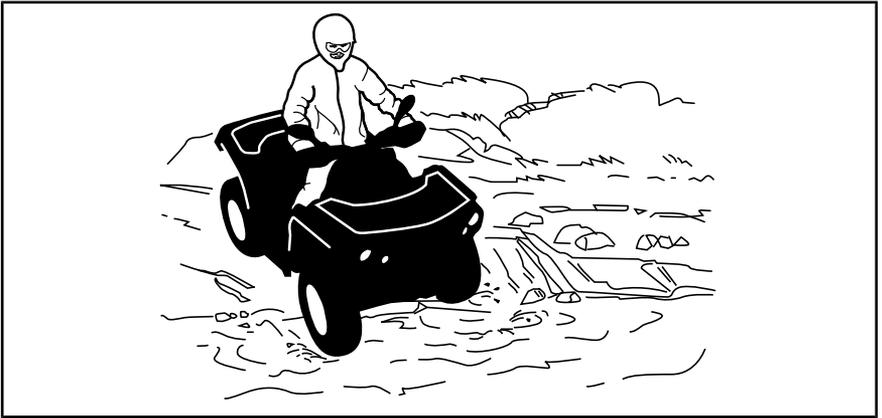


### **AVERTISSEMENT**

Évitez de franchir des escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez un autre trajet.

### **Franchissement d'étendues d'eau**

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes telles que les rochers, l'herbe, les billots, etc. Vous risquez de perdre votre adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera le mouvement du véhicule et pourrait vous éjecter du véhicule.



Des freins mouillés réduisent la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, de la neige ou de la boue, actionnez les freins plusieurs fois pour que la chaleur de la friction sèche les freins. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des « trous » ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

### **Conduite sur surfaces gelées**

Si le trajet amène à traverser des étendues d'eau gelées, vérifiez si la glace est assez épaisse pour supporter le poids du conducteur, ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

### **Conduite sur surfaces enneigées**

Au moment de l'inspection pré-départ, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et des réflecteurs, bloquer les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement des manettes de commande, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de démarrer votre VTT, vérifiez le bon fonctionnement du volant, de l'accélérateur, des commandes de freinage.

Lorsque vous conduisez un VTT sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur une surface à adhérence réduite,

la direction n'est pas aussi vive et précise, la distance de freinage est allongée et l'accélération est moins sensible. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Les pneus risquent de patiner et le véhicule peut déraiper en survirage. Évitez de freiner brusquement. Le véhicule risque de glisser en ligne droite. Or, le meilleur conseil que l'on puisse donner consiste à réduire la vitesse de façon sécuritaire afin d'anticiper certaines manœuvres pour avoir suffisamment de temps et de distance pour garder le parfait contrôle du véhicule et éviter qu'il ne fasse une embardée.

Lorsque vous conduisez votre VTT sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera entraînée par la turbulence dans le sillage du véhicule. Elle est alors projetée et s'accumule ou fond sur des composants exposés, y compris des pièces rotatives, tels que les disques de frein. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre VTT. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifiez le niveau d'adhérence et vous êtes conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Retirez la neige et la glace sur la pédale de frein, les repose-pieds, le plancher et les manettes d'accélérateur et de frein. Enlevez fréquemment la neige du siège, du guidon, des phares, des feux arrière et des réflecteurs.

La neige peut cacher des pierres, des troncs d'arbre et d'autres objets. Si la neige est fondante, elle peut réduire la maniabilité du véhicule qui peut s'enliser ou perdre toute adhérence. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, vous devez garder vos distances. Vous ne devez pas conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace est capable de supporter le poids du véhicule, avec le conducteur et sa cargaison. N'oubliez pas qu'une épaisseur de glace peut être suffisante pour supporter une motoneige, mais pas un VTT d'un poids identique parce que la surface de contact des quatre pneus est plus petite que celle des chenilles et des skis d'une motoneige.

Pour maximiser le confort et éviter les gelures, portez toujours des vêtements et des équipements de protection pour VTT adaptés aux conditions météorologiques auxquelles vous serez exposé pendant votre voyage.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine inspection avant randonnée.

La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduisez votre vitesse et gardez une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrez les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige.

### **Conduite sur le sable**

Rouler sur le sable, les dunes de sable et la neige est une expérience unique, mais vous devez prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, cherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent lorsque vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

### **Conduite sur des pierres**

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule est ainsi altérée, ce qui pourrait faire glisser ou renverser le véhicule, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur « l'accélérateur brusquement » ou glisser risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.

# TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL

## Travailler avec ce véhicule

Ce véhicule peut être utilisé pour effectuer certaines tâches LÉGÈRES, par exemple pour déneiger, tirer du bois ou transporter des charges. Divers accessoires sont disponibles chez les concessionnaires Can-Am agréés. Pour éviter tout risque de blessures, respectez les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Respectez toujours la charge maximale prescrite pour le véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les endommager. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges lourdes ou en poussant manuellement le véhicule.

## Transport de charges

Tout chargement transporté sur le véhicule influence sa tenue de route, sa stabilité et la distance de freinage. Ne dépassez pas la charge maximale du véhicule, incluant le poids du conducteur, du passager, du chargement, des accessoires et du timon. Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE*. Vérifiez si la charge est bien fixée, correctement répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite et à l'éclairage. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.



### AVERTISSEMENT

Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Faire preuve de prudence en réduisant la vitesse en fonction de l'état du terrain lors du transport d'une charge ou de traction d'une remorque et éviter les pentes et les terrains accidentés. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier dans les terrains en pente. Toujours fixer la charge le plus bas possible pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident.

### TABLEAU DE CHARGE MAXIMALE

|                         |        |   |
|-------------------------|--------|---|
| Charge maximale permise | 141 kg | Comprend le poids du conducteur, de toute charge, de tout accessoire et du timon de remorque. |
| Charge arrière MAX      | 23 kg  | Inclus le poids de toute charge dans l'espace de chargement arrière (le cas échéant).         |
| Charge arrière MAX      | 16 kg  | Inclus l'espace de chargement arrière seulement.  |

Voici un exemple de distribution convenable du chargement du véhicule :

| EXAMPLE OF LOAD DISTRIBUTION |            |            |             |                |
|------------------------------|------------|------------|-------------|----------------|
| CHARGEMENT TOTAL DU VÉHICULE | CONDUCTEUR | CHARGEMENT | ACCESSOIRES | POIDS AU TIMON |
| 141 kg                       | 108 kg     | 9 kg       | 10 kg       | 13 kg          |

### Chargement de l'espace de chargement arrière

Placez le chargement aussi bas que possible – un chargement placé en hauteur augmente le centre de gravité, ce qui peut réduire la stabilité. Distribuez le chargement sur le porte-bagages le plus uniformément possible.

Fixez la charge dans l'espace de chargement arrière. N'utilisez pas une autre partie du véhicule pour fixer la charge. Si le chargement n'est pas attaché de manière sécuritaire, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons; de plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule.

Les objets qui sont plus élevés peuvent nuire à la visibilité du conducteur et être projetés en cas d'accident. Évitez que le chargement dépasse sur les côtés, car il risque de se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez que le chargement recouvre ou obstrue les phares ou les feux d'arrêt. Assurez-vous de ne rien faire dépasser de l'espace de chargement et que la charge ne nuit pas à votre visibilité et à la conduite du véhicule.

**AVIS** Ne dépassez pas la capacité maximale du porte-bagages. Consultez la *FICHE TECHNIQUE*.

Ne transportez jamais de bidon d'essence ou de liquides dangereux dans l'espace de chargement arrière.



### AVERTISSEMENT

Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Faire preuve de prudence en réduisant la vitesse en fonction de l'état du terrain lors du transport d'une charge ou de traction d'une remorque et éviter les pentes et les terrains accidentés. Prévoir davantage de distance pour freiner. Toujours fixer la charge le plus bas possible pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident.

### Remorquage (si équipé d'attelage)

Ne tirez jamais une charge en l'attachant au pare-chocs, à l'espace de chargement arrière ou à toute autre pièce ou accessoire. Cela peut faire

basculer le véhicule. N'utilisez que l'attelage de remorque (si installé) ou le treuil pour remorquer un chargement.

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé. Reportez-vous à *CROCHET DE RÉCUPÉRATION* de la section *ÉQUIPEMENT*.

Lorsque vous remorquez un chargement avec une chaîne ou un câble, assurez-vous qu'il n'y a pas de jeu avant de démarrer et maintenez la tension tout au long du remorquage.

Lorsque vous remorquez un chargement au moyen d'une chaîne ou d'un câble, assurez-vous de freiner progressivement. L'inertie du chargement pourrait entraîner un impact.

Lorsque vous remorquez un chargement, respectez la capacité maximale. Reportez-vous à *TRACTION D'UNE REMORQUE* dans cette section.



## AVERTISSEMENT

**Un jeu de la chaîne ou du câble peut entraîner une rupture ou un contrecoup.**

Lorsque vous remorquez un autre véhicule, assurez-vous qu'une autre personne est aux commandes du véhicule tiré. La personne doit freiner et tourner le volant afin de prévenir la perte de maîtrise du véhicule.

Avant de remorquer un chargement au moyen d'un treuil, consultez les directives du fabricant.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule remorque un chargement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

### Traction d'une remorque (si équipé d'un attelage)

**AVIS** Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour tracter une remorque.

Tirer une remorque augmente considérablement le risque de renversement du véhicule, en particulier sur des pentes. Avant de fixer une remorque, assurez-vous que son attelage est compatible avec celui qui est installé sur le véhicule en tant qu'accessoire. Vérifiez que la remorque est horizontale par rapport au véhicule. (Dans certains cas, il peut être nécessaire d'installer une extension spéciale sur le crochet d'attelage du véhicule). Utilisez des câbles et des chaînes de sécurité pour sécuriser la remorque à votre véhicule.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule tire une remorque. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Une cargaison mal chargée peut entraîner une perte de contrôle de la remorque.

Ne dépassez pas la capacité de remorquage ou du timon. Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE*.

Vérifiez qu'un minimum de poids appuie sur le timon.

Vérifiez que la charge est uniformément distribuée et solidement fixée sur la remorque. Une remorque uniformément équilibrée est plus facile à contrôler.

Positionnez le levier sélecteur à la position L (Basse vitesse) lorsque vous tractez une remorque. En plus d'augmenter le couple disponible, la sélection du mode Basse vitesse compense la charge supplémentaire sur les pneus arrière.

Lorsque le véhicule est arrêté, bloquez les roues du véhicule et de la remorque pour éviter tout mouvement.

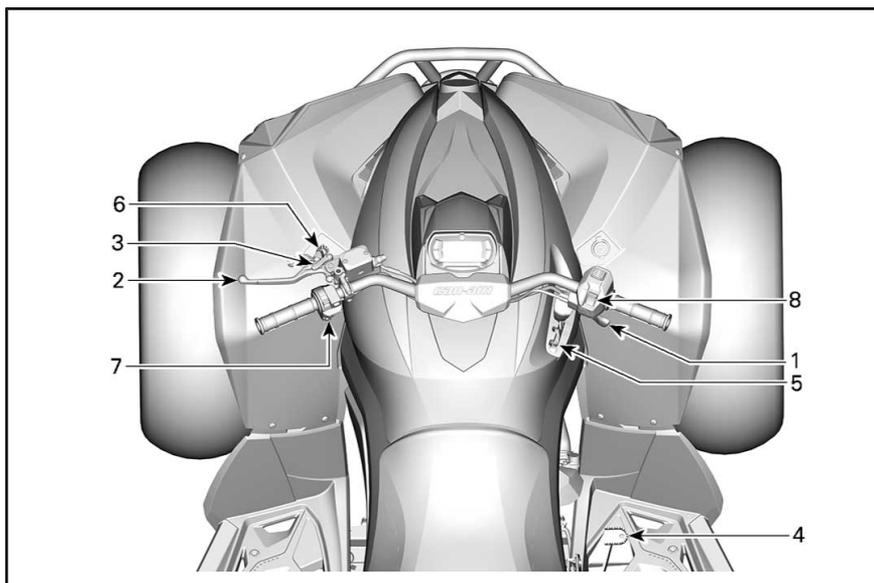
Prenez des précautions avant de décrocher une remorque chargée. La remorque ou son chargement peut basculer sur vous ou quelqu'un.

Lorsque vous tirez une remorque, respectez la capacité maximale de traction.

---

***Cette page est  
vierge intentionnellement***

# ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***



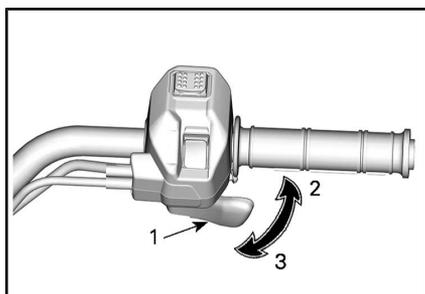
## 1) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur se trouve sur le côté droit du guidon.

Elle commande le régime du moteur.

Pour augmenter ou maintenir la vitesse du véhicule, appuyez sur la manette d'accélérateur avec votre pouce droit.

Pour réduire la vitesse du véhicule, relâchez la manette d'accélérateur.

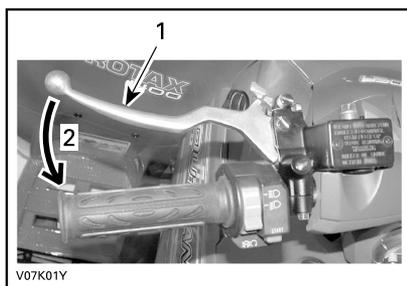


### *TYPIQUE*

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

## 2) Manette de frein gauche

La manette de frein gauche se situe sur le côté gauche du guidon.



### *TYPIQUE*

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

La manette de frein gauche permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

Quand vous appuyez sur cette manette, vous activez les freins avant et arrière.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

### 3) Levier de frein de stationnement

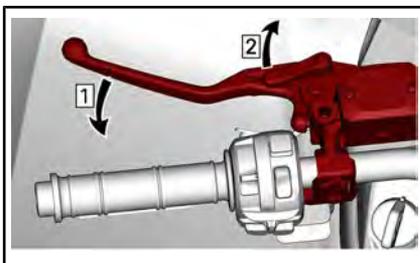
La manette de frein de stationnement est située sur le côté gauche du guidon.

La fonction de la manette de stationnement est de serrer les freins de toutes les roues pour éviter que le véhicule ne bouge une fois stationné.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Il est important d'actionner le frein de stationnement **et** de placer le levier sélecteur sur la position de stationnement « P » lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Pour actionner le frein de stationnement, procédez comme suit :



Étape 1 : Actionnez les freins

Étape 2 : Bloquez les freins

**REMARQUE** : La manette de frein de stationnement peut être réglée à diverses positions.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Veillez à ce que le véhicule soit immobilisé de manière sûre lorsque le frein de stationnement est serré.

Pour relâcher le frein de stationnement, serrez simplement la manette de frein. Elle devrait revenir à la position de repos.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Veillez à bien desserrer le frein de stationnement avant de conduire le véhicule. Le fait de conduire le véhicule lorsque le frein de stationnement est **APPLIQUÉ** peut endommager le système de freinage et réduire son efficacité, et présenter un risque d'incendie.

### 4) Pédale de frein

La pédale de frein se situe sur le côté droit du véhicule près du moteur.



1. Pédale de frein

La pédale de frein permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

Quand la pédale de frein est enfoncée, **seul** le frein arrière est actionné.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale.

**REMARQUE** : Ce freinage a aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire de la transmission lorsque le mode 4 roues motrices est sélectionné.

## 5) Levier sélecteur

Le levier sélecteur se trouve sur le côté droit du véhicule près de la colonne de direction.



EMPLACEMENT DU LEVIER SÉLECTEUR

Le levier sélecteur permet de modifier la position de la boîte de vitesses.

Le levier sélecteur a 5 positions :

| POSITIONS DU LEVIER SÉLECTEUR |                              |
|-------------------------------|------------------------------|
| POSITION                      | RAPPORT                      |
| P                             | Stationnement                |
| R                             | Marche arrière               |
| N                             | Point mort                   |
| H                             | Haute vitesse (marche avant) |
| L                             | Basse vitesse (marche avant) |



POSITIONS DU LEVIER

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'appliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

**AVIS** Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de vitesse pendant que le véhicule est en mouvement.

### P : Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position « P » (STATIONNEMENT).

### RP : Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

**REMARQUE :** En marche arrière, le régime du moteur est restreint, ce qui limite la vitesse du véhicule à reculons.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

### Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.

## AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur est placé sur la position « N » (POINT MORT).

### Haute vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Haute vitesse de la boîte de vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

### Basse vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Basse vitesse. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

**AVIS** Sélectionnez la Basse vitesse pour tracter une remorque (si équipé d'un attelage), transporter une charge lourde, franchir des obstacles ou monter ou descendre des pentes.

## 6) Clés

### D.E.S.S. Clé

#### **Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)**

Les clés de contact sont dotées d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

Ce véhicule peut s'utiliser avec 2 types différents de programmations de clé :

- Normal
- Sport

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour plus de détails.

Le véhicule est fourni avec une clé Performance.

**REMARQUE :** Des clés supplémentaires sont disponibles en accessoire par le biais de votre concessionnaire.

## AVERTISSEMENT

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si vous utilisez la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

### Clé performance

La clé performance permet à l'utilisateur de profiter du couple maximal, ainsi que de la vitesse de pointe du véhicule.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une plus grande réponse de l'accélérateur et dans les environnements où des vitesses plus élevées et une accélération supérieure sont appropriées. Dans les grands espaces libres et sur les sentiers bien droits, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé performance.

### Normale optionnelle

La clé normale limite le taux d'accélération du véhicule et/ou la vitesse du véhicule à 70 km/h.

## **AVERTISSEMENT**

Pour descendre des pentes fortes, le limiteur de vitesse peut ne pas suffire pour empêcher le véhicule de dépasser cette vitesse.

Cette clé peut être utile pour les conducteurs qui préfèrent une accélération plus progressive, ou lorsque l'environnement n'est pas compatible avec une vitesse et un couple élevés. Par exemple, sur des pistes étroites, sinueuses, une clé normale est préférable.

### **D.E.S.S. Flexibilité**

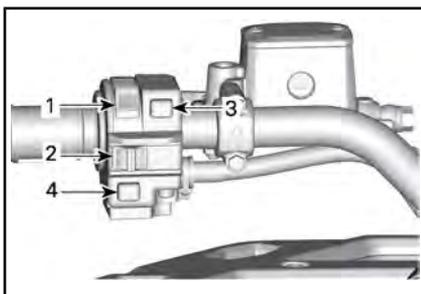
Le système D.E.S.S. de votre véhicule peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am autorisé afin d'accepter un maximum de 8 clés distinctes.

Si vous disposez de plusieurs véhicules Can-Am dotés d'une clé D.E.S.S., chacun d'eux peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am autorisé de sorte à être compatible avec les clés D.E.S.S. des autres véhicules.

## **7) Interrupteur multifonction**

L'interrupteur multifonction se situe sur le côté gauche du guidon.

L'interrupteur multifonction réunit les commandes suivantes :



*TYPIQUE — INTERRUPTEUR MULTIFONCTION*

1. Commutateur de phare
2. Interrupteur d'arrêt du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur
4. Dispositif de neutralisation/DPS (le cas échéant)

### **Sélecteur de feux de route/croisement**

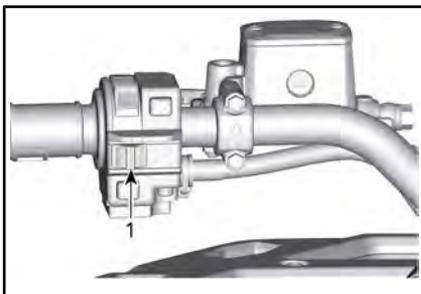
Ce sélecteur sert à sélectionner les feux de croisement ou de route, ou encore pour éteindre les feux.



*FONCTIONS DU COMMUTATEUR DE PHARE*

1. Feux éteints
2. Feux de croisement
3. Feux de route

## Interrupteur d'arrêt du moteur



### TYPIQUE

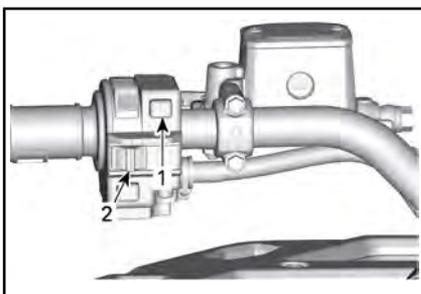
1. Interrupteur d'arrêt du moteur

Vous utilisez cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, placer l'interrupteur d'arrêt du moteur sur la position STOP.

**REMARQUE :** Vous pouvez arrêter le moteur en plaçant l'interrupteur d'arrêt du moteur sur la position STOP.

## Bouton de démarrage du moteur



### TYPIQUE

1. Bouton de démarrage du moteur
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

Lorsque le bouton de démarrage du moteur est enfoncé et maintenu dans cette position, il permet de faire démarrer le moteur.

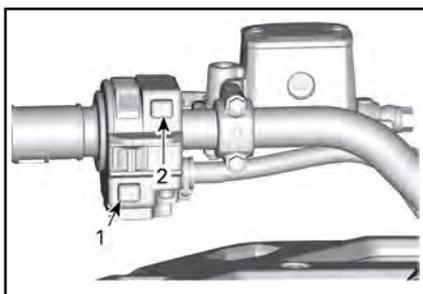
**REMARQUE :** Pour pouvoir démarrer le moteur, la clé D.E.S.S. doit être insérée dans la borne D.E.S.S. et l'interrupteur d'arrêt du moteur doit être sur RUN.

Pour alimenter le véhicule sans mettre le moteur en marche, reportez-vous à *MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE*.

## Bouton Neutralisation/DPS

Selon le modèle de véhicule, ce bouton peut avoir jusqu'à 2 fonctions.

### Fonction de neutralisation



### TYPIQUE

1. Bouton de neutralisation
2. Bouton de démarrage du moteur

La fonction principale du bouton de neutralisation consiste à contourner le limiteur de vitesse du moteur en marche arrière en permettant un couple moteur maximal.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

## AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

## AVERTISSEMENT

Utiliser le mode « neutralisation » uniquement si le véhicule est coincé dans la boue ou du terrain mou et que la basse vitesse ne suffit pas. S'assurer que la zone est sécuritaire avant d'activer le mode « neutralisation ». Ne pas utiliser le mode « neutralisation » lors de la conduite normale en marche arrière, cela risque d'entraîner une vitesse excessive.

Pour activer la fonction de neutralisation, procédez de la façon suivante :

Pendant que le levier sélecteur est sur « R » (MARCHE ARRIÈRE).

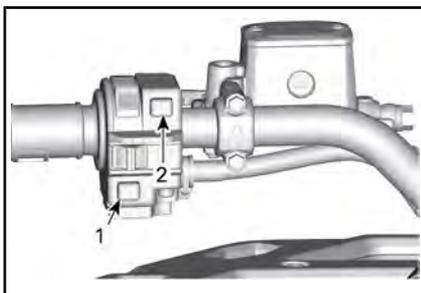
1. Assurez-vous que le véhicule est arrêté.
2. Appuyez sur le bouton de neutralisation/DPS et maintenez-le enfoncé, puis appuyez graduellement sur la manette d'accélérateur.

**REMARQUE** : Lorsque vous utilisez la fonction de neutralisation, l'indicateur affiche le message

**NEUTRALISATION** pour confirmer que la fonction est activée.

3. Pour désactiver la fonction de neutralisation, relâchez simplement le bouton de neutralisation/DPS.

## Fonction DPS (modèle Renegade X xc)



### TYPIQUE

1. Bouton DPS
2. Bouton de démarrage du moteur

La fonction DPS est utilisée pour changer le mode DPS (système de servodirection dynamique).

Pour plus d'information sur les modes DPS, reportez-vous à *PERSONNALISER LA CONDUITE*.

## 8) Sélecteur 2/4 roues motrices et modes de conduite (si équipé)

Le sélecteur des modes de conduite et 2/4 roues motrices se trouve sur le côté droit du guidon.

Ce sélecteur est utilisé pour sélectionner les modes 2 ou 4 roues motrices.

**TYPIQUE**

1. Sélecteur 2 ou 4 roues motrices
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices
4. Sélecteur des modes de conduite

Immobilisez le véhicule avec le moteur au ralenti avant de sélectionner le mode 2 roues motrices ou 4 roues motrices.

**AVIS** Utiliser le sélecteur de mode 2/4 roues motrices lorsque le véhicule est en mouvement peut causer des dommages mécaniques. Le véhicule doit être arrêté lors du passage du mode 2 et 4 roues motrices

Pour activer le mode 4 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le bas.

**TYPIQUE - MODE 4 ROUES MOTRICES**

Pour activer le mode 2 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le haut.

**TYPIQUE - MODE 2 ROUES MOTRICES**

Ce sélecteur est utilisé pour sélectionner les modes de conduite. (Selon l'équipement)



1. Sélecteur des modes de conduite

Activez le mode SPORT ou ECO en appuyant sur le sélecteur à gauche ou à droite.



Le mode SPORT fournit une réponse plus directe de l'accélérateur. Appuyez à GAUCHE pour activer, à DROITE pour désactiver.

**REMARQUE :** Le mode SPORT peut être activé avec tous les types de clés et offre la puissance maximale avec la clé utilisée.

Le mode ECO permet une réponse plus douce de l'accélérateur. Il est limité à une vitesse maximale de 70 km/h. Appuyez à GAUCHE pour activer, à DROITE pour désactiver.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



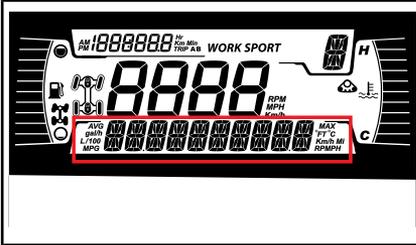
## **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO

## Affichage multifonctionnel

### Affichage inférieur



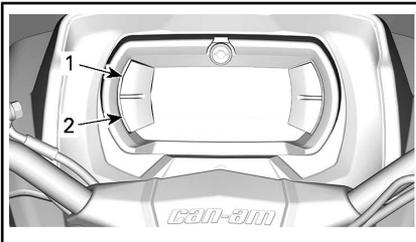
Peut afficher les éléments suivants :

- TR/MIN
- Vitesse
- Température du moteur
- Tension de la batterie
- Réglages
- Messages

Utilisez le bouton INFÉRIEUR (MENU) pour modifier les informations affichées.

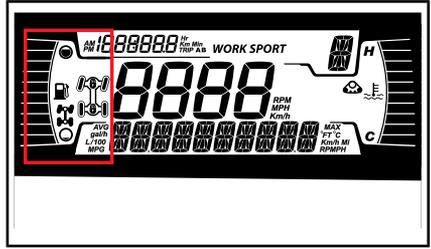
L'affichage SPEED affiche la vitesse maximale et la vitesse moyenne. Maintenez le bouton LOWER (MENU) enfoncé pendant 1 seconde pour réinitialiser (modèles 850 et 1000R).

**REMARQUE :** Maintenez le bouton LOWER (MENU) enfoncé pendant 1 seconde pour change le mode DPS (modèles 570).



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

## Affichage latéral gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence
- Témoin 2X4/4X4

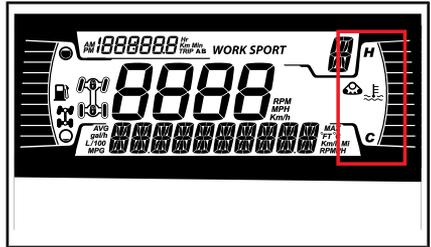


*ICÔNE 4X4 POUR LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE*



*ICÔNE 4X4 POUR TOUS LES AUTRES PAYS*

## Affichage latéral droit



L'affichage latéral droit comprend :

- Température du moteur
- Ensemble de chenilles activé

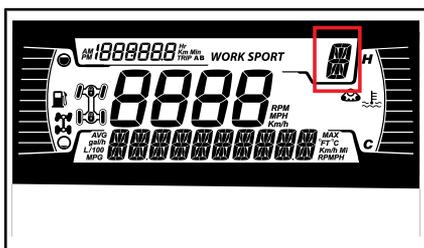
Lorsque des chenilles sont installées, un message défile sur l'affichage inférieur.

## Affichage central



Indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h.

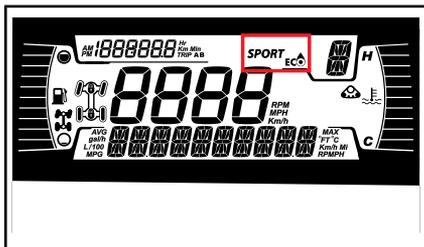
## Position du sélecteur de transmission



Cet indicateur affiche le rapport engagé de la boîte de vitesse :

- P (Stationnement)
- R (Marche arrière)
- N (Poids mort)
- H (Haute vitesse)
- L (Basse vitesse)
- - (vitesse invalide)

## Affichage MODE



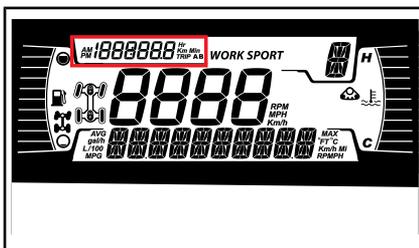
L'affichage MODE indique le mode de fonctionnement sélectionné :

- SPORT
- ÉCO

Un message confirme le mode sélectionné sur l'affichage inférieur à chaque activation et désactivation, comme suit :

| MODE COND- UITE | MESSAGE AFFICHÉ À L'ACTIVA- TION | MESSAGE À LA DÉSACTI- VATION        |
|-----------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Sport           | Sport                            | Sport éteint                        |
| ÉCO             | ÉCO                              | ECO OFF (mode économique désactivé) |

## Affichage du compteur journalier



Cet affichage montre les informations des déplacements :

- Odomètre cumulatif
- Compteur A
- Compteur B
- Heures cumulées
- Horloge

Utilisez le bouton SUPÉRIEUR (COMPTEUR) pour modifier les informations affichées.

Maintenez enfoncé le bouton SUPÉRIEUR (COMPTEUR) pour réinitialiser les compteurs journaliers A/B.

## Témoins et avertisseurs lumineux

Les avertisseurs suivants indiquent que l'état du véhicule présente un problème qui pourrait devenir grave. Certains témoins et avertisseurs s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonc-

tionnent. Si un témoin ou un avertisseur reste allumé après avoir démarré le véhicule, voyez à quoi réfère le témoin ou l'avertisseur pour obtenir plus d'information.

**REMARQUE :** Certains avertisseurs paraissent sur l'afficheur de l'indicateur multifonction et agissent comme un témoin lumineux sans toutefois s'afficher au démarrage.

### Voyants lumineux - ruban inférieur



| FEUX     | DESCRIPTION  |
|----------|--|
|          | ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule   |
|          | BLEU - Feux de route sélectionnés  |
|          | ROUGE - Température du moteur trop élevée.   |
|          | ROUGE - Frein de stationnement serré ou dysfonctionnement du système de freinage                   |
| <b>N</b> | Vert - Neutre  |
|          | ROUGE - la tension de la batterie est trop basse ou il y a un problème dans le système électrique. |
|          | ROUGE - Faible pression d'huile moteur<br>Normalement allumé lorsque le moteur est arrêté          |
|          | ORANGE - Bas niveau d'essence  |

| FEUX | DESCRIPTION   |
|------|---|
|      | ORANGE<br><b>Activer :</b> Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule<br><b>Clignote :</b> Problème de moteur. Le mode de préservation est activé. Faites réparer le véhicule immédiatement. |

### Icônes et indicateurs - affichage multifonctionnel

| ICÔNES ET INDICATEURS |   |
|-----------------------|---|
| <i>SPORT</i>          | Avertit que le mode Sport est sélectionné.    |
| <i>WORK</i>           | Avertit que le mode Travail est sélectionné.  |
|                       | Témoin de l'ensemble de chenilles (si équipé) |

## Réglages

Les boutons de navigation dans les menus sont situés sur le côté gauche de l'affichage LCD.

### Réglage

À l'aide du bouton INFÉRIEUR (MENU), sélectionnez **RÉGLAGES** et maintenez-le enfoncé pour accéder au menu des réglages.

### Réinitialiser Entretien

**REMARQUE :** Uniquement lorsque l'entretien est nécessaire.

À l'aide du bouton INFÉRIEUR (MENU), sélectionnez **RÉINIT. MAINT** et maintenez-le enfoncé pour réinitialiser l'entretien.

### Codes d'anomalie

**REMARQUE :** Uniquement lorsque les codes d'erreur sont activés.

À l'aide du bouton INFÉRIEUR (MENU), sélectionnez **CODES** et maintenez-le enfoncé pour voir les codes d'anomalies actifs et qui ont eu lieu. Les codes d'erreur défilent sur l'affichage inférieur.

### Unité de mesure

L'indicateur a été réglé en unités impériales à en usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques.

À l'aide du bouton INFÉRIEUR (MENU), sélectionnez **UNITÉS** et maintenez le bouton enfoncé pour modifier les unités.

### Réinitialiser statistiques (Reset Stat)

À l'aide du bouton INFÉRIEUR (MENU), sélectionnez **RÉINITIALISER STAT.** et maintenez-le enfoncé pour procéder à la réinitialisation.

### Réglage de la luminosité

Vous pouvez ajuster la luminosité de l'écran LCD selon vos préférences.

À l'aide du bouton INFÉRIEUR (MENU), sélectionnez **LUMINOSITÉ** et maintenez le bouton enfoncé pour modifier la luminosité.

À l'aide du bouton INFÉRIEUR (MENU), réglez la luminosité, puis maintenez-le enfoncé pour confirmer votre sélection.

### Réglage de l'horloge

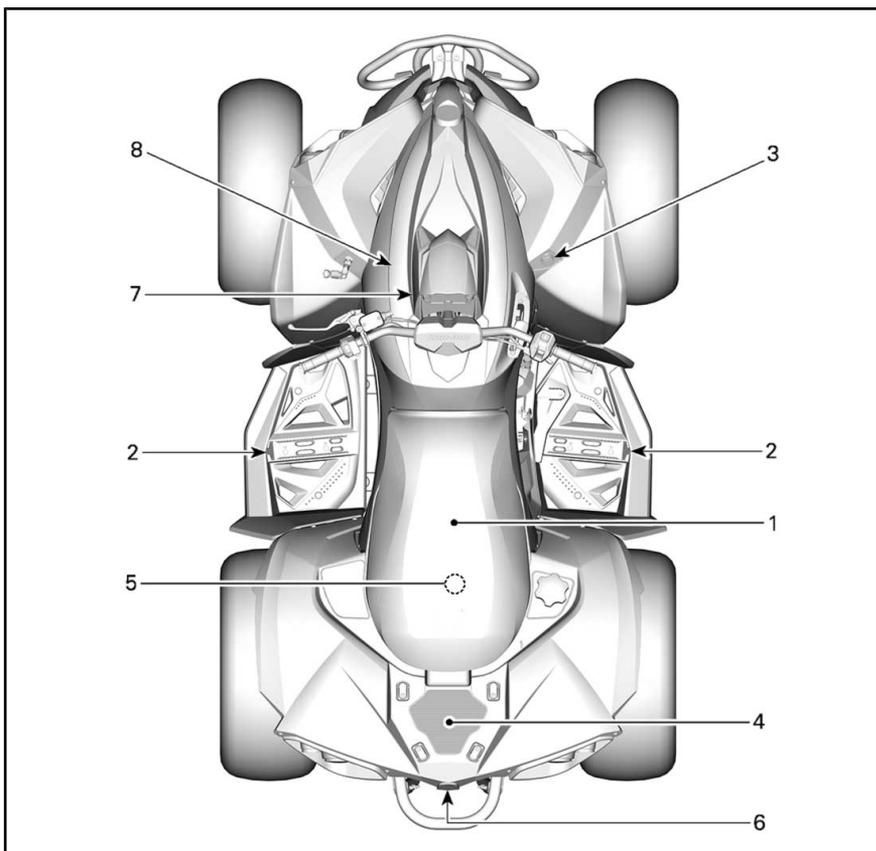
À l'aide du bouton INFÉRIEUR (MENU), sélectionnez **HORLOGE** et maintenez-le enfoncé pour modifier les unités.

1. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR (MENU) pour sélectionner l'affichage de l'horloge.
2. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR (MENU) pendant 1 seconde.
3. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR (MENU) pour sélectionner 12:00 AM PM ou 24:00 (l'heure clignote).
4. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR (MENU) et maintenez-le enfoncé pour confirmer la sélection.
5. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR (MENU) pour modifier les heures (les heures clignent).
6. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR (MENU) pour confirmer la sélection des heures.
7. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR (MENU) pour modifier les minutes (les minutes clignent).
8. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR (MENU) pour confirmer les minutes.

### Réglage de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage. Vérifiez auprès d'un concessionnaire agréé Can-Am les langues disponibles et pour configurer l'affichage selon vos préférences.

# ÉQUIPEMENT



## 1) Siège

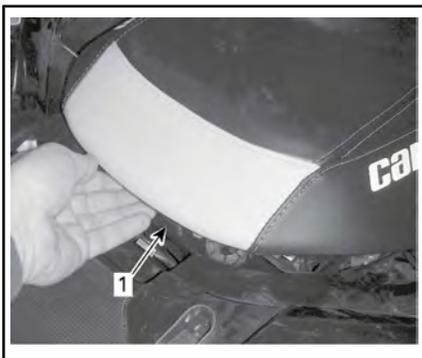
Ce siège est conçu pour transporter un conducteur seulement.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais permettre à un passager de prendre place sur le véhicule.

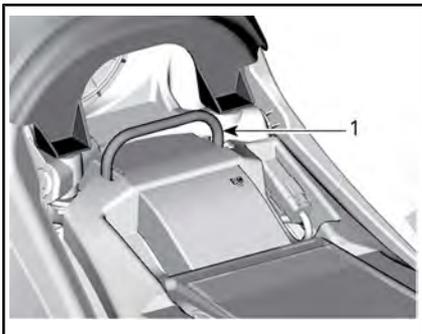
### Dépose du siège

Pour retirer le siège, poussez son loquet vers l'avant. Ce loquet est situé sous l'arrière du siège.



1. Loquet du siège

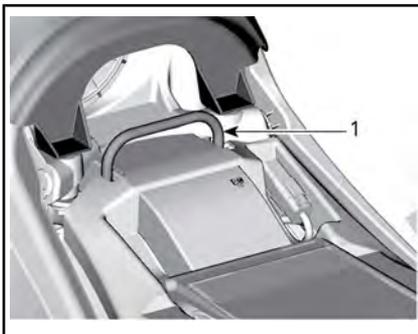
Tirez le siège vers l'arrière. Continuez de soulever le siège jusqu'à ce que vous puissiez dégager le mécanisme de retenue avant de la barre de fixation, puis retirez complètement le siège.



1. Barre de fixation

### Pose du siège

Positionnez l'extrémité avant du siège de sorte que le dispositif de retenue avant sous le siège s'engage avec la barre de fixation. Après avoir bien placé le siège, appuyez fermement pour le bloquer en place.



1. Barre de fixation

**REMARQUE :** Un déclic très évident se fera sentir. Vérifiez si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

S'assurer que le siège du conducteur est correctement fixé en place en tirant à plusieurs reprises.

## 2) Repose-pieds

Les supports de repose-pieds sont situés du côté gauche et du côté droit des repose-pieds.



*TYPIQUE*

1. *Repose-pieds gauche*

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le conducteur doit avoir les deux pieds sur les supports de repose-pieds en tout temps lorsque le véhicule est en marche.

### **3) Prise 12 volts**

Cette prise est pratique pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.



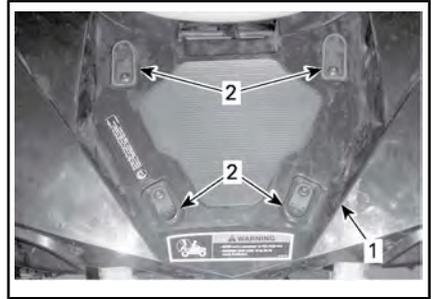
1. *Prise d'accessoire 12V*

Enlevez le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettez le capuchon en place après l'utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

### **4) Espace de chargement arrière**

L'espace de chargement arrière est commode pour le transport de petits objets.

Fixez la charge à l'aide des œillets.



1. *Espace de chargement*  
2. *Œillets en plastique*

### **⚠ AVERTISSEMENT**

La charge **MAXIMUM** pour l'espace de chargement est **16 kg**.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

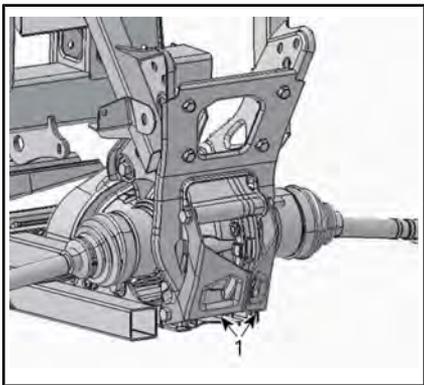
- Ne transportez jamais un passager dans l'espace de chargement arrière.
- Le chargement ne doit jamais gêner la visibilité du conducteur ni affecter sa capacité à diriger correctement le véhicule.
- Le chargement doit être fixé et ne doit pas dépasser l'espace de chargement.

### **5) Trousse d'outils**

La trousse d'outils est située sous le siège. Elle contient les outils permettant un entretien de base.

## 6) Crochet de récupération

Crochet pratique permettant de récupérer un VTT enlisé.

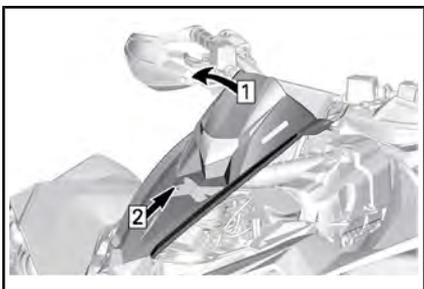


1. Crochet de récupération

## 7) Support de l'indicateur

### Dépose du support de l'indicateur

1. Tirez l'arrière du support de l'indicateur d'air vers le haut pour dégager les attaches des bagues.
2. Glissez le support de l'indicateur vers l'arrière pour le dégager de la console.



Étape 1 : Soulevez

Étape 2 : Glissez vers l'arrière

3. Débranchez le connecteur de l'indicateur.

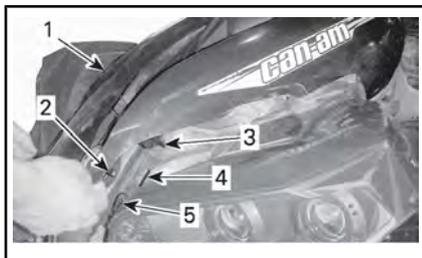
## Installation du support de l'indicateur

Inversez la procédure de dépose.

## 8) Console

### Dépose de la console

1. Reportez-vous aux procédures de cette section et retirez :
  - Siège
  - Support de l'indicateur
2. À l'avant de la console, retirez les deux attaches des bagues.
3. Retirez les deux crochets de leurs fentes.



1. Console

2. Attache

3. Crochet

4. Encoche

5. Bague

4. Tirez l'arrière de la console vers le haut pour dégager les attaches des bagues.
5. Retirez la console en la tirant vers l'arrière.



Étape 1 : Soulevez

Étape 2 : Tirez vers l'arrière

### **Pose de la console**

Inversez la procédure de dépose.

## Spécifications d'essence

**AVIS** Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
  - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
  - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
  - la corrosion des pièces métalliques;
  - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

## Essence recommandée

Pour les moteurs 570, 650 et 850, utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87 ou un indice d'octane RON de 92.

Pour les moteurs 1000R, utilisez de l'essence sans plomb régulier avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 91 ou un indice d'octane RON de 95.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



**AVIS** N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

**AVIS** N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

## Méthode de remplissage du véhicule

### AVERTISSEMENT

- L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.

1. Arrêtez le moteur.

### **! AVERTISSEMENT**

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

2. Le conducteur doit descendre du véhicule.

### **! AVERTISSEMENT**

Ne jamais permettre à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence. Si un feu ou une explosion se produisait au moment du remplissage, un passager pourrait ne pas être en mesure de sortir rapidement du véhicule.

3. Enlevez lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.



1. Bouchon de réservoir d'essence

### **! AVERTISSEMENT**

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

4. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
5. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
6. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

### **! AVERTISSEMENT**

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

7. Serrez bien le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.

### **! AVERTISSEMENT**

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

---

# PÉRIODE DE RODAGE

## Fonctionnement pendant le rodage

Ce véhicule nécessite une période de rodage de 300 km ou 10 heures de fonctionnement.

### Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez les accélérations à plein régime
- N'actionnez jamais la manette d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course
- Évitez les accélérations intenses
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

**REMARQUE** : Il est normal que le moteur ne fonctionne pas à sa pleine capacité tant que la période de rodage n'est pas terminée.

### Freins



## AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. Redoubler de prudence.

### Courroie d'entraînement

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km.

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

---

# PROCÉDURES DE BASE

## Démarrage du moteur

Le levier sélecteur doit être positionné sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).

**REMARQUE :** Pour plus de commodité, un dispositif de neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyez de façon continue sur la manette de frein ou sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Assurez-vous que la clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.

Mettez l'interrupteur d'arrêt du moteur sur RUN.

Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Relâchez le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

**AVIS** Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, n'appuyez pas sur le bouton de démarrage du moteur pendant plus de 10 secondes. Consultez la section *DÉPANNAGE*.

## Mise sous tension du système électrique

Enfoncez et relâchez le bouton de démarrage pendant moins d'une demie-seconde pour que le système électrique soit mis sous tension :

- Pendant 30 secondes, **sans** alimenter l'équipement, si la clé D.E.S.S. **N'EST PAS** insérée dans la borne D.E.S.S. **OU** si l'interrupteur d'arrêt du moteur est sur STOP;
- Pendant 10 minutes, pour alimenter de l'équipement, si la clé D.E.S.S. est insérée dans la borne D.E.S.S. **ET** l'interrupteur d'arrêt du moteur est placé sur RUN. Le système électrique s'éteint après 30 secondes si la clé D.E.S.S. est retirée **OU** l'interrupteur d'arrêt du moteur est placé en position STOP.

**AVIS** La mise sous tension du système électrique à plusieurs reprises ou l'utilisation d'équipement électrique décharge la batterie et vous ne pourrez mettre le moteur en marche.

## Choisir une vitesse

Actionnez les freins et immobilisez le véhicule, puis sélectionnez la position du levier sélecteur voulue.

Relâchez les freins.

**AVIS** Immobilisez toujours le véhicule et actionnez les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. La boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Appuyez graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la boîte de vitesses à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsque vous relâchez l'accélérateur, le régime moteur diminue.

## **Arrêt du moteur et stationnement du véhicule**

### **AVERTISSEMENT**

Évitez de stationner le véhicule dans une pente abrupte.

### **AVERTISSEMENT**

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.

### **AVERTISSEMENT**

Évitez de vous stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent déclencher un incendie.

Lorsque le véhicule est arrêté ou garé, placez toujours le levier sélecteur sur la position de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente.

Stationnez le véhicule sur le terrain le plus plat possible.

Relâchez l'accélérateur et immobilisez le véhicule au moyen des freins.

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).

Serrez le frein de stationnement.

Poussez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position OFF.

Retirez la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S.

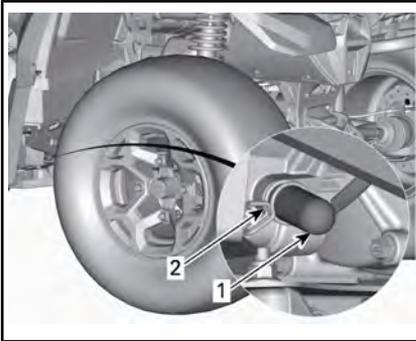
Lorsque vous devez stationner le véhicule sur une pente escarpée ou transporter une charge, bloquez les roues au moyen de pierres ou de briques.

# OPÉRATIONS SPÉCIALES

## Que faire en présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT

retirer le bouchon de vidange de transmission CVC qui se trouve sur la partie arrière du couvercle de transmission CVC. Il est accessible depuis l'aile arrière gauche.

Inspectez le bouchon de vidange de la boîte CVT pour vérifier la présence d'eau.



1. bouchon de vidange
2. Collier à ressort

**AVIS** En cas de présence d'eau dans la boîte CVT, un glissement de la courroie peut se produire. Le moteur accélérera, mais le véhicule restera immobile.

En cas de présence d'eau, retirez le bouchon de vidange de la boîte CVT pour expulser l'eau.

**AVIS** Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire inspecter et nettoyer la boîte de vitesses CVT.

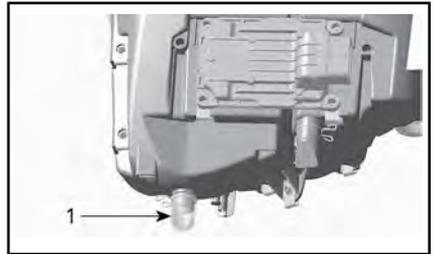
Réinstallez le bouchon de vidange et fixez-le au moyen du collier à ressort.

**REMARQUE :** Assurez-vous que le boyau est correctement inséré dans le raccord du couvercle de la boîte CVT.

## Que faire en présence d'eau dans le boîtier de filtre à air

Enlevez le flanc gauche.

Inspectez le réservoir de vidange sous le boîtier de filtre à air pour vérifier la présence d'eau.



### TYPIQUE

1. Réservoir de vidange du boîtier du filtre à air

En cas de présence d'eau, appuyez sur les colliers de serrage et retirez les réservoirs pour vidanger l'eau du boîtier de filtre à air.

Si l'une des conditions suivantes est constatée, apportez le véhicule chez le concessionnaire Can-Am autorisé le plus près pour faire réparer le véhicule :

- Si plus de 50 ml d'eau (environ 5 réservoirs de vidange) sont présents dans le tuyau de vidange de la chambre.
- Si des dépôts sont présents dans le réservoir de vidange.

Dans un tel cas, le véhicule doit faire l'objet des interventions suivantes :

- Événements
- Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT
- Nettoyage de la boîte CVT

- Remplacement du reniflard du réservoir d'essence
- Inspection du lubrifiant et remplacement si besoin (moteur, boîte de vitesses et entraînement final arrière).

**AVIS** Si le véhicule n'est pas réparé, les composants suivants, entre autres, pourraient être irrémédiablement endommagés :

- Moteur et boîte de vitesses
- Pompe à essence
- CVT
- Différentiel avant
- Entraînement final arrière.

## Que faire en cas de retournement du véhicule

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, remettez-le sur ses roues. Vérifiez si le véhicule présente des dommages.



### AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un véhicule endommagé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le véhicule ne présente aucun dommage, reportez-vous à *PROCÉDURES D'ENTRETIEN* et inspectez les éléments suivants.

- Vérifiez si le boîtier de filtre à air contient de l'huile; s'il en contient, nettoyez le boîtier et le filtre à air.
- Vérifiez le niveau d'huile à moteur et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses et faites l'appoint au besoin.

- Vérifiez le niveau d'huile de l'entraînement final arrière et faites l'appoint au besoin.
- Démarrer le moteur. Si le témoin de pression d'huile reste allumé, arrêtez immédiatement le moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

Lorsque le véhicule a capoté, il devrait être inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé.

## Que faire si le véhicule est submergé

Si le véhicule venait à être immergé, arrêtez immédiatement le moteur. N'utilisez pas d'équipement électrique lorsque le véhicule est submergé. Il faudra amener le véhicule dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR!**

**AVIS** Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne suivez pas les bonnes directives de redémarrage.

Dès que le véhicule est sorti de l'eau, procédez comme suit :

- Vidangez la boîte CVT. Reportez-vous à *QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LE BOÎTIER DE FILTRE À AIR* dans cette section.
- Vidangez la boîte CVT. Reportez-vous à *QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LA BOÎTE DE VITESSES CVT* dans cette section.

**AVIS** Faites réparer le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé dès que possible.

# PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE

## AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension a été réglée.

## Réglages de la suspension

Le réglage de la suspension et la charge peuvent avoir un effet sur le confort et la maniabilité du véhicule.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de votre préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Effectuez les réglages une position (déclat) à la fois. Effectuez un essai du véhicule dans les mêmes conditions : terrain, vitesse, position de conduite, etc. Procédez de façon méthodique jusqu'à l'obtention du réglage voulu.

**REMARQUE :** Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions. Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

**REMARQUE :** N'augmentez pas la précharge sur les amortisseurs FOX.

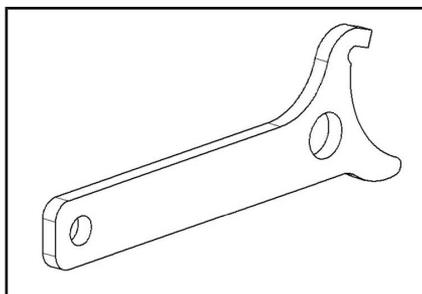
## RÉGLAGES D'USINE DE LA PRÉCHARGE DE LA SUSPENSION AVANT

| RÉGLAGE              | MODÈLE                | RÉGLAGE D'USINE    |
|----------------------|-----------------------|--------------------|
| Précharge du ressort | 570                   | Position de came 3 |
|                      | 850/1000R             | 46,6 mm            |
|                      | Tous les modèles X xc | 42,6 mm            |

## RÉGLAGES D'USINE DE LA PRÉCHARGE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

| RÉGLAGE              | MODÈLE                | RÉGLAGE D'USINE    |
|----------------------|-----------------------|--------------------|
| Précharge du ressort | 570                   | Position de came 3 |
|                      | 850/1000R             | 63,1 mm            |
|                      | Tous les modèles X xc | 59 mm              |

Voyez ci-dessous pour régler la suspension avec précision. Employez l'outil de réglage de la suspension fourni dans la trousse d'outils.



OUTIL DE RÉGLAGE DE LA SUSPENSION

## Réglage de la précharge à ressort

### **⚠️ AVERTISSEMENT**

Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

Raccourcissez les ressorts pour une tenue de route plus ferme et pour des conditions de terrain rudes.

Allongez les ressorts pour une tenue de route plus souple et pour des terrains réguliers.

Régalez la précharge du ressort en tournant l'anneau de réglage.



#### **TYPIQUE**

- Étape 1 : Desserrez l'anneau de réglage supérieur
- Étape 2 : Tournez l'anneau de réglage en conséquence
- Étape 3 : Serrez l'anneau de réglage supérieur

## Amortissement de l'amortisseur modèles X xc

| <b>RÉGLAGES D'USINE DE L'AMORTISSEMENT DE LA SUSPENSION AVANT</b> |   |
|---|---|
| Rebond  | 12 clics anti-horaire à partir de l'arrêt complet       |
| Compression à vitesse élevée                                      | 2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet |
| Compression basse vitesse   | 2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet |

| <b>RÉGLAGES D'USINE DE L'AMORTISSEMENT DE LA SUSPENSION ARRIÈRE</b> |   |
|---|---|
| Rebond  | 12 clics anti-horaire à partir de l'arrêt complet       |
| Compression à vitesse élevée  | 2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet |
| Compression basse vitesse   | 2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet |

## Réglages de l'amortissement de la compression de l'amortisseur (modèles X xc)

L'amortissement de la compression contrôle la manière dont l'amortisseur restreint la course de la compression.



**AMORTISSEMENT DE COMPRESSION -  
DESSUS DE L'AMORTISSEUR**

1. **Augmenter** (plus ferme)
2. **Diminuer** (plus souple)

| ACTION   | CONSÉQUENCE                                 |
|--|---|
| Augmentation de la puissance d'amortissement de la compression | Amortissement de la compression plus ferme  |
| Diminution de la puissance d'amortissement de la compression   | Amortissement de la compression plus souple |

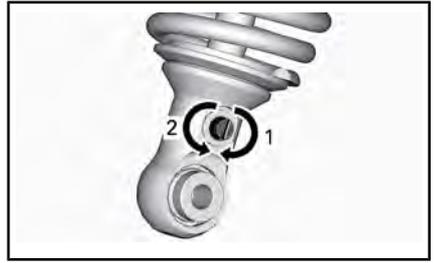


**AVERTISSEMENT**

Assurez-vous que le réglage d'amortissement de la compression est identique des deux côtés.

**Amortissement des rebonds de l'amortisseur modèles X xc**

L'atténuation du rebond contrôle la manière dont l'amortisseur restreint la course de l'extension.



**AMORTISSEMENT DES REBONDS -  
DESSOUS DE L'AMORTISSEUR**

1. **Augmenter** (plus ferme)
2. **Diminuer** (plus souple)

**Réglage du niveau d'assistance du système de servodirection dynamique (DPS) (modèles X xc)**

Le système de servodirection dynamique (DPS) trimode offre une assistance de direction au conducteur. Le niveau d'assistance s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux besoins du conducteur afin d'offrir une assistance de direction maximale à basse vitesse lorsque le besoin du conducteur est plus élevé. Lorsque la vitesse augmente, l'assistance est réduite progressivement pour maximiser la sensation et la précision de la direction pour le conducteur.

Vous pouvez choisir entre trois modes d'assistance : Minimum, Moyen et Maximum. Chaque mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux besoins du conducteur. Il n'est pas néces-

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



**AVERTISSEMENT**

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

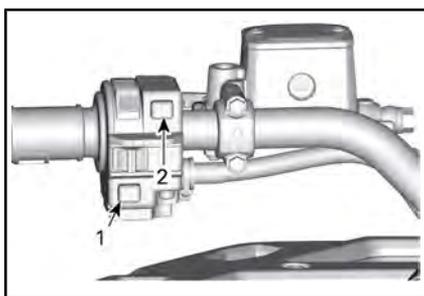
saire de modifier le mode pendant la conduite. Ces modes sont utilisés pour régler le niveau d'assistance selon les préférences de chaque conducteur.

Les modes DPS suivants sont pré-réglés sur le véhicule.

| MODE DPS |                                |
|----------|--------------------------------|
| DPS MAX. | Direction assistée au maximum  |
| DPS MOY. | Direction moyennement assistée |
| DPS MIN. | Direction assistée au minimum  |

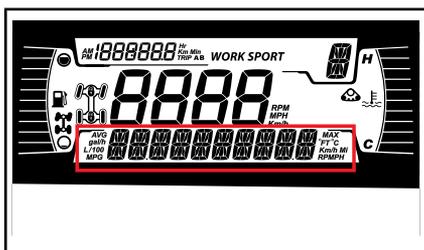
Pour afficher le mode DPS actif, procédez de la façon suivante :

1. Enfoncez et relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.



#### TYPIQUE

1. Bouton DPS
2. Bouton de démarrage du moteur
2. Consultez l'indicateur multifonction pour confirmer le mode DPS actif.



#### AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO

Pour changer le mode DPS, procédez de la façon suivante :

1. Appuyez sur le bouton **Neutralisation/DPS** et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes pour passer au prochain réglage.
2. Relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.
3. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

**REMARQUE :** Le réglage de l'assistance DPS n'est pas offert en marche arrière.

#### Modèles 570

Le réglage du DPS n'est pas possible avec le bouton Override/DPS si le véhicule ne roule pas. Il est possible de changer cela en utilisant le cluster, procédez comme suit :

1. Maintenez le bouton LOWER (MENU) enfoncé pendant 1 seconde pour change le mode DPS.
2. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

# TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsque vous communiquez avec un service de remorquage ou de transport, assurez-vous de demander si une remorque à plateau, une rampe de chargement ou une rampe hydraulique est disponible pour soulever le véhicule et attacher les sangles de façon sécuritaire. Assurez-vous que le véhicule est transporté comme spécifié dans cette section.

**AVIS** Ne remorquez pas ce véhicule — cela peut sérieusement endommager la transmission du véhicule.

**AVIS** Évitez l'utilisation de chaînes pour attacher le véhicule — elles peuvent endommager la finition de surface ou les composants en plastique.



## AVERTISSEMENT

Assurez-vous qu'aucun objet libre n'est présent à l'intérieur du véhicule pendant le transport.



## AVERTISSEMENT

Transportez toujours le véhicule orienté vers l'avant afin d'éviter d'endommager le pare-brise ou d'autres composants. Des pièces risquent de se détacher pendant le transport.



## AVERTISSEMENT

Avant de tenter de monter le véhicule sur une plateforme ou une remorque, veuillez à respecter les précautions de sécurité suivantes.

| CONSIGNES DE SÉCURITÉ   |   |
|-------------------------|---|
| Équipement de transport | Le dispositif de transport (plateforme, remorque ou plateau) doit posséder les dimensions et la capacité de charge adéquates pour supporter et transporter le véhicule en toute sécurité.               |
| Véhicule de remorquage  | Ne dépassez jamais la capacité et les spécifications de remorquage du véhicule. Assurez-vous que la remorque ou la plateforme est correctement accrochée à l'attelage du véhicule de remorquage.        |
| Visibilité              | Veillez à disposer d'une bonne visibilité pendant la totalité de la manœuvre.   |
| Terrain                 | Le véhicule de remorquage et la remorque doivent se trouver sur une surface de niveau. Utilisez des cales de roues au niveau de la remorque et du véhicule de remorquage pour éviter qu'ils ne bougent. |
| Rampes                  | Utilisez des rampes aux spécifications requises et fixez les rampes au niveau de la remorque ou de la plateforme. Évitez les rampes trop inclinées.   |
| Personnes à proximité   | Vérifiez toujours que personne ne se tient trop près du véhicule ou de l'équipement de remorquage pendant la montée.  |

## Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage

**Lorsque le véhicule peut monter par lui-même, procédez comme suit :**

Portez des vêtements de protection.

Utilisez uniquement le mode Basse vitesse (selon l'équipement).

Si le véhicule possède l'option 4x4 (ou 6x6), utilisez-la.

Lorsque vous conduisez, restez toujours assis.

Veillez à bien vous aligner sur les rails ou la plateforme.

1. Partez d'une distance suffisante par rapport à la remorque pour aligner le véhicule en ligne droite sur les rampes. Ne tentez jamais de tourner tandis que vous vous rapprochez de la rampe. Les roues arrière pourraient ne pas être alignées lorsque vous parvenez à la rampe et le véhicule risque de chuter.
2. Montez en douceur les roues avant sur la rampe pour vérifier l'alignement.
3. Reculez le véhicule, vérifiez que les rampes sont toujours solidement fixées, puis effectuez la manœuvre à une vitesse appropriée.
4. Faites rouler avec précaution le véhicule sur la plateforme ou la remorque. Utilisez une vitesse suffisante pour monter sans patinage ni accélération intempestive. Évitez d'accélérer sur les rampes pour ne pas que les rampes bougent.

5. Si la remorque est inclinée vers l'avant, permettez tout simplement au véhicule de rouler sans accélérer.
6. Une fois le véhicule monté, placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Actionnez le frein de stationnement.

**Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer par lui-même, ou s'il risque d'aller trop loin, ou encore si certaines conditions dangereuses empêchent que le véhicule monte par lui-même, utilisez un treuil.**

## Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage

**Lorsque le véhicule ne peut pas monter par lui-même, procédez comme suit :**

### AVERTISSEMENT

Demandez l'aide d'une deuxième personne. L'un d'entre vous doit se trouver dans le véhicule pour actionner la direction, les freins et l'interrupteur de treuil, et l'autre doit surveiller les alentours et veiller à la sécurité de la manœuvre.

### AVERTISSEMENT

Vérifiez que le crochet de treuil peut être solidement fixé à un point d'ancrage approprié. Utilisez des câblages adaptés.

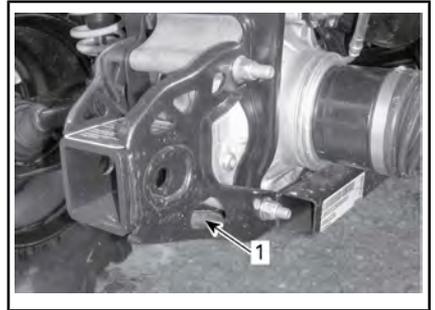
**REMARQUE :** Si le véhicule peut être démarré en toute sécurité, laissez le moteur tourner au ralenti pendant le treuillage afin d'éviter de vider la batterie.

1. Placez le levier sélecteur au point mort (N).
2. Si le véhicule est équipé d'un treuil, utilisez-le pour faire rouler le véhicule sur la remorque.
3. Si le véhicule n'est pas équipé d'un treuil, procédez comme suit :
  - 3.1 Attachez la sangle à l'ancrage inférieur du pare-chocs avant.
  - 3.2 Attachez les sangles au câble du treuil du véhicule de remorquage.
  - 3.3 Tirez le véhicule sur la remorque à l'aide du treuil.
4. Placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Actionnez le frein de stationnement.

- Serrez le frein de stationnement.
- Arrimez le véhicule par les points d'arrimage avant et arrière.



*EMPLACEMENT DU POINT D'ARRIMAGE AVANT*



*TYPIQUE*

1. Emplacement du point d'arrimage arrière

## Immobilisation du véhicule pour le transport

Lorsque vous transportez le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.



### AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utiliser une remorque. Ne jamais basculer ce véhicule pour le transporter. Le véhicule doit être dans sa position normale de conduite (sur ses roues).

**AVIS** L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

Ne pas oublier de :

- Videz les porte-bagages avant de transporter le véhicule.
- Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).

## Retrait du véhicule de la remorque

### AVERTISSEMENT

Il faut parfois déplacer le véhicule en cours de transport. Vérifiez que le véhicule est bien aligné sur les rampes avant de procéder à la manœuvre.

### AVERTISSEMENT

La visibilité sera fortement limitée lorsque vous reculez pour descendre de la remorque. Demandez à une autre personne de vous aider pour assurer l'alignement correct et veiller à ce que les alentours soient sécurisés.

# ***ENTRETIEN***

---

# PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche. Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire l'inspection avant randonnée.



## AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

### **Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)**

**Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation** des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou le service de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires agréés de véhicules hors route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon *L'EPA DES É.-U.* dans la rubrique de ce document portant sur la GARANTIE.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire l'inspection avant randonnée.

## CONDITIONS POUSSIÉREUSES EXTRÊMES

### Directives d'entretien du filtre à air du moteur

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée selon les conditions de poussière suivantes :

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur des surfaces poussiéreuses sèches
- Conduite sur des sentiers de gravier sec ou dans des conditions semblables.

**REMARQUE :** La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement.

### LÉGENDE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN

Fonctionnement dans des conditions de conduite en sentiers

Fonctionnement dans des conditions de conduite difficiles (poussiéreuses ou boueuses) ou transportant de lourdes charges

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux. Certains éléments du programme d'entretien doivent être effectués en fonction du calendrier, quelle que soit la distance ou le temps de fonctionnement.

| TOUS LES 1 500 km OU 50 HEURES (selon la première éventualité)                               |
|--|
| TOUS LES 750 km OU 25 HEURES (selon la première éventualité)                                 |
| Inspecter et nettoyer le filtre à air du moteur. Remplacer si nécessaire                     |
| Vérifier les connexions de la batterie   |
| Graisser le joint d'arbre de transmission arrière  |
| Inspecter les extrémités des barres d'accouplement et les joints à rotule                    |
| Lubrifier les bagues des bras triangulaires avant.   |
| Lubrifier les bagues avant et arrière de la barre stabilisatrice                             |
| Inspecter les soufflets et les protecteurs de l'arbre d'entraînement                         |
| Inspecter les plaquettes de frein. Remplacer si nécessaire                                   |
| Inspecter les roulements de roue pour tout jeu anormal                                       |
| Inspecter et nettoyer le filtre à air CVC. La remplacer le cas échéant. (Selon l'équipement) |
| Serrer les boulons de roue à anneau de retenue (si présent)                                  |

**TOUS LES 1 500 km OU 50 HEURES (selon la première éventualité)**

**TOUS LES 750 km OU 25 HEURES (selon la première éventualité)**

Lubrifier les roulements à rotule inférieurs d'amortisseur (Renegade X xc)

**TOUS LES 3 000 km OU 100 HEURES (selon la première éventualité)**

**TOUS LES 1 500 km OU 50 HEURES (selon la première éventualité)**

Ajuster le jeu des soupapes

Nettoyer le pare-étincelles du silencieux

Vérifier et nettoyer le carter de papillon

Remplacer le filtre du reniflard d'aération d'essence

Vérifier la courroie CVC et nettoyer les poulies CVC

Lubrifier le roulement unidirectionnel de la poulie motrice

**Ce qui suit doit être effectué au moins une fois par an :**

Changer l'huile de moteur et le filtre

Lubrifiez le câble d'accélérateur (Renegade 570 uniquement)

Inspecter et nettoyer le système de freinage

Inspecter l'état de la batterie

Vérifier le système de direction pour tout jeu anormal

Vérifier le niveau d'huile du différentiel avant et de l'entraînement final arrière et regarder s'il y a contamination

Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses et regarder s'il y a contamination

**EXÉCUTEZ AU PREMIER 3 000 km, PUIS À 6 000 km, ENSUITE SUIVEZ LE PROGRAMME D'ENTRETIEN NORMAL.**

**EXÉCUTEZ AU PREMIER 1 500 km, PUIS À 3 000 km, ENSUITE SUIVEZ LE PROGRAMME D'ENTRETIEN NORMAL.**

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses

Nettoyer le capteur de vitesse du véhicule (VSS)

|   |
|---|
| <b>TOUS LES 6 000 km OU 200 HEURES (selon la première éventualité)</b>  |
| <b>TOUS LES 3 000 km OU 100 HEURES (selon la première éventualité)</b>  |
| Vérifier le système de refroidissement  |
| Tester l'efficacité du liquide de refroidissement du moteur   |
| Vérifier le circuit d'alimentation pour des fuites  |
| Vérifier la pression de la pompe à essence  |
| Remplacer les bougies   |
| Remplacez l'huile du différentiel avant.  |
| Remplacez l'huile d'entraînement final arrière  |
| Remplacez l'huile de la boîte de vitesses.  |
| Inspecter les joints de l'arbre d'entrée et de sortie (boîte de vitesses, différentiel et entraînement final) |
| Nettoyez le capteur de vitesse du véhicule  |
| Nettoyer et lubrifier les demi-douilles inférieures et supérieures de la colonne de direction                 |
| <b>Ce qui suit doit être effectué tous les 2 ans :</b>  |
| Remplacer le liquide de frein   |
| <b>TOUS LES 12 000 km OU 5 ANS (selon la première éventualité)</b>  |
| <b>TOUS LES 6 000 km OU 5 ANS (selon la première éventualité)</b>   |
| Remplacez le liquide de refroidissement   |

# PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Sauf indication contraire, retirez toujours la clé D.E.S.S. avant d'effectuer tout entretien.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Remplacez toujours les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.) enlevés par des neufs.

## Filtere à air

### Instructions d'entretien du filtre à air

Comme pour n'importe quel véhicule tout-terrain, l'entretien du filtre à air est essentiel pour garantir les performances et la longévité du moteur.

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

L'entretien du filtre à air doit être plus fréquent et de l'huile doit être rajoutée au filtre en mousse dans les conditions poussiéreuses suivantes :

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur sentiers de gravier secs ou dans des conditions semblables.

**REMARQUE :** La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement. Reportez-vous à *NETTOYAGE ET LUBRIFICATION DU FILTRE À AIR* dans cette section pour les procédures d'entretien.

### Retrait du filtre à air du moteur

**AVIS** N'enlevez ou ne modifiez jamais les composants du boîtier de filtre à air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est étalonné en fonction de ces composants.

1. Enlevez le siège.
2. Soulevez la partie avant du panneau central.



#### *TYPIQUE*

1. Soulevez ici
3. Enlevez la console. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.
4. Faites tourner le couvercle du filtre à air dans le sens antihoraire pour l'enlever.

**REMARQUE :** Une clé à douille peut être utilisée afin retirer le couvercle du filtre.



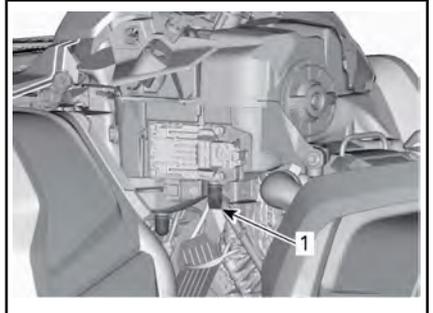
1. Couvercle du filtre à air
5. Enlevez le filtre à air.



**DÉPOSE DU FILTRE À AIR**

**Inspection et vidange du boîtier de filtre à air du moteur**

1. Retirez le flanc gauche.
2. Videz le tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air.

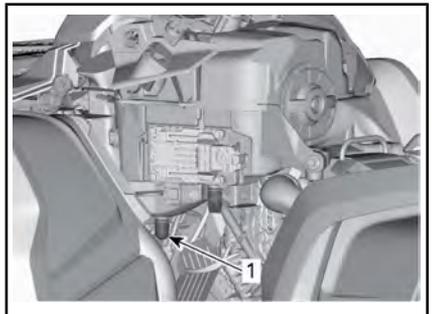


**TYPIQUE - CERTAINES PIÈCES ONT ÉTÉ RETIRÉES À DES FINS DE CLARTÉ**

1. Tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air
3. Vérifiez si la chambre d'air sale du filtre à air est propre.
  - Si vous y trouvez des débris ou de l'eau, nettoyez la chambre du filtre avec un aspirateur.

**AVIS** N'injectez pas de l'air comprimé dans la chambre du filtre à air.

4. Vérifiez le tube de vidange du filtre à air (chambre d'air propre).
  - Si vous y trouvez des débris ou de l'eau, reportez-vous à **OPÉRATIONS SPÉCIALES**.
  - Trouvez la source de la contamination.



**TYPIQUE - CERTAINES PIÈCES ONT ÉTÉ RETIRÉES À DES FINS DE CLARTÉ**

1. Tube de vidange du filtre à air

## Nettoyage et lubrification du filtre à air

### Nettoyage du filtre en papier

1. Retirez le filtre en mousse du filtre en papier.
2. Tapotez le filtre en papier pour faire tomber la poussière lourde.

Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

**REMARQUE :** Le filtre en papier a une durée de vie limitée; remplacez-le lorsqu'il est trop sale ou obstrué.

**AVIS** Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux.

**AVIS** Ne nettoyez pas le filtre en papier avec une solution nettoyante.

### Nettoyage du filtre en mousse

**! ATTENTION** Portez toujours des protections appropriées pour la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.

1. Vaporisez le filtre en mousse des deux côtés à l'aide d'un bon nettoyant de filtre à air et suivez les instructions du fabricant.



*TYPIQUE - VAPORISEZ LE FILTRE EN MOUSSE*

2. Séchez complètement le filtre en mousse.



*TYPIQUE - SEC*

**REMARQUE :** Une seconde application peut être nécessaire pour les filtres très sales.

### Huilage du filtre en mousse

1. Vaporisez de L'HUILE DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 340) ou un équivalent sur le filtre en mousse.



HUILE POUR FILTRE À AIR (N/P 219 700 340)



TYPIQUE - HUILEZ LE FILTRE EN MOUSSE

2. Laissez agir pendant 3 à 5 minutes.
3. Retirez tout excédent d'huile qui pourrait atteindre le filtre en papier en enveloppant l'élément du filtre en mousse dans un tissu absorbant et en serrant doucement. Cela garantit également une répartition totale de l'huile sur le filtre en mousse.

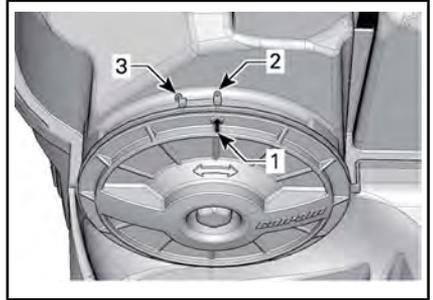
### Installation du filtre à air

Réinstallez le filtre en mousse sur le filtre en papier.

Graissez légèrement le joint torique et le corps en plastique du filtre à air.

Installez le filtre à air dans l'ordre inverse de la dépose.

Assurez-vous que le couvercle du filtre à air est bien verrouillé sur le boîtier du filtre. Voyez les indications sur le couvercle et le boîtier du filtre.



1. Flèche de position du couvercle
2. Verrouillé
3. Déverrouillé

Réinstallez :

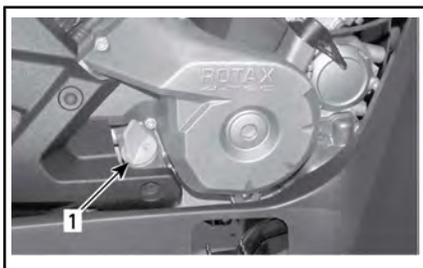
- Console
- Support de l'indicateur
- Siège.

## Huile à moteur

### Niveau d'huile moteur

**AVIS** Contrôler régulièrement le niveau et faire l'appoint, si nécessaire. **Évitez tout remplissage excessif.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses. Essayez de renverser de l'huile.

**REMARQUE :** Pendant la vérification du niveau d'huile, inspectez visuellement la zone du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.



**TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR**

1. *Jauge d'huile*

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface de niveau et que le moteur est froid et arrêté, vérifiez le niveau d'huile comme suit :

1. Dévissez la jauge du niveau d'huile, retirez-la et essuyez-la avec un chiffon.
2. Réinsérez la jauge du niveau d'huile et vissez-la à fond.
3. Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



**TYPIQUE**

1. *Plein*
2. *Ajouter*

Pour ajouter de l'huile, retirez d'abord la jauge. Utilisez un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois et éviter tout déversement.

Versez une petite quantité d'huile et revérifiez le niveau.

Répétez les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Évitez tout remplissage excessif.**

Vissez la jauge correctement.

**Huile moteur recommandée**

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés à l'aide de l'huile XPSMC. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

| HUILE MOTEUR XPS RECOMMANDÉE |   |
|------------------------------|---|
| Usage général                | <p><b>Scandinavie :</b><br/>HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290)</p> <p><b>Autres pays :</b><br/>HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (N/P 779133)</p> |
| Basse température            | <p><b>Scandinavie :</b><br/>HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 0W40 (EUR) (N/P 779286)</p> <p><b>Autres pays :</b><br/>HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 0W40 (N/P 779139)</p>           |
| Haute température            | <p><b>Scandinavie :</b><br/>HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 10W50 (EUR) (N/P 779240)</p> <p><b>Autres pays :</b><br/>HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 10W50 (N/P 779234)</p>         |

**HUILE MOTEUR XPS RECOMMANDÉE**

SI L'HUILE À MOTEUR XPS  
RECOMMANDÉE N'EST PAS DISPONIBLE

Utilisez une huile moteur SAE 4 temps respectant ou dépassant les spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants. Vérifiez toujours l'étiquette d'homologation de service API sur le contenant d'huile; elle doit contenir au moins l'une des normes indiquées.

- **Classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API**

**Vidange de l'huile moteur**

**!** **ATTENTION** L'huile à moteur peut être brûlante. Attendez que l'huile du moteur refroidisse.

**AVIS** L'huile moteur et le filtre à huile peuvent être remplacés simultanément.

Amenez le moteur à la température normale de fonctionnement.

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Enlevez la jauge de niveau d'huile.

Nettoyez le moteur autour du bouchon de vidange.

Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévissez le bouchon de vidange.



1. Bouchon de vidange

Attendez assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Remplacer le filtre à huile. Reportez-vous à *FILTRE À HUILE* dans cette section.

Changez le joint d'étanchéité du bouchon de vidange.

Nettoyez le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettez le bouchon en place.

Remplissez au niveau approprié avec une huile recommandée.

Pour connaître la contenance du carter, reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE*

Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes.

Assurez-vous que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêtez le moteur.

Attendez un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifiez ensuite le niveau d'huile.

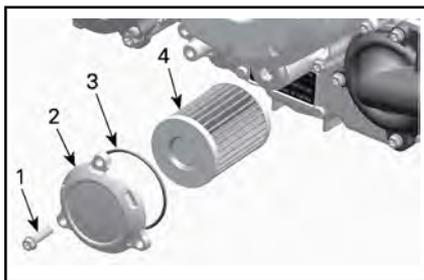
Remplissez au besoin.

Éliminez l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

**Filtre à huile****Remplacement du filtre à huile**

Enlevez le couvre-moteur droit.

Dévissez le couvercle du filtre à huile.



1. Vis du filtre à huile
2. Couvercle du filtre à huile
3. Joint torique
4. Filtre à huile

**AVIS** Faites attention à ne pas pincer le joint torique pendant l'installation du filtre et du couvercle.

Enlevez le filtre à huile et installez un neuf.

Installez un joint torique **NEUF** sur le couvercle du filtre à huile.

Positionnez le filtre neuf dans le couvercle.

Appliquez de l'huile à moteur sur le joint torique et à l'extrémité du filtre.

Vissez le couvercle du filtre à huile à sa place.

Serrez les vis du couvercle de filtre à huile au couple recommandé.

| COUPLE DE SERRAGE                  |              |
|------------------------------------|--------------|
| Vis du couvercle de filtre à huile | 10 Nm ± 1 Nm |

Essayez toute huile renversée sur le moteur.

## Radiateur

### Inspection du radiateur

Vérifiez périodiquement la propreté de la zone du radiateur.



### TYPIQUE

Vérifiez si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés.

Examinez les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminez le plus de dépôts possible avec vos mains. Si vous disposez d'eau à proximité, essayez de rincer les ailettes du radiateur.

Dans la mesure du possible, utilisez un tuyau d'arrosage pour rincer les ailettes.

**!** **ATTENTION** Ne nettoyez jamais le radiateur avec vos mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

**AVIS** Vous devez être prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **LORS DU RINÇAGE, ASSUREZ-VOUS QUE LA PRESION D'EAU EST FAIBLE, N'UTILISEZ JAMAIS UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour vérifier le fonctionnement du système de refroidissement.

## Liquide de refroidissement

### Vérification du niveau de liquide de refroidissement

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Enlevez le siège.
3. Soulevez la partie avant du panneau central.



#### *TYPIQUE*

1. Soulevez ici
4. Enlevez la console. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.
5. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur.
6. Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



1. Réservoir du liquide de refroidissement

**REMARQUE :** Lorsque vous vérifiez le niveau à une température inférieure à 20 °C, il peut être légèrement inférieur à la marque MIN.

7. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

**Ne pas retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.**

8. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Évitez tout remplissage excessif.**
9. Remettez en place et vissez bien le bouchon du réservoir.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

**Pour éviter de vous brûler, ne retirez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.**

**REMARQUE :** Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

Réinstallez :

- Console
- Support de l'indicateur
- Siège.

### Liquide de refroidissement recommandé

| PAYS                             | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ   |
|----------------------------------|---|
| Scandinavie                      | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223) |
| Tous les autres pays             | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150)       |
| Alternative ou si non disponible | Mélange d'eau distillée et d'antigel (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel).    |

**AVIS** Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

### Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

#### Vidange du système de refroidissement

Enlevez la console. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.

Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

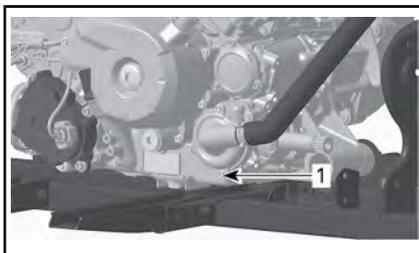
**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.



1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

Dévissez le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidangez le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange du liquide de refroidissement

**REMARQUE :** Ne dévissez pas complètement le bouchon de vidange.

#### Modèles 570 et 650

Débranchez le tuyau inférieur du radiateur et vidangez le liquide de refroidissement restant dans un récipient approprié.

**REMARQUE :** Notez la position du collier de serrage sur le boyau inférieur de radiateur.

Réinstallez le boyau inférieur du radiateur.

Placez le collier de serrage à la position notée au moment de la dépose.

**Tous les modèles**

Installez le bouchon de vidange du système de refroidissement avec une bague d'étanchéité neuve et serrez selon la fiche technique.

| COUPLE DE SERRAGE                                |              |
|--|--------------|
| Bouchon de vidange du système de refroidissement | 9 Nm à 11 Nm |

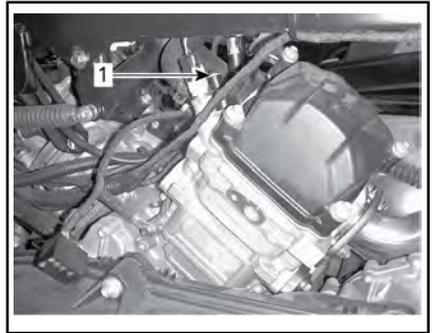
Purgez le système de refroidissement. Reportez-vous à **PURGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT**.

**Purge du système de refroidissement**

1. Dévissez les vis de purge des cylindres avant et arrière.

**TYPIQUE**

1. Vis de purge du cylindre avant

**TYPIQUE**

1. Vis de purge du cylindre arrière
2. Enlevez le bouchon de pression.
3. Remplissez le système de refroidissement jusqu'à ce que du liquide sorte par la ou les vis de vidange.
4. Installez les vis de purge ainsi que des joints d'étanchéité **NEUFS** et serrez selon la fiche technique.

| COUPLE DE SERRAGE |                 |
|-------------------|-----------------|
| Vis de purge      | 4,4 Nm à 5,6 Nm |

5. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le liquide atteigne le bouchon de pression.
6. Démarrer le moteur.

**REMARQUE** : N'installez pas le bouchon de pression.

7. Faites tourner le moteur au ralenti jusqu'à ce que le ventilateur de refroidissement soit activé.

**REMARQUE** : Surveillez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud et ajoutez du liquide au besoin.

8. Appuyez sur l'accélérateur deux ou trois fois; vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.
9. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.
10. Vérifiez que le système de refroidissement ne fuit pas.
11. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.
12. Vissez le bouchon de pression.

Réinstallez :

- Console
- Support de l'indicateur
- Siège.

## Pare-étincelles du silencieux

### Nettoyage et inspection du pare-étincelles

**REMARQUE :** Le remplacement du tamis du pare-étincelles n'est nécessaire que si celui-ci est endommagé.

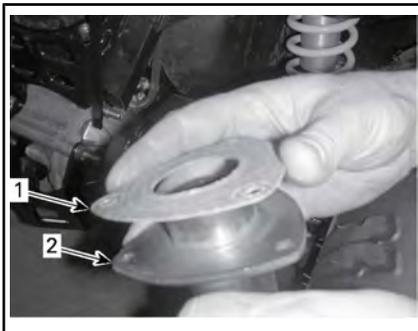
**⚠ ATTENTION** Laissez le système d'échappement refroidir avant de procéder à son nettoyage et à son inspection.

Enlevez et jetez les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



TYPIQUE - RETRAIT DU TUYAU ARRIÈRE

Déposez le tuyau d'échappement, le joint (mettre au rebut) et le pare-étincelles



#### TYPIQUE

1. Joint
2. Tuyau d'échappement arrière

Éliminez les dépôts de carbone du pare-étincelles avec une brosse.

**AVIS** Utilisez une brosse douce et évitez d'endommager les mailles du pare-étincelles.

**⚠ ATTENTION** Portez des lunettes de protection et des gants.



1. Nettoyez le pare-étincelles.

Vérifiez si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacez-les au besoin.

Inspectez la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Enlevez tout débris au besoin.

Installez un joint d'étanchéité, un tuyau arrière et des vis de fixation neufs.

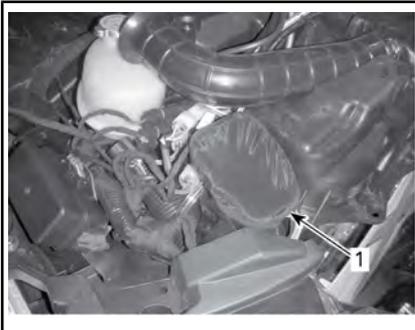
Remettez en place le couvre-silencieux à l'aide des vis de fixation neuves. Serrez au couple recommandé.

| COUPLE DE SERRAGE                |                  |
|----------------------------------|------------------|
| Vis de fixation du tuyau arrière | 11 Nm $\pm$ 1 Nm |
| Vis de fixation du couvercle     | 11 Nm $\pm$ 1 Nm |

## Filtere à air de la boîte de vitesses CVT

### Retrait du filtre à air CVT

1. Retirez le support de l'indicateur. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.
2. Retirez le filtre à air sur l'admission d'air de la boîte CVT en étirant ses côtés.



1. Filtre à air de la boîte de vitesses CVT

### Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT

1. Inspectez le filtre et remplacez-le s'il n'est pas en bon état.
2. Nettoyez doucement le filtre à l'aide d'une solution d'eau savonneuse, puis rincez complètement.
3. Séchez le filtre complètement.
4. Nettoyez l'intérieur du conduit d'admission d'air de la boîte CVT.

### Installation du filtre à air CVT

1. Installez le filtre à air sur l'admission d'air de la boîte CVT en étirant ses côtés.
2. Réinstallez le support de l'indicateur. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.

## Huile de la boîte de vitesses

### Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses

**AVIS** Vérifiez le niveau d'huile et remplissez au besoin. **Évitez tout remplissage excessif.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essayez de renverser de l'huile.

Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

Sélectionnez la position POINT MORT (N).

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

## AVERTISSEMENT

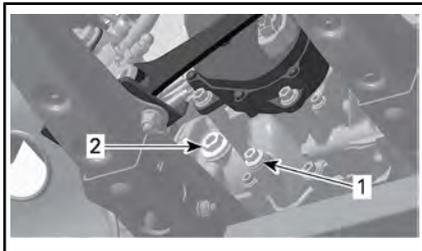
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Actionnez le frein de stationnement.

**REMARQUE :** Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses lorsque le moteur est froid et éteint.

Nettoyez la zone autour du bouchon du niveau d'huile.

Enlevez le bouchon du niveau d'huile.



*TYPIQUE - MOTEUR 570/570/850*

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile



*TYPIQUE - MOTEUR 1000R*

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajoutez de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

## Huile de boîte de vitesses recommandée

| HUILE DE BOÎTE DE VITESSES RECOMMANDÉE |  |
|--|--|
| Scandinavie                            | HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (EUR) (N/P 779215) |
| Tous les autres pays                   | HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (N/P 779160)       |

**REMARQUE :** L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences de cette boîte de vitesses. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS. Toutefois, si l'huile synthétique pour engrenages XPS n'est pas disponible, utilisez le lubrifiant suivant :

| EXIGENCES D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES           |
|--|
| Huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5 |

**AVIS** Lors de l'entretien, n'utilisez pas d'autres huiles que celle recommandée. Ne mélangez pas avec d'autres types d'huile.

## Vidange d'huile de la boîte de vitesses

**REMARQUE :** Lors du remplacement de l'huile de la boîte de vitesses, il est recommandé de nettoyer le capteur de vitesse du véhicule (VSS) en même temps.

Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

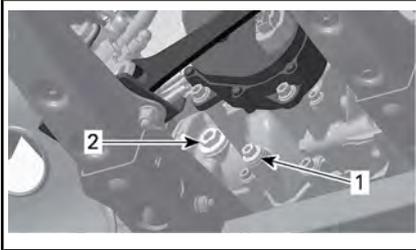
Nettoyez la surface autour du bouchon de vidange.

Nettoyez la zone autour du bouchon du niveau d'huile.

Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange d'huile.

Enlevez le bouchon du niveau d'huile.

Enlevez le bouchon de vidange.



TYPIQUE - MOTEUR 570/850

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile



TYPIQUE - MOTEUR 1000R

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

Laissez l'huile s'écouler complètement de la boîte de vitesses.

Nettoyez le bouchon de vidange afin de retirer les particules métalliques.

Installez le bouchon de vidange et serrez-le au couple spécifié.

| COUPLE DE SERRAGE  |                  |
|--------------------|------------------|
| Bouchon de vidange | 20 Nm $\pm$ 2 Nm |

Remplissez la boîte de vitesses.

**AVIS** N'utilisez que l'huile recommandée.

L'huile doit être atteindre le bas de l'orifice de niveau d'huile.

**AVIS** Évitez tout remplissage excessif.

Installez le bouchon de niveau d'huile et serrez-le au couple spécifié.

| COUPLE DE SERRAGE         |                   |
|---------------------------|-------------------|
| Bouchon de niveau d'huile | 5 Nm $\pm$ 0,6 Nm |

Essayez de renverser de l'huile.

Éliminez l'huile de la boîte de vitesses conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

## Carter de papillon

### Inspection du carter de papillon

1. Retirez ce qui suit :
  - Boîtier de filtre à air
  - Boyau d'adaptateur entre le boîtier de filtre à air et le carter de papillon.
2. Inspectez visuellement la propreté du papillon et du venturi du carter du papillon.
3. Nettoyez l'intérieur du carter du papillon à l'aide d'un nettoyeur si nécessaire.

### Lubrification du carter de papillon

Aucune lubrification requise.

### Nettoyage du carter de papillon

1. Retirez le boyau d'entrée d'air du carter de papillon.
2. Vérifiez la propreté du carter de papillon en utilisant une lampe de poche. Ouvrez le papillon des gaz complètement et vérifiez :
  - Alésage du carter de papillon
  - Bord du papillon des gaz.

Cherchez :

- Saleté
- Surfaces huileuses
- Dépôts de carbone et de sel sur le papillon des gaz et l'alésage environnant.

3. Nettoyez au besoin.
4. Utilisez un nettoyant pour carter de papillon comme GUNK INTAKE MEDIC ou un équivalent.

**AVIS** Utilisez uniquement un nettoyant de carter de papillon approprié qui n'endommage pas les joints toriques et les capteurs EFI.

**ATTENTION** Utilisez le produit dans un endroit bien ventilé. Reportez-vous aux avertissements du fabricant du produit.

5. Pour éviter l'infiltration de saleté dans le moteur, vaporisez le nettoyant sur un chiffon propre puis frottez le chiffon sur le papillon des gaz et l'alésage. Une brosse à dents peut également être utilisée.

**ATTENTION** Assurez-vous que la clé de contact est retirée de sorte que personne ne peut activer le système électrique, sinon l'ECM pourrait s'activer. Cela pourrait causer des blessures sérieuses à vos doigts puisque le papillon des gaz se déplace rapidement.

6. Ouvrez doucement le papillon des gaz et maintenez-le ouvert complètement pour atteindre toutes les surfaces.
7. Pour enlever la saleté résiduelle, vaporisez le nettoyant sur le papillon des gaz et sur l'alésage.
8. Réinstallez les pièces retirées.

## Câble d'accélérateur (si équipé)

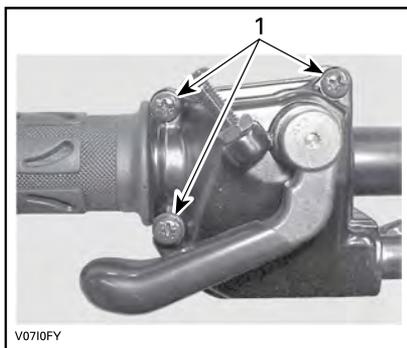
### Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant à la silicone ou équivalent.

#### **AVERTISSEMENT**

Utilisez toujours un lubrifiant à base de silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant et raide.

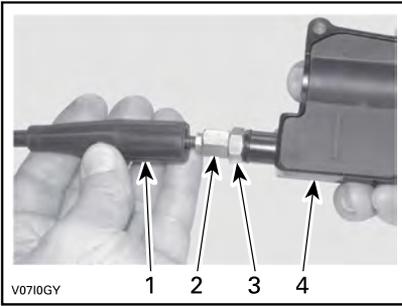
Ouvrez le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlevez ces vis

Séparez le logement.

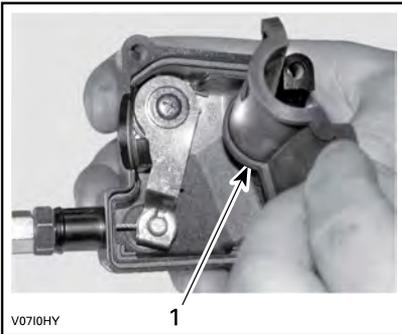
Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. *Protecteur de câble*
2. *Dispositif de réglage de câble d'accélérateur*
3. *Écrou de blocage*
4. *Logement de manette d'accélérateur*

Vissez le tendeur de câble d'accélérateur.

Retirez le protecteur de logement interne.



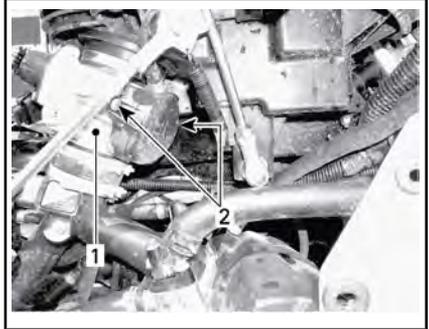
1. *Protecteur de logement interne*

Retirez le câble du logement de la manette d'accélérateur.

**REMARQUE :** Glissez le câble dans la fente de l'attache et retirez l'extrémité du câble de l'attache.



Enlevez le couvercle latéral du carter de papillon.



1. *Carter de papillon*
2. *Vis du couvercle latéral*

Insérez l'aiguille du vaporisateur de lubrifiant dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

**ATTENTION** Portez toujours des protections appropriées pour la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.



**TYPIQUE**

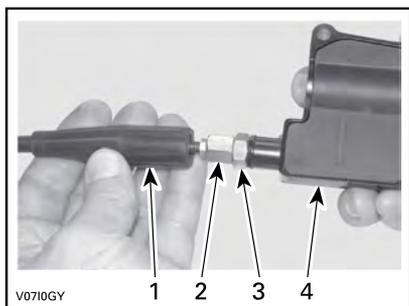
**REMARQUE :** Mettez un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporisez du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstallez et réglez le câble.

**Réglage du câble d'accélérateur**

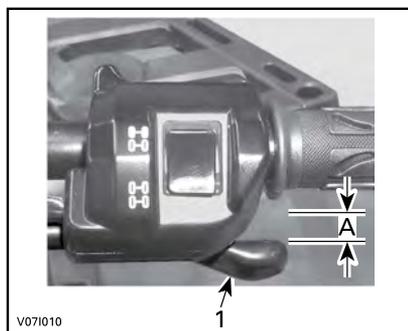
Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur de câble
2. Dispositif de réglage de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de manette d'accélérateur

Desserrez l'écrou de blocage puis tournez le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

**REMARQUE :** Mesurez le jeu à l'extrémité de la manette d'accélération.



1. Manette d'accélérateur
- A. 2 mm

Serrez l'écrou de blocage et réinstallez le protecteur.

Le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT), démarrez le moteur.

Vérifiez si le câble d'accélérateur est bien réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si le régime du moteur augmente, réglez de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

**Bougies**

**Accès aux bougies**

Enlevez les flancs.

Débranchez les câbles de bougie.

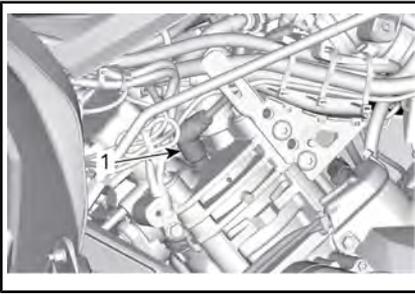
**Dépose des bougies**

Dévissez les bougies d'un tour.

**⚠ ATTENTION** Portez toujours des lunettes de protection lorsque vous utilisez l'air comprimé.

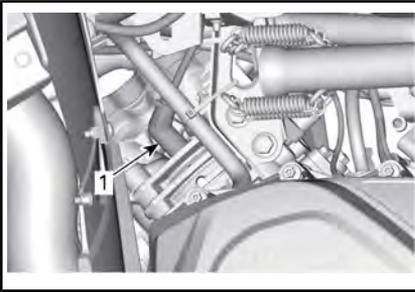
Si possible, nettoyez les bougies et les culasses à l'air comprimé.

Desserrez les bougies d'allumage complètement à l'aide d'une douille à bougie, puis retirez les bougies.



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE

1. Bougie



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

1. Bougie

### Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, vérifiez si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, réglez l'écartement de l'électrode.

| ÉCARTEMENT DE L'ÉLECTRODE |                 |
|---------------------------|-----------------|
| 570<br>650                | 0,8 mm à 0,9 mm |
| 850<br>1000R              | 0,7 mm à 0,9 mm |

Appliquez une petite quantité de lubrifiant antigrippage à base de cuivre sur les filets des bougies pour empêcher un grippage.

Serrez les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé dy-

namométrique et une douille appropriée.

**⚠ ATTENTION** Ne serrez pas les bougies de manière excessive, car cela risque d'endommager le moteur.

| COUPLE DE SERRAGE     |                    |
|-----------------------|--------------------|
| Bougie (570 et 650)   | 20 Nm $\pm$ 2,4 Nm |
| Bougie (850 et 1000R) | 11 Nm $\pm$ 1 Nm   |

### Couvercle de la boîte de vitesses CVT

**REMARQUE :** Pour une meilleure compréhension, certaines illustrations sont montrées sans le moteur dans le véhicule. Pour les instructions suivantes, il n'est pas nécessaire de retirer le moteur.

Ce CVT n'a pas besoin de lubrification. Ne lubrifiez jamais aucun des composants, sauf le roulement de la poulie d'entraînement.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne touchez jamais la boîte de vitesses CVT lorsque le moteur est en marche. Ne conduisez jamais le véhicule lorsque le couvercle de la boîte de vitesses CVT est retiré.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le moteur doit être froid avant de retirer le couvercle. Portez toujours des gants de protection pour enlever le couvercle.

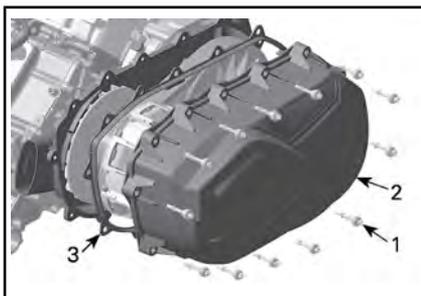
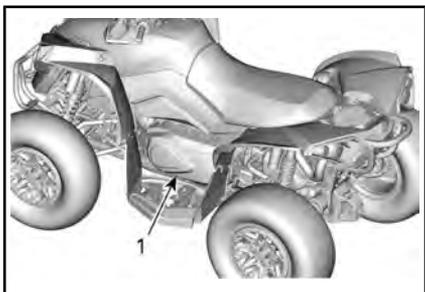
Stationnez le véhicule sur une surface de niveau. Sélectionnez la position de stationnement « P ».

## Accès au couvercle de la boîte de vitesses CVT

Le couvercle CVT est situé sur le côté gauche du véhicule.

Retirez ce qui suit :

- Panneaux côté gauche et de rallonge
- Panneau de marchepied côté gauche.



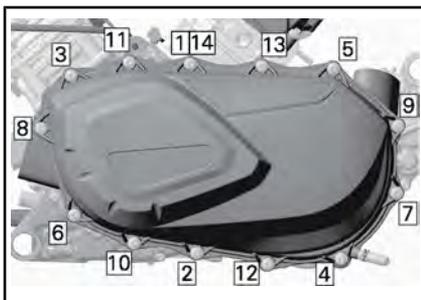
1. Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT
2. Couvercle de la boîte de vitesses CVT
3. Joint

## Installation du couvercle de la boîte de vitesses CVT

Installez la vis supérieure centrale en premier

**REMARQUE :** N'utilisez pas un outil à choc pour poser les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

Serrez les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT dans la séquence suivante.



**SÉQUENCE DE SERRAGE DU COUVERCLE DE LA BOÎTE CVT**

| COUPLE DE SERRAGE                            |                   |
|--|-------------------|
| Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT | 7 Nm $\pm$ 0,8 Nm |

### TYPIQUE

1. Couvercle de la boîte de vitesses CVT

## Dépose du couvercle de la boîte de vitesses CVT

Retirez toutes les vis de fixation du couvercle de la boîte CVT.

Retirez la vis centrale supérieure en dernier pour soutenir le couvercle lors de la dépose.

**AVIS** N'utilisez pas un outil à chocs pour retirer les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

Retirez le couvercle de la boîte de vitesses CVT et son joint.

## Courroie d'entraînement

### Dépose de la courroie d'entraînement

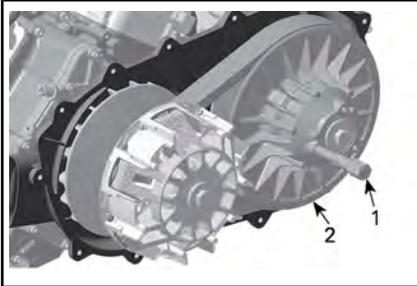
**AVIS** En cas de défaillance de la courroie d'entraînement, la boîte de vitesses CVT, le couvercle, le réservoir de vidange et la sortie d'air doivent être nettoyés et inspectés à la recherche d'obstructions.

Retirez le *COUVERCLE DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT*.

Ouvrez la poulie entraînée.

| OUTILS REQUIS   |   |
|---|---|
| OUTIL EXTRACTEUR/DE VERROUILLAGE<br>(N/P 529 036 098) |  |

Vissez l'outil dans le trou fileté de la poulie entraînée et serrez pour ouvrir la poulie.



1. Outil extracteur/de verrouillage
2. Poulie fixe de la poulie entraînée

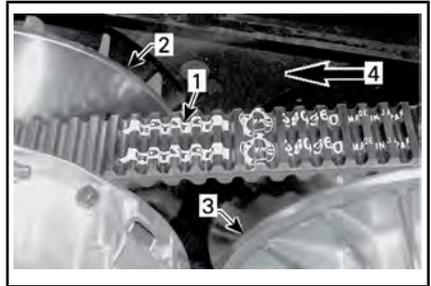
Faites glisser la courroie sur le haut de la poulie fixe pour la déposer.



### Installation de la courroie d'entraînement

La pose s'effectue à l'inverse de la dépose. Faites attention aux points suivants.

La durée de vie maximale de la courroie d'entraînement est obtenue lorsque la rotation de la courroie d'entraînement est dans le bon sens. Installez-la pour que la flèche imprimée sur la courroie soit orientée vers l'avant du véhicule, vu de haut.



1. Flèche imprimée sur la courroie
2. Poulie d'entraînement (avant)
3. Poulie entraînée (arrière)
4. Sens de rotation

Tournez la poulie entraînée jusqu'à ce que la partie la plus basse des pignons sur la surface externe de la courroie d'entraînement soit alignée sur le bord de la poulie entraînée.



1. Partie la plus basse des pignons alignée avec la surface externe de la courroie d'entraînement

## Poulies d'entraînement et entraînée

### Inspection des poulies d'entraînement et entraînée

L'inspection doit être effectuée par un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

### Poulie d'entraînement

Inspectez les bagues du rouet coulissant de la poulie d'entraînement et remplacez les pièces usées.

### Poulie réceptrice

Inspectez les paliers de la came et de la poulie coulissante de la poulie entraînée. Remplacez les pièces usées.

## Batterie

**⚠ ATTENTION** Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie « Valve Regulated Lead Acid » ou « au plomb-acide à régulation par soupape ». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

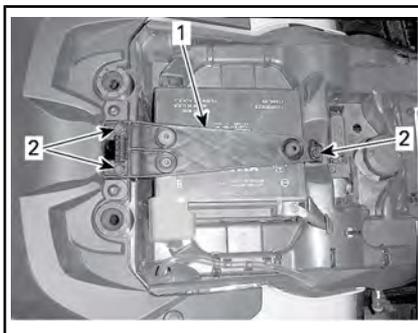
**AVIS** Ne retirez jamais le capuchon d'étanchéité de la batterie.

### Dépose de la batterie

Débranchez le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

**AVIS** Débranchez toujours le câble négatif NOIR (-) de la batterie en premier.

Retirez les vis de fixation et la sangle de retenue de la batterie, puis retirez la batterie du châssis.



1. Sangle de retenue de batterie
2. Vis de fixation

### Nettoyage de la batterie

Nettoyez la batterie, son boîtier et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlevez la rouille sur les cosses de câbles et les bornes de la batterie.

### Installation de la batterie

Pour l'installation, inversez les étapes de la dépose.

**AVIS** Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) de la batterie en premier.

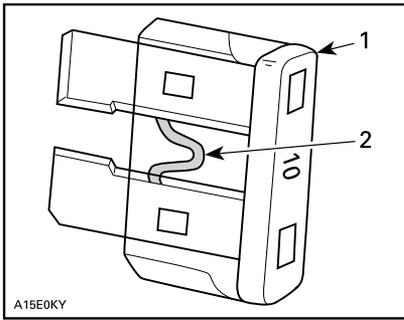
## Fusibles

**⚠ ATTENTION** Retirez toujours la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. avant de remplacer un fusible défectueux.

### Vérification des fusibles

Vérifiez si le filament est fondu.

Si le filament est fondu, remplacez le fusible endommagé. Reportez-vous à la *DESCRIPTION DE LA BOÎTE À FUSIBLES AVANT* pour le calibre.

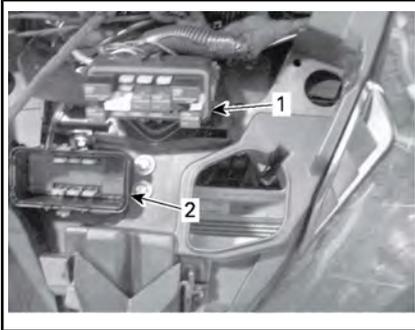
**TYPIQUE**

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu

**AVIS** N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants.

**Accès à la boîte à fusibles avant**

Retirez le support de l'indicateur. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.



1. Boîte à fusibles avant
2. Couvercle de la boîte à fusibles avant

**REMARQUE :** Examinez l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles pour connaître l'emplacement des fusibles.

**AVIS** Ne stockez pas d'objets dans le compartiment d'entretien avant.

Description de la boîte à fusibles avant

**Tous les modèles sauf 850, 1000R et NRMM**

| BOÎTE À FUSIBLES AVANT |  |         |
|------------------------|--|---------|
| N°                     | DESCRIPTION                                | CALIBRE |
| R1                     | Relais du ventilateur                      | -       |
| R2                     | Relais principal                           | -       |
| R3                     | Relais des accessoires                     | -       |
| R4                     | Relais de la pompe à essence               | -       |
| R5                     | Relais des feux                            | -       |
| R8                     | Relais des freins                          | -       |
| F4                     | Relais des indicateurs (Speedo)            | 5 A     |
| F5                     | Injecteurs/allumage                        | 5 A     |
| F6                     | ECM / 2WD/4WD / DESS                       | 5 A     |
| F7                     | Treuil (modèles X mr)                      | 5 A     |
| F8                     | Interrupteur à clé, solénoïde du démarreur | 5 A     |
| F9                     | Ventilateur                                | 25 A    |
| F11                    | Feux                                       | 30 A    |
| F12                    | Prise CC                                   | 15 A    |
| F14                    | Feux arrière Accessoires 2                 | 15 A    |
| F15                    | Pompe à essence                            | 5 A     |

**Modèles 850, 1000R et NRMM**

| BOÎTE À FUSIBLES AVANT |                       |         |
|------------------------|-----------------------|---------|
| N°                     | DESCRIPTION           | CALIBRE |
| RY1                    | Relais du ventilateur | -       |
| RY2                    | Relais principal      | -       |
| RY3                    | Relais des feux       | -       |

| BOÎTE À FUSIBLES AVANT |   |         |
|------------------------|---|---------|
| N°                     | DESCRIPTION   | CALIBRE |
| RY5                    | Des accessoires                                     | -       |
| RY6                    | Relais des freins                                   | -       |
| F1                     | Clé<br>Horloge                                      | 10 A    |
| F2                     | Feux  | 30 A    |
| F3                     | Accessoires 1                                       | 20 A    |
| F4                     | Accessoires 2                                       | 20 A    |
| F5                     | Injecteurs<br>Bobines d'allumage<br>Pompe à essence | 10 A    |
| F6                     | Relais<br>des indicateurs                           | 10 A    |
| F7                     | Feux de freinage                                    | 10 A    |
| F8                     | MCM   | 10 A    |
| F9                     | Mode 2 ou 4 roues<br>motrices                       | 10 A    |
| F12                    | Ventilateur   | 25 A    |

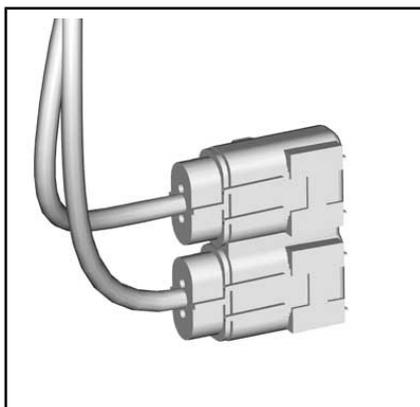
### Porte-fusibles arrière

**Sauf les modèles conformes NR-MM**

Les éléments fusibles et le porte-fusibles arrière se trouvent derrière le panneau de droite.



PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE



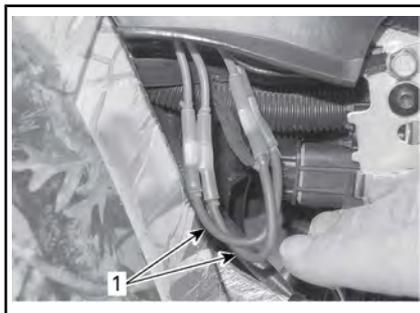
BOÎTE À FUSIBLES 2

| PORTE-FUSIBLES                            |         |
|---|---------|
| DESCRIPTION                               | CALIBRE |
| DPS (système de servodirection dynamique) | 40 A    |
| Principal                                 | 40 A    |

### Porte-fusibles arrière et éléments fusibles

#### Modèles conformes NRMM

Le porte-fusibles arrière est situé sous le siège près de la batterie.



1. Connexions des fusibles



BOÎTE À FUSIBLES 2

Identification des fusibles arrière

| IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS FUSIBLES                 |   |   |        |
|--|---|---|--------|
| Éléments fusibles                                    | 1 | Principal                                 | 16 awg |
|  | 2 | Ventilateur/ accessoires                  | 16 awg |
| Identification du fusible dans la boîte à fusibles 2 |   |   |        |
| Fusible  | 3 | DPS (système de servodirection dynamique) | 40 A   |

**Feux**

**ATTENTION** Tournez toujours le commutateur d'allumage sur OFF avant de remplacer une ampoule défectueuse.

Vérifiez le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

**Remplacement des ampoules de phares**

**AVIS** Ne touchez jamais la partie en verre d'une ampoule halogène avec vos doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si vous y avez touché, nettoyez-la avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par vos doigts.

Débranchez le connecteur de l'ampoule.

Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



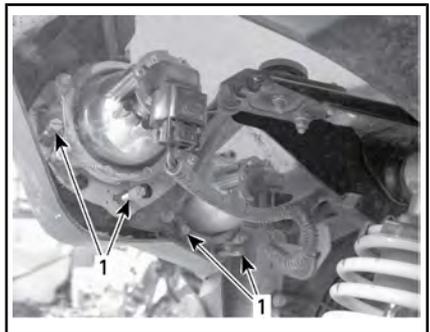
Sortez l'ampoule.

Réinstallez toutes les pièces dans l'ordre inverse de leur retrait.

Vérifiez que les lampes fonctionnent.

**Visée du faisceau des phares**

Tournez les vis de réglage pour régler la hauteur du faisceau selon votre préférence. Réglez les deux phares à la même hauteur.



TYPIQUE

1. Vis de réglage

**Remplacement des ampoules des feux arrière**

Débranchez le connecteur de feu arrière.

Faites tourner l'ampoule de feu arrière dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



Débranchez le connecteur de l'ampoule.

Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

## Soufflets et protecteurs d'arbre de transmission

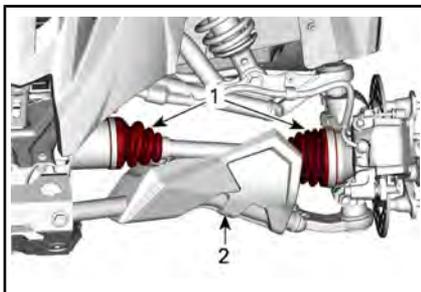
### Inspection des soufflets et protecteurs d'arbre de transmission

Inspectez les soufflets et les protecteurs d'arbre de transmission.

Vérifiez l'état des protecteurs, qui doivent être bon état et ne doivent pas frotter contre les arbres.

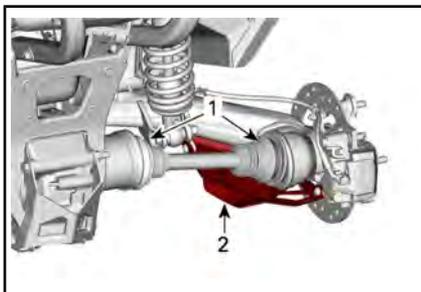
Vérifiez si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.

Au besoin, réparez ou remplacez les pièces endommagées.



### TYPIQUE — AVANT DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur d'arbre d'entraînement



### TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur d'arbre d'entraînement

## Roulements de roue

### Inspection des roulements de roue

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.

Soulevez le véhicule et soutenez-le.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

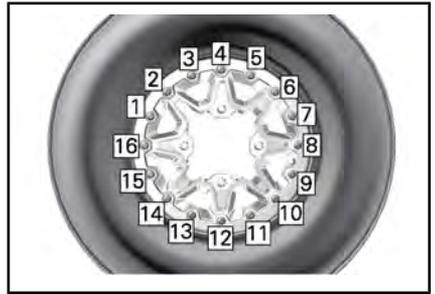
### Inspection de roue à anneau de retenue (selon l'équipement)

Resserrage de roue à anneau de retenue

**AVIS** N'utilisez pas une clé à chocs pour installer les boulons des roues à anneau de retenue, car vous risquez de les endommager.

1. Serrez toutes les vis au couple spécifié et selon l'ordre de serrage suivant.

| COUPLE DE SERRAGE               |                  |
|---------------------------------|------------------|
| Vis de roue à anneau de retenue | 11 Nm $\pm$ 1 Nm |



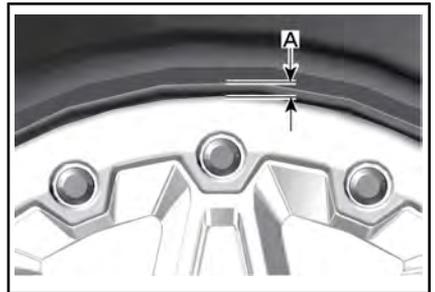
TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE FINAL

2. Pour que la pression exercée sur l'anneau de retenue soit uniforme, serrez les vis **quelques tours à la fois.**

**REMARQUE :** Il est normal que l'anneau de retenue soit légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu.

### Vérification du jeu de la roue à anneau de retenue

1. Vérifiez le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



TYPIQUE

A. Jeu entre l'anneau de retenue et le pneu

Si le jeu n'est pas acceptable, reportez-vous à **REMPLACEMENT DES PNEUS.**

## Roues et pneus

### Pression des pneus

#### AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respectez toujours les pressions recommandées. **NE laissez JAMAIS** la pression des pneus sous le minimum. Le pneu pourrait se déloger de la jante. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE* pour les valeurs.

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

#### AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

### Inspection des pneus

Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin.

Ne permutez pas les pneus. Les pneus avant et arrière sont de taille différente. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

### Remplacement des pneus

Les pneus doivent être remplacés par un concessionnaire Can-Am autorisé.

#### AVERTISSEMENT

- Ne remplacez les pneus qu'avec des pneus de même type et de même taille que les pneus originaux.
- Installez les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.
- Les pneus doivent être montés par quelqu'un d'expérience, conformément aux méthodes de montage reconnues, en se servant de l'équipement d'installation et des outils appropriés.

### Montage de pneu sur des roues à anneau de retenue (si équipé)

1. Monter le pneu sur la roue.
  - 1.1 Sur le côté opposé de l'anneau de retenue, appliquez un lubrifiant de montage de pneu sur talon intérieur du

pneu et de la roue pour garantir une bonne assise lors du gonflage. Monter le talon intérieur sur la roue comme d'habitude.

**AVIS** Montez le pneu du côté de l'anneau de retenue seulement.

- 1.2 Placez l'anneau extérieur de retenue du pneu dans l'épauleme-  
nt de l'anneau intérieur  
de retenue et centrez  
le pneu.

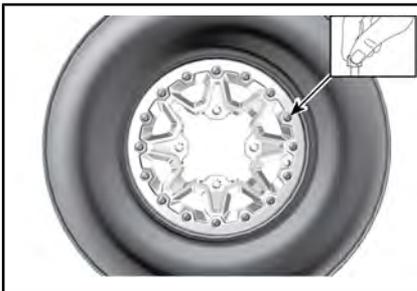


*TYPIQUE*

1. Talon extérieur du pneu
2. Épauleme-  
nt de l'anneau de re-  
tenue intérieur

2. Installez toutes les vis à an-  
neau de retenue. Pour éviter  
de fausser le filetage, commene-  
z toutes les vis à la main.

**AVIS** N'utilisez pas une clé à  
chocs pour l'installation des vis  
à anneau de retenue. Le risque  
de rupture de la vis ou d'une vis  
dégarnie est élevé lors de l'utili-  
sation d'une clé à chocs.

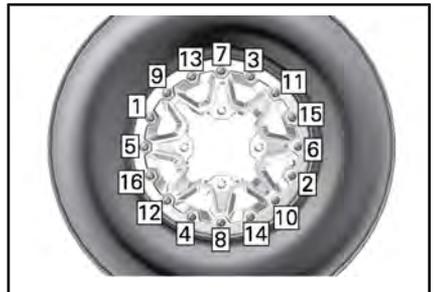


*TYPIQUE*

3. Serrez les vis à anneau de re-  
tenue en suivant la fiche  
technique et la séquence.

**REMARQUE :** Pour assurer une  
pression égale sur l'anneau de  
fixation, serrez les vis **quelques  
tours à la fois**.

| COUPLE DE SERRAGE   |             |
|---|-------------|
| Vis de roue à anneau de<br>retenue (PREMIÈRE<br>SÉQUENCE) | 3 Nm ± 1 Nm |



*TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE*

4. À ce moment, vérifiez si le  
pneu est encore centré sur la  
roue. Repositionnez-le au be-  
soin.
5. Serrez les vis à anneau de re-  
tenue au couple **secondaire**  
en suivant la même séque-  
nce.

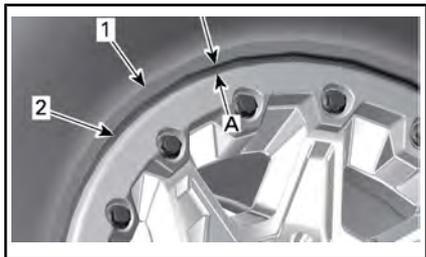
| COUPLE DE SERRAGE   |             |
|---|-------------|
| Vis de roue à anneau de<br>retenue (DEUXIÈME<br>SÉQUENCE) | 8 Nm ± 1 Nm |



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE

**REMARQUE :** L'anneau de retenue est légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu. CECI EST NORMAL.

6. Vérifiez le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



1. Pneu
2. Rebord de l'anneau de fixation
- A. Le jeu est égal autour de l'anneau de retenue

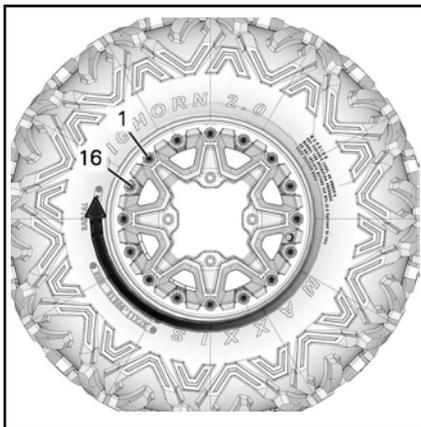
Si le jeu n'est pas acceptable.

- Desserrez toutes les vis.
  - Vérifiez la position du pneu sur la roue et repositionnez-le au besoin.
  - Recommencez la séquence de serrage comme indiqué.
7. Serrez les vis de l'anneau de retenue une **dernière** fois en suivant la séquence indiquée.

### COUPLE DE SERRAGE

Vis de roue à anneau de retenue (SÉQUENCE FINALE)

11 Nm ± 1 Nm



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE FINALE

8. Gonflez le pneu pour fixer le talon intérieur sur la roue. Utilisez toujours des pratiques sécuritaires comme, par exemple, une cage de sécurité.



### AVERTISSEMENT

**Ne dépassez jamais la pression maximale du pneu pour fixer les talons.**

### Dépose d'une roue

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Activez le mode à 4 roues motrices.

Serrez le frein de stationnement.

Desserrez les écrous, puis soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Retirez les écrous de roue, puis retirez la roue.

## Installation d'une roue

Au moment de remettre la roue, il est recommandé d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets.

Si les pneus sont unidirectionnels, veillez à bien les installer dans leur sens de rotation.

Serrez avec précaution les écrous de roue en alternance, puis appliquez le couple final.

| COUPLE DE SERRAGE |                  |
|-------------------|------------------|
| Écrou de roue     | 80 Nm $\pm$ 5 Nm |

**AVIS** Utilisez toujours les écrous de roue recommandés pour le type de roue. D'autres écrous risquent d'endommager la jante ou les goujons.



TYPIQUE — JANTE EN ALUMINIUM

1. Écrou de roue (type fermé)

## Direction

### Inspection de la direction

#### Embouts de biellettes

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.

Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Vérifiez si le soufflet des biellettes de direction est fissuré.

Poussez et tirez la roue par le rebord avant ou arrière pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal ou si le soufflet est fissuré, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

## ⚠ AVERTISSEMENT

L'embout de biellette de direction doit être remplacé si le soufflet est fissuré. Le système de direction doit être inspecté si un jeu anormal est détecté. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

## Suspension

### Lubrification de la suspension avant

Lubrifiez les bagues de la barre stabilisatrice avant et les bras de suspension au niveau des raccords de graissage.

| GRAISSE POUR SUSPENSION |  |
|-------------------------|--|
| Scandinavie             | GRAISSE SYNTHÉTIQUE POUR SUSPENSION (EUR) (N/P 779226) |
| Tous les autres pays    | GRAISSE SYNTHÉTIQUE POUR SUSPENSION (N/P 779163)       |

### Lubrification de la suspension avant

Lubrifiez les articulations de la barre stabilisatrice arrière et la bague de pivot au niveau des raccords de graissage.

| GRAISSE POUR SUSPENSION |  |
|-------------------------|--|
| Scandinavie             | GRAISSE SYNTHÉTIQUE POUR SUSPENSION (EUR) (N/P 779226) |
| Tous les autres pays    | GRAISSE SYNTHÉTIQUE POUR SUSPENSION (N/P 779163)       |

## Inspection de la suspension

### Amortisseurs

Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage.

Vérifiez la solidité des fixations.

Au besoin, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

### Joints à rotule

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.

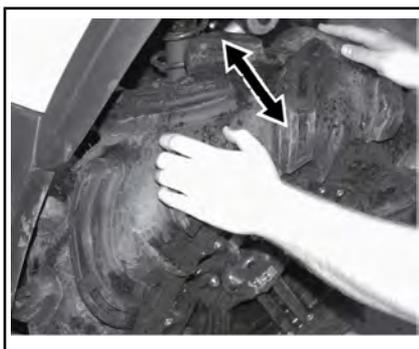
Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Vérifiez si le soufflet des joints à rotule est fissuré.

Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur et inférieur pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal ou si le soufflet est fissuré, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

## ⚠ AVERTISSEMENT

Le joint à rotule doit être remplacé si le soufflet est fissuré ou s'il présente un jeu anormal. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

### Bras de suspension avant

Vérifiez si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.

Au besoin, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

### Bras longitudinaux arrière

Vérifiez si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé en cas de problème.

## Freins

### Vérification du niveau du réservoir de liquide de frein

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, vérifiez le niveau du liquide de frein dans le réservoir.

**REMARQUE :** Si le niveau est bas, cela peut indiquer qu'il y a des fuites ou que les plaquettes sont usées.

### Vérification du niveau du réservoir du frein avant

Orientez les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifiez le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspectez l'état du soufflet de la manette.

Recherchez toute fissure, déchirure, etc. Remplacez au besoin.



TYPIQUE

### Vérification du niveau du réservoir du frein arrière

Retirez le siège.

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de frein.



1. Réservoir de liquide de frein arrière

### Ajout de liquide de frein

Nettoyez le bouchon de remplissage.

#### **AVERTISSEMENT**

Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.

Retirez les vis fixant le bouchon de réservoir.

Enlever le bouchon de réservoir.

Ajoutez du liquide au besoin au moyen d'un entonnoir propre.

**Évitez tout remplissage excessif.**

**AVIS** Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes ou de plastique. Essuyez tout liquide répandu.

Réinstallez le bouchon de réservoir et serrez les vis.

**REMARQUE :** Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

### Liquide de frein recommandé

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé.

#### **AVERTISSEMENT**

Pour éviter d'endommager le système de freinage, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé.

### Inspection des freins

**ATTENTION** Les freins peuvent être très chauds après une utilisation prolongée du véhicule et peuvent provoquer des brûlures. Attendez que les freins refroidissent.

L'inspection, l'entretien et la réparation doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Vérifiez ce qui suit entre les visites suivantes à votre concessionnaire Can-Am agréé :

- Le niveau de liquide de frein
- Le système de freinage ne présente aucune fuite
- La propreté des freins



## **AVERTISSEMENT**

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour la vidange du liquide de frein, tout entretien ou toute réparation du système de freinage.

# SOINS DU VÉHICULE

## Soins d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plage, mise à l'eau de bateau, etc.), il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. BRP recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utilisez UN LUBRIFIANT ET ANTI-CORROSIF (N/P 779168) ou un équivalent. Effectuez cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants pour préserver le véhicule et garder les feux propres.

## Nettoyage du véhicule

**AVIS** N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NETTOYEZ-LE UNIQUEMENT QU'À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Faites attention à certaines zones où la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer de l'usure, des interférences ou de la corrosion potentielle.

Lavez le véhicule avec une solution d'eau savonneuse.

**AVIS** Ne nettoyez jamais les pièces de polypropylène avec des produits nettoyants à base de pétrole, leur fini lustré sera irrémédiablement endommagé.

## Produits nettoyants incompatibles

| TYPE DE MATÉRIAU                         | PRODUITS NETTOYANTS INCOMPATIBLES   |
|--|---|
| Polypropylène<br>(pièces de carrosserie) | TOUT PRODUIT NETTOYANT À BASE DE PÉTROLE  |
|  | VAPORISATEUR DE FINITION POUR VTT XPS (N/P 219 701 704)   |
|  | ENSEMBLE DE NETTOYAGE POUR VTT XPS (N/P 219 701 713)<br>(contient le vaporisateur de finition pour VTT XPS ci-dessus) |



**NE L'UTILISEZ PAS SUR LE POLYPROPYLÈNE**

## Produits nettoyants compatibles

| TYPE DE MATÉRIAU                         | PRODUIT NETTOYANT COMPATIBLE             |
|--|--|
| Polypropylène<br>(pièces de carrosserie) | NETTOYANT XPS POUR VTT (N/P 219 701 702) |
|  | Eau savonneuse                           |



*SÉCURITAIRE SUR LE POLYPROPYLÈNE*

---

## ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre (4) mois, il faut le remiser adéquatement.

Lorsque le véhicule est utilisé après une période d'entreposage, une préparation s'impose.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour faire faire la préparation présaisonnière de votre véhicule ou pour l'entreposage.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



### **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

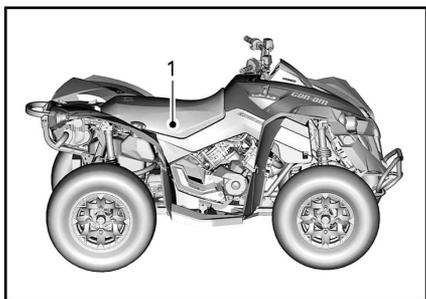
***Cette page est  
vierge intentionnellement***

# ***RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES***

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a également besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

## Numéro d'identification du véhicule (NIV)



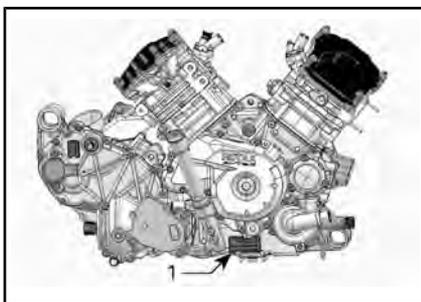
*TYPIQUE*

1. Étiquette NIV - Sur le châssis sous le siège



*TYPIQUE - ÉTIQUETTE NIV*

## Numéro d'identification du moteur (NIM)



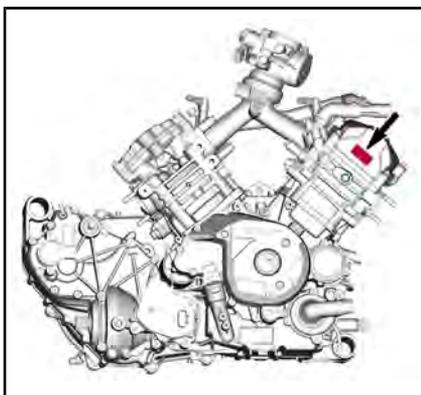
*TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR*

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

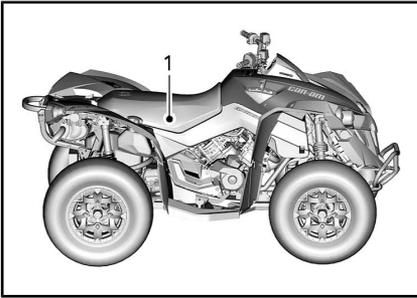
## Étiquette de conformité

**Règlement (UE) 2016/1628 applicable aux véhicules mobiles hors route (NRMM)**

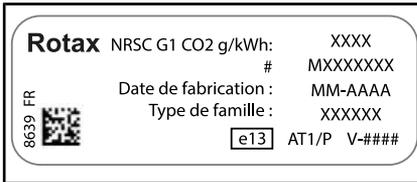
Les véhicules conformes au règlement (UE) 2016/1628 (NRMM) sont identifiés sur le couvre-culasse et sous le siège.



*TYPIQUE*

**TYPIQUE**

1. Étiquette NRMM - Sur le cadre sous le siège

**TYPIQUE - ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION NRMM**

**REMARQUE :** Toute modification du moteur ou de ses composants annule la certification CE pour le type homologué du moteur.

## Système de sécurité à encodage numérique radiofréquence (clé D.E.S.S. RF)

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI : 12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes : directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées : EN 300 330-2, EN 60950-1.

# RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT (CANADA/ÉTATS-UNIS)

## **Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!**

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

## **Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de traficage :**

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

# VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)

| VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS <sup>1</sup>   |   |                   |   |
|--|---|-------------------|---|
| Bruit  | Pression acoustique ( $L_{pA}$ )            | 570               | 82 dB(A) à 4 000 tr/min (incertitude ( $K_{pA}$ ) 3 dB(A))                |
|  |   | 650               | 78 dB(A) à 3 600 tr/min (incertitude ( $K_{pA}$ ) 3 dB(A))                |
|  |   | 850<br>1000R      | 84 dB(A) à 3 500 tr/min (incertitude ( $K_{pA}$ ) 3 dB(A))                |
|  | Niveau de puissance acoustique ( $L_{WA}$ ) | 570               | 93 dB(A) à 4 000 tr/min (incertitude ( $K_{WA}$ ) 3 dB(A))                |
|  |   | 850<br>1000R      | 94 dB(A) à 3 500 tr/min (incertitude ( $K_{WA}$ ) 3 dB(A))                |
|  | Vibration                                   | Système main-bras | 570   |
| 650  |   |                   | 3,5 m/s <sup>2</sup> à 3 600 tr/min (incertitude 1,715 m/s <sup>2</sup> ) |
| 850<br>1000R   |   |                   | 3,5 m/s <sup>2</sup> à 3 500 tr/min                                       |
| Tout le corps sur le siège   |   | 570               | <0,5 m/s <sup>2</sup> à 4 000 tr/min                                      |
|  |   | 650               | <0,5 m/s <sup>2</sup> à 3 600 tr/min                                      |
|  |   | 850<br>1000R      | <0,5 m/s <sup>2</sup> à 3 500 tr/min                                      |
| <sup>1</sup> : Les valeurs des émissions sonores et des vibrations sont mesurées conformément à la norme EN 15997:2011 sur une surface pavée, au point mort. |   |                   |   |

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE



505 de la Montagne Street  
Valcourt (Québec) J0E 2L0  
Canada  
www.brp.com

## Déclaration de conformité UE

**Représentant autorisé** : BRP Europe N.V., Skaldenstraat 125, Gent, Belgium, 9042.

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant, déclare par la présente que les **véhicules tout-terrain (VTT) de l'année modèle 2021** portant la marque **CE** et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **3JBxxxxxMxxxxxxxx** sous les noms commerciaux de **Can-Am Outlander** et **Can-Am Renegade** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements suivants :

|   |   |
|---|---|
| La directive 2006/42/CE sur les machines telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2019/1243/UE  | ISO 12100:2010 &<br>EN 15997:2011   |
| La réglementation (UE) 2016/1628 sur les engins mobiles non routiers (NRMM) concernant les polluants gazeux   | Limites d'émissions<br>Catégorie ATS, Stage V   |
| La directive 2014/30/CE sur la compatibilité électromagnétique telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/1139                                    | CISPR 12:2007/A1:2009 &<br>IEC 61000-6-1:2005 ou Version<br>UN R10.04 ou plus récente |
| La directive 2006/66/CE concernant les batteries telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849   |   |
| La directive 2014/53/CE sur les équipements radio, telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2018/1139/CE (si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.) | EN 300 330-2 et<br>EN 60950-1   |

Renald Plante, ing.  
Directeur, Développement de produits, VTT Can-Am et  
Spyder Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada

29 janvier 2020

ski-doo LYNX RENEGADE EVINRUDE ROTAX CAN-AM

---

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ -  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE**

*Laisser vide pour le marquage  
de Conformité Eurasiatique le cas échéant*

# SPÉCIFICATIONS

| MOTEUR                |             |   |
|-----------------------|-------------|---|
| Type de moteur        | 570         | ROTAX® 570, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidissement liquide  |
|                       | 650         | ROTAX® 650, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidissement liquide  |
|                       | 850         | ROTAX® 850, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidissement liquide  |
|                       | 1000R       | ROTAX® 1000R, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidissement liquide  |
| Soupape d'échappement |             | 4 valves/cylindre (ajustement mécanique), simple arbre à cames en tête (SACT) avec chaîne de distribution |
| Jeu des soupapes      | Admission   | 0,06 mm à 0,14 mm   |
|                       | Échappement | 0,11 mm à 0,19 mm   |
| Alésage               | 570         | 84 mm   |
|                       | 650         | 82 mm   |
|                       | 850         | 94 mm   |
|                       | 1000R       | 91 mm   |
| Course                | 570         | 51,4 mm   |
|                       | 650         | 61,5 mm   |
|                       | 850         | 61,5 mm   |
|                       | 1000R       | 75 mm   |
| Cylindrée             | 570         | 570 cm <sup>3</sup>   |
|                       | 650         | 650 cm <sup>3</sup>   |
|                       | 850         | 854 cm <sup>3</sup>   |
|                       | 1000R       | 976 cm <sup>3</sup>   |

| MOTEUR                |  |
|-----------------------|--|
| Système d'échappement | Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service<br>Catalyseur sur les modèles NRMM |
| Filtre à air          | Filtre en papier synthétique avec mousse   |

| SYSTÈME DE LUBRIFICATION |   |  |
|--------------------------|---|--|
| Type                     |   | Cartier humide Cartouche de filtre à huile remplaçable   |
| Filtre à huile           |   | Filtre en papier BRP Rotax remplaçable   |
| Huile à moteur           | Contenance (vidange d'huile et filtre)                            | 2,0 L  |
|                          | Huile recommandée Scandinavie                                     | HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 10W50 (EUR) (N/P 779240)<br>ou HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290)<br>ou HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 0W40 (EUR) (N/P 779286)  |
|                          | Huile recommandée Tous les autres pays                            | HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 10W50 (N/P 779234)<br>ou HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (N/P 779133)<br>ou HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 0W40 (N/P 779139)                    |
|                          | Huile de remplacement si les produits XPS ne sont pas disponibles | Huile à moteur 10W50 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API<br>Reportez-vous à <i>HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE</i> |

| CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT |            |   |       |
|----------------------------|------------|---|-------|
| Liquide de refroidissement | Type       | Scandinavie : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223)<br>Tous les autres pays : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150) ou un liquide de refroidissement spécialement conçu pour les moteurs en aluminium |       |
|                            | Contenance | 570<br>650  | 3,4 L |
|                            |            | 850<br>1000R  | 3,5 L |

| TRANSMISSION       |            |   |
|--------------------|------------|---|
| Type               |            | CVC (à changement de vitesse continu), sous-transmission avec L/H/N/R/P, freinage moteur standard |
| Régime d'embrayage | 570<br>650 | 1 800 tr/min  |
|                    | 850/1000R  | 1 800 tr/min  |

| BOÎTE DE VITESSES |  |  |
|-------------------|--|--|
| Type              |  | Deux gammes (petite vitesse et grande vitesse) et positions de stationnement (« P »), point mort (« N ») et marche arrière (« R ») |

| BOÎTE DE VITESSES          |             |  |
|----------------------------|-------------|--|
| Huile de boîte de vitesses | Contenance  | 450 ml   |
|                            | Recommandée | Scandinavie : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (EUR) (N/P 779215)<br>Tous les autres pays : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (N/P 779160)<br>ou huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5 |

| SYSTÈME ÉLECTRIQUE                   |              |                                     |                            |
|--------------------------------------|--------------|-------------------------------------|----------------------------|
| Puissance de la magnéto              | Sans DPS     | 400 W à 6 000 tr/min                |                            |
|                                      | Avec DPS     | 625 W à 6 000 tr/min                |                            |
| Type de système d'allumage           |              | ADI (allumage à décharge inductive) |                            |
| Séquence d'allumage                  |              | Non réglable                        |                            |
| Bougie                               | 570<br>650   | Quantité                            | 2                          |
|                                      |              | Marque et type                      | NGK DCPR8E ou équivalent   |
|                                      |              | Écartement des électrodes           | 0,8 mm à 0,9 mm            |
|                                      | 850<br>1000R | Quantité                            | 2                          |
|                                      |              | Marque et type                      | NGK LMAR8D-J ou équivalent |
|                                      |              | Écartement des électrodes           | 0,7 mm à 0,9 mm            |
| Réglage du limiteur de régime moteur |              | Marche avant                        | 8 000 tr/min               |

| SYSTÈME ÉLECTRIQUE |                                  |  |
|--------------------|----------------------------------|--|
| Batterie           | Type                             | Sans entretien   |
|                    | Tension                          | 12 volts   |
|                    | Capacité nominale                | 18 A•h   |
|                    | Puissance de sortie du démarreur | 0,7 KW   |
| Feux               | Supérieur                        | 2 x 60 W (HB3)   |
|                    | Inférieur                        | 2 x 60 W (HB3)   |
| Feu arrière        |                                  | 2 x 5/21 W   |
| Fusibles           |                                  | Reportez-vous à <i>FUSIBLES</i> sous <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> |

| SYSTÈME D'ALIMENTATION  |      |  |   |
|-------------------------|------|--|---|
| Alimentation en essence | Type | 570/650                                  | Injection électronique, carter de papillon de 46 mm, 1 injecteur par cylindre |
|                         |      | 850/1000R                                | Injection électronique, carter de papillon de 54 mm, 1 injecteur par cylindre |
| Pompe à essence         | Type | Électrique (dans le réservoir d'essence) |   |
| Régime de ralenti       |      | 1 400 tr/min (non réglable)              |   |

| SYSTÈME D'ALIMENTATION   |                            |             |  |
|--|----------------------------|-------------|--|
| Carburant  | Type                       | 570/650/850 | Ordinaire sans plomb<br>Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i> |
|  | Indice d'octane minimum    |             | Indice 87 AKI affiché à la pompe (92 RON ou 95 E10 RON)                          |
|  | Type                       | 1000R       | Super sans plomb<br>Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>     |
|  | Indice d'octane recommandé |             | Indice 91 AKI affiché à la pompe (95 E10 RON)                                    |
|  | Indice d'octane minimum    |             | Indice 87 AKI affiché à la pompe (92 RON ou 95 E10 RON)                          |
| Contenance du réservoir d'essence  |                            |             | 20,5 L   |
| Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME |                            |             | ± 5 L  |

| SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT         |                         |  |
|--------------------------------|-------------------------|--|
| Type de système d'entraînement |                         | Sélection du mode 2 ou 4 roues motrices                                  |
| Entraînement avant             | Renegade de base        | Différentiel avant à verrouillage automatique Visco-lok <sup>††</sup>    |
|                                | Tous les autres modèles | Différentiel avant à verrouillage automatique Visco-lok <sup>††</sup> QE |
| Rapport d'entraînement avant   |                         | 3,6:1  |
| Entraînement arrière           |                         | Engrenage conique droit/entraînement final par arbre                     |
| Rapport d'entraînement arrière |                         | 3,6:1  |

| SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT             |            |  |
|------------------------------------|------------|--|
| Huile différentiel avant           | Contenance | 500 ml   |
|                                    | Type       | Scandinavie : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W90 (EUR) (N/P 779212)<br>Tous les autres pays : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W90 (N/P 779158)<br>ou huile synthétique pour engrenage 75W90 API GL-5    |
| Huile entraînement final arrière   | Contenance | 250 ml   |
|                                    | Type       | Scandinavie : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (EUR) (N/P 779215)<br>Tous les autres pays : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (N/P 779160)<br>ou huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5 |
| Graisse pour joint homocinétique   |            | GRAISSE POUR JOINT HOMOCINÉTIQUE (N/P 293 550 062)<br>ou un équivalent   |
| Graisse pour arbre de transmission |            | GRAISSE POUR ARBRE DE TRANSMISSION (N/P 293 550 063)<br>ou une équivalente   |

| SUSPENSION AVANT   |   |
|--------------------|---|
| Type de suspension | Bras de suspension double à géométrie de contrôle et barre stabilisatrice externe |
| Course             | 23,3 cm   |

| SUSPENSION AVANT                |                                    |        |  |
|---------------------------------|------------------------------------|--------|--|
| Amortisseur                     | Renegade X xc<br>650/850/<br>1000R | Nombre | 2  |
|                                 |                                    | Type   | Amortisseur RC2 à réservoir externe, réglage de la force de compression à 2 vitesses et réglage d'amortissement des rebonds. |
|                                 | Renegade de base<br>850            | Nombre | 2  |
|                                 |                                    | Type   | FOX HPG  |
|                                 | Renegade Base<br>570/650           | Nombre | 2  |
|                                 |                                    | Type   | Contrôle du mouvement  |
| Type de réglage de la précharge | 570                                |        | Came à 5 positions   |
|                                 | Tous les autres modèles            |        | Fileté   |

| SUSPENSION ARRIÈRE              |                                    |        |  |
|---------------------------------|------------------------------------|--------|--|
| Type de suspension              |                                    |        | Bras oscillant longitudinal indépendant (TTI) avec barre stabilisatrice externe  |
| Course                          |                                    |        | 25,1 cm  |
| Amortisseur                     | Renegade X xc<br>650/850/<br>1000R | Nombre | 2  |
|                                 |                                    | Type   | Amortisseur RC2 à réservoir externe, réglage de la force de compression à 2 vitesses et réglage d'amortissement des rebonds. |
|                                 | Renegade de base<br>850            | Nombre | 2  |
|                                 |                                    | Type   | FOX HPG  |
|                                 | Renegade Base<br>570/650           | Nombre | 2  |
|                                 |                                    | Type   | Contrôle du mouvement  |
| Type de réglage de la précharge | 570                                |        | Came à 5 positions   |
|                                 | Tous les autres modèles            |        | Fileté   |

| FREINS                                     |                                       |  |
|--|---------------------------------------|--|
| Frein avant                                | Nombre                                | 2  |
|  | Type                                  | Disques à perçage croisé de 214 mm à étriers à double piston hydraulique |
| Frein arrière                              | Nombre                                | 1  |
|  | Type                                  | Disques à perçage croisé de 214 mm à étriers à double piston hydraulique |
| Liquide de frein                           | Contenance                            | 260 ml   |
|  | Type                                  | DOT 4  |
| Étrier                                     | Flottant, à double piston (2 x 26 mm) |  |
| Matériau des plaquettes de frein           | Organique                             |  |
| Épaisseur minimale des plaquettes de frein | 1 mm                                  |  |
| Épaisseur minimale des disques de frein    | 4,0 mm                                |  |
| Gauchissement maximal des disques de frein | 0,2 mm                                |  |

| PNEUS  |          |                      |
|--|----------|----------------------|
| Pression des pneus avant                           | 48,3 kPa |                      |
| Pression des pneus arrière                         | 48,3 kPa |                      |
| Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement | 3 mm     |                      |
| Dimensions   | Avant    | 205/80-12 (25x8-12)  |
|  | Arrière  | 255/65-12 (25x10-12) |

| JANTES                               |                  |                                 |
|--------------------------------------|------------------|---------------------------------|
| Type                                 | Renegade de base | Aluminium coulé                 |
|                                      | Renegade X xc    | Anneaux de retenue en aluminium |
| Dimensions de la jante               | Avant            | 30,5 x 15,2 cm                  |
|                                      | Arrière          | 30,5 x 19,1 cm                  |
| Couple de serrage des écrous de roue | 80 Nm $\pm$ 5 Nm |                                 |

| JANTES        |         |         |
|---------------|---------|---------|
| Décalage roue | Avant   | 41,6 mm |
|               | Arrière | 51 mm   |

| DIMENSIONS         |         |          |
|--------------------|---------|----------|
| Longueur hors tout |         | 218,4 cm |
| Largeur hors tout  |         | 121,9 cm |
| Hauteur hors tout  |         | 124 cm   |
| Empattement        |         | 129,5 cm |
| Largeur de la voie | Avant   | 102 cm   |
|                    | Arrière | 97,5 cm  |
| Garde au sol       |         | 26,7 cm  |

| POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE   |       |   |
|---|-------|---|
| Poids à sec   | 570   | 286 kg                                  |
|   | 650   | 312 kg                                  |
|   | 850   | 312 kg                                  |
|   | 1000R | 323 kg                                  |
| Capacité de chargement arrière  |       | 16 kg                                   |
| Capacité de charge du compartiment de rangement arrière   |       | Aucun compartiment de rangement arrière |
| Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires ajoutés)                |       | 141 kg                                  |
| Capacité de remorquage  |       | 590 kg                                  |
| Charge arrière (inclut le poids de toute charge dans l'espace de chargement arrière et la charge au timon le cas échéant) |       | 23 kg                                   |

---

***Cette page est  
vierge intentionnellement***

# ***DÉPANNAGE***

---

# LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE

---

## LE MOTEUR NE TOURNE PAS

---

1. **Interrupteur d'arrêt du moteur.**
  - Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur est à « ON ».
2. **La clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.**
  - Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S. correctement
3. **La boîte de vitesses n'est pas réglée sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).**
  - Mettez la transmission sur PARC ou sur NEUTRE (570 uniquement) ou appuyez sur le levier de frein.
4. **Fusible grillé.**
  - Vérifiez l'état du fusible principal.
5. **Batterie faible ou connexions desserrées.**
  - Vérifiez le système de charge.
  - Vérifiez l'état des connexions et des bornes.
  - Faites vérifier la batterie.
  - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.
6. **Mauvaise clé D.E.S.S. (vous pouvez lire le message « CLÉ INVALIDE » sur l'indicateur multifonction).**
  - Utilisez la clé destinée à ce véhicule.
7. **Démarrateur faible ou connexions desserrées.**
  - Vérifiez les connexions du démarreur.
  - Vérifier le relais de démarreur.
8. **Le véhicule est mis sous tension lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage.**
  - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

## LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

---

1. **L'essence ne parvient pas au moteur (bougie sèche lorsqu'on l'enlève).**
  - Vérifiez le niveau d'essence.
  - Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
  - Vérifiez le fusible et le relais de la pompe à essence.
  - Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

## 2. Moteur noyé (la bougie est humide lorsqu'on l'enlève).

- (Mode noyé) Si le moteur est noyé et ne démarre pas, vous pouvez activer cette fonction qui bloque l'injection et l'allumage quand vous lancez le moteur. Procédez comme suit :

- Placez la clé sur la borne D.E.S.S.
- Appuyez à fond et MAINTENEZ la manette d'accélérateur.
- Appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Le moteur doit être entraîné par le démarreur pendant 20 secondes. Relâchez le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Relâchez la manette d'accélérateur et lancez de nouveau le moteur pour le faire démarrer.

### **Si le moteur ne démarre toujours pas :**

- Nettoyez le pourtour des capuchons de bougie et retirez ces derniers.
- Enlevez les bougies.
- Débranchez le connecteur électrique.
- Actionnez le démarreur à plusieurs reprises.
- Ensuite, installez des bougies neuves si possible ou nettoyez et séchez les bougies.
- Faites démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.

Si le moteur est encore noyé, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

**REMARQUE :** il ne doit pas y avoir d'essence dans l'huile à moteur. S'il y en a, remplacez l'huile moteur.

## 3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

- Vérifiez le fusible de l'injection/de l'allumage.
- Enlevez la bougie et rebranchez-la à la bobine d'allumage.
- Débranchez le connecteur électrique de l'injecteur et mettez la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, puis démarrez. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez la bougie.
- Si le problème persiste, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

## 4. Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et vous pouvez lire le message « ANOMALIE MOTEUR » sur l'affichage.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

**5. Le moteur est en mode préservation.**

- *Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et indique le message « ANOMALIE MOTEUR », adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

**MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**

---

**1. Bougies encrassées ou défectueuses.**

- *Reportez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

**2. L'essence ne parvient pas au moteur.**

- *Reportez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

**3. Surchauffe du moteur. (Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) s'allume et le message « SURCHAUFFE » apparaît sur l'affichage multifonction.)**

- *Reportez-vous à SURCHAUFFE DU MOTEUR.*

**4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**

- *Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.*
- *Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.*
- *Vérifiez le conduit d'admission d'air.*

**5. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**

- *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.*

**6. Le moteur est en mode préservation.**

- *Vérifiez s'il y a un message sur l'indicateur multifonction.*
- *Le témoin ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et le message « ANOMALIE MOTEUR » ou « MODE PRÉSERVATION » s'affiche, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, d'un atelier de réparation ou d'une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

**SURCHAUFFE DU MOTEUR**

---

**1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**

- *Vérifiez le liquide de refroidissement. Reportez-vous à LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT dans la section PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

**2. Ailettes de radiateur sales.**

- Nettoyez les ailettes de radiateur, reportez-vous à **RADIATEUR** à la section **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**.

**3. Ventilateur de refroidissement inopérant.**

- Vérifiez le fusible ou le relais du ventilateur de refroidissement, reportez-vous à **FUSIBLES** sous **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**. Si le fusible est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

---

**RETOURS DE FLAMME**

**1. Le système d'échappement fuit.**

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

**2. Le moteur tourne en surchauffe.**

- Reportez-vous à **MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**.

**3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.**

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

---

**RATÉS D'ALLUMAGE**

**1. Bougie encrassée, défectueuse ou usée.**

- Nettoyez la bougie et vérifiez son degré thermique. Remplacez-les au besoin.

**2. Présence d'eau dans l'essence.**

- Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.

---

**LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE**

**1. Moteur.**

- Reportez-vous à **MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**.

**2. Frein de stationnement.**

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement désactivé.

**3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**

- Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
- Vérifiez le conduit d'admission d'air.

**4. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

**5. Le moteur est en mode préservation.**

- Vérifiez s'il y a un message sur l'indicateur multifonction.
- Le témoin ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et le message « ANOMALIE MOTEUR » ou « MODE PRÉSERVATION » s'affiche, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, d'un atelier de réparation ou d'une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

**LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER**

---

**1. Les engrenages de la boîte de vitesses se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.**

- Faites faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la boîte de vitesses et permettre au levier sélecteur de bien se placer.

**2. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

**LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS**

---

**1. Boîte de vitesses en position « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).**

- Mettez la transmission sur « R », « HI » ou « LO ».

**2. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

**3. Présence d'eau dans le logement de la boîte CVT.**

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

## ASSISTANCE DU SYSTÈME DE SERVODIRECTION RÉDUITE

---

1. Lorsque le système de servodirection dynamique (DPS) est soumis à des conditions extrêmes, l'assistance de la direction fournie par le moteur DPS peut être réduite pour protéger le système.
  - *Lorsque la charge est réduite, l'assistance de la direction normale est rétablie.*
2. Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et vous pouvez lire le message « VÉRIFIER DPS » sur l'affichage.
  - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.*

# MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION

| MESSAGE   | TÉMOIN(S)<br>ALLUMÉ(S) | DESCRIPTION  |
|---|------------------------|--|
| MAUVAISE CLÉ  | Anomalie<br>moteur     | Signifie que vous avez utilisé une mauvaise clé de contact. Utilisez la clé destinée à ce véhicule. Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Retirez et nettoyez la clé.   |
| CLÉ D.E.S.S. non reconnue   | Anomalie<br>moteur     | Indique la possibilité d'un mauvais contact. Retirez et nettoyez la clé.   |
| FREIN<br>STATIONNEMENT  | Aucun                  | Message affiché lorsque le frein est appliqué pour plus de 15 secondes (pendant la conduite).  |
| TENSION FAIBLE<br>BATT  | Anomalie<br>moteur     | Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.  |
| TENSION ÉLEVÉE<br>BATT  | Anomalie<br>moteur     | Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.  |
| BASSE PRESSION<br>HUILE (1)   | Anomalie<br>moteur     | Pression d'huile moteur trop basse. Arrêter immédiatement le moteur.   |
| SURCHAUFFE  | Anomalie<br>moteur     | Signifie que le moteur surchauffe. Se reporter à <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .   |
| MODE<br>PRÉSERVATION  | Anomalie<br>moteur     | Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Le voyant ANOMALIE MOTEUR clignote. Voir la section <i>DÉPANNAGE</i> .   |
| ANOMALIE<br>MOTEUR  | Anomalie<br>moteur     | Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Le voyant ANOMALIE MOTEUR s'allume. Voir la section <i>DÉPANNAGE</i> .   |
| ECM NON<br>RECONNUE   | Anomalie<br>moteur     | Erreur de communication entre l'indicateur de vitesse et le module de commande du moteur (ECM).  |
| VÉRIFIER DPS  | Anomalie<br>moteur     | Indique que le système de servodirection dynamique (Dynamic Power Steering - DPS) ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.   |
| ENTRETIEN REQUIS<br>(2)   | Aucun                  | S'affiche dans l'indicateur lorsqu'un entretien est requis.  |
| ERREUR TPS -<br>APPUYER SUR LE<br>BOUTON<br>NEUTRALISER POUR<br>INITIER LE MODE<br>PRÉSERVATION | Anomalie<br>moteur     | Le capteur de position d'accélérateur ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document. |

**AVIS** <sup>(1)</sup> Si le message et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas après le démarrage du moteur, arrêter le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Remplissez au besoin. Si le niveau d'huile est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document. N'utilisez pas le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

(2) Pour effacer le message ENTRETIEN REQUIS, procédez comme suit :

1. À partir de l'affichage principal (vitesse du véhicule, appuyez sur le bouton sélecteur et MAINTENEZ-LE ENFONCÉ.
2. Alternez entre les feux de route et de croisement à trois reprises.

**REMARQUE** : L'étape 2 doit être effectuée dans les **2 secondes**.

3. Relâchez le bouton sélecteur.

---

***Cette page est  
vierge intentionnellement***

# ***GARANTIE***

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : 2021 CAN-AM® VTT**

## **PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)\* garantit ses VTT Can-Am 2021 vendus par les concessionnaires de VTT Can-Am autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

## **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.**

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## **EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur du VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

## DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

## CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue (le « concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am »);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- Le VTT Can-Am 2021 doit être enregistré en bonne et due forme par un concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;

- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT Can-Am dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## **CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine pour VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES DU FOURNISSEUR**

Un récepteur GPS peut être fourni par BRP comme équipement de série sur certains VTT Can-Am 2021. Le récepteur GPS est couvert dans le cadre de la politique de garantie limitée de BRP. Toute couverture de garantie supplémentaire offerte par le « fournisseur » de récepteur GPS dont la durée est supérieure à la garantie limitée de BRP doit être gérée entre le concessionnaire ou le consommateur et le « fournisseur » de récepteur GPS.

### **TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée assujettie à ses propres termes et modalités sera également transférée et sera valide pendant le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive également les coordonnées du nouveau propriétaire.

### **SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

\* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

---

## **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)**

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)\* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, est conforme à deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires Can-Am agréés, sauf pour des réparations d'urgence, tel que requis par l'article 2 de la liste suivante.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

## Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

|  | HEURES | MOIS | KILOMÈTRES |
|--|--------|------|------------|
| Composants liés aux émissions d'échappement                      | 500    | 30   | 5 000      |
| Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence | S. O.  | 24   | S. O.      |

## Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
  - Système d'admission d'air
  - Système d'alimentation
  - Système d'allumage
  - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
  - Dispositifs de post-traitement
  - Soupapes de ventilation du carter
  - Capteurs
  - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
  - Réservoir d'essence
  - Bouchon du réservoir
  - Conduite de carburant
  - Raccords de canalisation de carburant
  - Fixations\*
  - Soupapes de surpression\*
  - Soupapes de régulation\*
  - Solénoïdes de régulation\*
  - Contrôles électroniques\*
  - Diaphragmes de commande à dépression\*
  - Câbles de commande\*
  - Tringleries de commande\*
  - Robinets de purge
  - Tuyaux de vapeur
  - Séparateur liquide/vapeur
  - Filtre à charbon actif

- Supports de montage du réservoir à charbon actif
  - Port de connexion de purge du carburateur
4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

### **Limitation de la portée**

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions au sujet de votre droits et les responsabilités de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits Récréatifs au 1 888 272-9222.

\*En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

\*\* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

---

# **GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : 2021 CAN-AM® VTT**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)\* garantit ses véhicules tout-terrain Can-Am 2021 vendus par des distributeurs ou des concessionnaires autorisés par BRP à distribuer des VTT Can-Am (« distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am ») hors des États-Unis, du Canada, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).**

Ni un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisé(e) à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de modifications ou de l'usage de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

En AUSTRALIE et en NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, la présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de : (1) vingt-quatre (24) mois consécutifs OU (2) un total de QUINZE MILLE (15 000) kilomètres, pour une utilisation privée ou professionnelle (selon la première éventualité).

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT**

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utilisés pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le véhicule tout-terrain Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé;
- Le véhicule tout-terrain Can-Am 2021 doit être acheté dans le pays ou le regroupement de pays de résidence de l'acheteur; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue.  
BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine pour VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée au cours de la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour la période de couverture restante lorsque BRP ou un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, ainsi que les coordonnées du nouveau propriétaire.

## 9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre le problème directement avec le concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant de service ou le propriétaire du concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

\* Pour le territoire couvert par cette garantie limitée, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou ses sociétés affiliées.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET L'ESPACE ÉCONOMIQUE DE LA TURQUIE : 2021 CAN-AM® VTT**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)\* garantit ses véhicules tout-terrain Can-Am 2021 vendus par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer des VTT Can-Am (« distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEA »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CIS ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.**

Ni un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisé(e) à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de modifications ou de l'usage de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le véhicule tout-terrain Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé;
- Le véhicule tout-terrain Can-Am 2021 doit être acheté dans l'EEE par un résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine pour VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise en dehors de l'EEE, CÉI, ou en Turquie le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée au cours de la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour la période de couverture restante lorsque BRP ou un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, ainsi que les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre le problème directement avec le concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant de service ou le propriétaire du concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

\* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

## **MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE**

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
  - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

# DOSSIERS DE MAINTENANCE

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

## PRÉLIVRAISON

|  |                   |
|--|-------------------|
| Numéro de série : _____  | Signature : _____ |
| Kilométrage : _____  |                   |
| Heures : _____   |                   |
| Date : _____   |                   |
| Numéro du concessionnaire : _____  |                   |
| Remarques : _____<br>_____   |                   |
| Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées |                   |

## PREMIÈRE INSPECTION

|  |                   |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____  | Signature : _____ |
| Heures : _____   |                   |
| Date : _____   |                   |
| Numéro du concessionnaire : _____  |                   |
| Remarques : _____<br>_____   |                   |
| _____  |                   |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide |                   |

| <b>ENTRETIEN</b>   |                   |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide                                       |                   |

| <b>ENTRETIEN</b>   |                   |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide                                       |                   |

| <b>ENTRETIEN</b>   |                   |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide                                       |                   |

| ENTRETIEN  |                   |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide                                       |                   |

| ENTRETIEN  |                   |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide                                       |                   |

| ENTRETIEN  |                   |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide                                       |                   |

# ***RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT***

---

## RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP :

Par courriel : **[privacyofficer@brp.com](mailto:privacyofficer@brp.com)**

Par courrier : BRP

Conseiller juridique principal, protection des renseignements personnels  
726 St-Joseph  
Valcourt QC  
Canada  
J0E 2L0

---

# NOUS JOINDRE

www.brp.com

## **Asie**

Room 4609, Tower 2,  
Grand Gateway 3 Hong Qiao  
Road Shanghai,  
Chine 200020

21F Shinagawa East One Tower  
2-16-1 Konan, Minatoku-ku,  
Tokyo 108-0075  
Japon

## **Europe**

Skaldenstraat 125  
B-9042 Gent  
Belgique

Itterpark 11  
D-40724 Hilden  
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B  
Route de la côte d'Azur, Le Canet  
13590 Meyreuil  
France

Ingvald Ystgaardsvei 15  
N-7484 Trondheim  
Norvège

Isoaavantie 7  
PL 8040  
96101 Rovaniemi

Spinnvägen 15  
903 61 Umeå  
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6  
1006 Lausanne  
Suisse

## **Amérique du Nord**

565 de la Montagne Street  
Valcourt (Québec) J0E 2L0  
Canada

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202  
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B  
76220  
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexique

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.  
10101 Science Drive  
Sturtevant, Wisconsin  
53177  
États-Unis

## **Océanie**

6 Lord Street  
Lakes Business Park  
Botany, NSW 2019  
Australie

3B Echelon Place, East Tamaki,  
Auckland 2013,  
Nouvelle-Zélande

## **Amérique du Sud**

Rua James Clerck Maxwell, 230  
TechnoPark Campinas SP 13069-380  
Brésil

---

## CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du VTT, assurez-vous d'en aviser BRP :

- Informez un concessionnaire Can-Am agréé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la rubrique *CONTA-CTEZ-NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du VTT si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**VÉHICULES VOLÉS** : Si votre VTT est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire agréé Can-Am. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

***Cette page est  
vierge intentionnellement***



***Cette page est  
vierge intentionnellement***



***Cette page est  
vierge intentionnellement***





N° MODÈLE VTT \_\_\_\_\_

**VÉHICULE**

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (N.I.V.) \_\_\_\_\_

**MOTEUR**

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (N.I.V.) \_\_\_\_\_

**Propriétaire :** \_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

N°

RUE

APP.

\_\_\_\_\_

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

**Date d'achat** \_\_\_\_\_

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration  
de la garantie**

\_\_\_\_\_

ANNÉE

MOIS

JOUR

À remplir par le concessionnaire pendant la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Vérifier avec le concessionnaire que le véhicule a bien été enregistré auprès de BRP.

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



**AVERTISSEMENT**

Indique une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si vous ne l'évitez pas.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

### **LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.**

Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

### **DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT**

sont possibles si vous ne respectez pas ces instructions :

- **LISEZ LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDEZ LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.**



- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SANS LES INSTRUCTIONS QUI S'IMPOSENT.**  
Suivez un cours de formation certifié.
- **NE DÉPASSEZ JAMAIS LA CAPACITÉ DE PASSAGERS DU VÉHICULE**
- **AVEC LES MODÈLES UNE PLACE, NE TRANSPORTEZ JAMAIS UN PASSAGER.**  
Le risque de perdre la maîtrise augmente avec le fait de transporter un passager.

- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR DES SURFACES ASPHALTÉES.**

Le risque de perdre la maîtrise augmente si vous conduisez ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR LES ROUTES PUBLIQUES.**

Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule si vous utilisez ce véhicule sur une route publique.

- **LE CONDUCTEUR DOIT TOUJOURS PORTER UN CASQUE HOMOLOGUÉ,** une protection des yeux et un vêtement de protection.

- **NE L'UTILISEZ JAMAIS SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL OU DE DROGUES.**

Ces substances augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.

- **NE CIRCULEZ JAMAIS À UNE VITESSE EXCESSIVE.**

Le risque de perdre le contrôle augmente si le véhicule circule à des vitesses trop élevées pour le terrain, la visibilité et l'expérience du conducteur.

- **NE FAITES JAMAIS DE CABRÉS, DE SAUTS NI D'AUTRES CASCADES.**

